

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE ES ARTS EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES

PAR
GILLES VALLÉE
BACC. SPÉC. HISTOIRE

"LA CHAMBRE DE COMMERCE DE TROIS-RIVIÈRES, 1871-1981 :
PARTICIPATION ET ASSISES SOCIALES DU MOUVEMENT"

SEPTEMBRE 1989

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	ii
LISTE DES FIGURES	iii
LISTE DES TABLEAUX	v
REMERCIEMENTS	ix
 INTRODUCTION	1
 CHAPITRE I: 1871-1921 : D'UN ORGANISME DE PRESTIGE	
À UNE ASSOCIATION D'AFFAIRES	11
Des origines bourgeoises	13
Une assise étroite	20
L'emprise du patronat	27
Un esprit de famille	35
 CHAPITRE II: 1921-1951 : L'ÉMERGENCE DU GROUPE DE PRESSION	53
En quête de représentativité	55
Vers une nouvelle alliance	62
Une volonté de renouvellement	71
 CHAPITRE III: 1951-1981 : L'ÉLARGISSEMENT DE L'ASSISE SOCIALE	89
Des visées communautaires	91
La montée des cadres	96
Un souci d'efficacité	105
 CONCLUSION	122
 APPENDICE I: LE CLASSEMENT DES PROFESSIONS	128
Les catégories socio-professionnelles	129
Les secteurs d'activités économiques	140
 APPENDICE II: TABLEAUX	145
 BIBLIOGRAPHIE	200

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Population de Trois-Rivières (1851-1921), d'après les groupes linguistiques	12
Figure 2: Regroupement des catégories socio-professionnelles	15
Figure 3: Fondateurs (1871-1881), d'après les principales catégories socio-professionnelles.....	17
Figure 4: Fondateurs (1871-1881), d'après les principaux secteurs d'activités économiques	18
Figure 5: Effectifs (1881-1921)	22
Figure 6: Membres actifs (1881-1921), d'après les groupes linguistiques	27
Figure 7: Membres actifs (1881-1921), d'après les principales catégories socio-professionnelles.....	29
Figure 8: Membres actifs (1881-1921), d'après les principaux secteurs d'activités économiques	32
Figure 9: Organisation interne (1881-1921)	38
Figure 10: Membres du conseil d'administration (1881-1921), d'après les principales catégories socio-professionnelles	40
Figure 11: Membres du conseil d'administration (1881-1921), d'après les principaux secteurs d'activités économiques	41
Figure 12: Participants intermédiaires (1881-1921), d'après les principales catégories socio-professionnelles	48
Figure 13: Participants intermédiaires (1881-1921), d'après les principaux secteurs d'activités économiques	49
Figure 14: Population de Trois-Rivières (1901-1951), d'après les groupes linguistiques	54
Figure 15: Effectifs (1921-1951)	58
Figure 16: Membres actifs (1921-1951), d'après les groupes linguistiques	62
Figure 17: Membres actifs (1921-1951), d'après les principales catégories socio-professionnelles.....	64
Figure 18: Membres actifs (1921-1951), d'après les principaux secteurs d'activités économiques	67
Figure 19: Organisation interne (1921-1951)	73

Figure 20: Membres du conseil d'administration (1921-1951), d'après les principales catégories socio-professionnelles	76
Figure 21: Membres du conseil d'administration (1921-1951), d'après les principaux secteurs d'activités économiques	77
Figure 22: Participants intermédiaires (1921-1951), d'après les principales catégories socio-professionnelles	83
Figure 23: Participants intermédiaires (1921-1951), d'après les principaux secteurs d'activités économiques	84
Figure 24: Population de Trois-Rivières (1941-1981), d'après les groupes linguistiques	90
Figure 25: Effectifs (1951-1981)	92
Figure 26: Membres actifs (1951-1981), d'après les groupes linguistiques	97
Figure 27: Membres actifs (1951-1981), d'après les principales catégories socio-professionnelles.....	99
Figure 28: Membres actifs (1951-1981), d'après les principaux secteurs d'activités économiques	102
Figure 29: Organisation interne (1951-1981)	107
Figure 30: Membres du conseil d'administration (1951-1981), d'après les principales catégories socio-professionnelles	110
Figure 31: Membres du conseil d'administration (1951-1981), d'après les principaux secteurs d'activités économiques	111
Figure 32: Participants intermédiaires (1951-1981), d'après les principales catégories socio-professionnelles	117
Figure 33: Participants intermédiaires (1951-1981), d'après les principaux secteurs d'activités économiques	118
Figure 34: Grille de classement des professions par catégories socio-professionnelles, forme originale	132
Figure 35: Grille de classement des professions par catégories socio-professionnelles, forme modifiée	135

LISTE DES TABLEAUX

Figure 1: Fondateurs, d'après le groupe linguistique	146
Figure 2: Membres, d'après la catégorie d'adhésion	146
Figure 3: Membres, d'après le sexe	147
Figure 4: Membres, d'après le groupe linguistique.....	147
Figure 5: Adhésions et retraits des membres.....	148
Figure 6: Raisons invoquées lors des retraits des membres	149
Figure 7: Durée moyenne d'adhésion des membres	150
Figure 8: Répartition de la durée moyenne d'adhésion des membres	150
Figure 9: Présence des membres aux assemblées générales	151
Figure 10: Participation des membres aux élections	151
Figure 11: Titulaires de fonctions intermédiaires, d'après le groupe linguistique	153
Figure 12: Proportion des membres titulaires de fonctions intermédiaires, d'après le groupe linguistique.....	153
Figure 13: Fonctions intermédiaires détenues, d'après le groupe linguistique	154
Figure 14: Moyenne des fonctions intermédiaires détenues, d'après le groupe linguistique	154
Figure 15: Fonctions intermédiaires, d'après le niveau de responsabilité des détenteurs	155
Figure 16: Niveau d'intervention des comités	155
Figure 17: Titulaires de fonctions au conseil d'administration, d'après le groupe linguistique	156
Figure 18: Proportion des membres titulaires de fonctions au conseil d'administration, d'après le groupe linguistique	156
Figure 19: Fonctions détenues au conseil d'administration, d'après le groupe linguistique	157
Figure 20: Moyenne des fonctions détenues au conseil d'administration, d'après le groupe linguistique	157
Figure 21: Titulaires de fonctions au comité exécutif, d'après le groupe linguistique	158

Figure 22: Proportion des membres titulaires de fonctions au comité exécutif, d'après le groupe linguistique	158
Figure 23: Fonctions détenues au comité exécutif, d'après le groupe linguistique	159
Figure 24: Moyenne des fonctions détenues au comité exécutif, d'après le groupe linguistique	159
Figure 25: Taux de présence des dirigeants aux assemblées générales, d'après le niveau de responsabilité	160
Figure 26: Taux de présence des dirigeants aux réunions du conseil d'administration, d'après le niveau de responsabilité	160
Figure 27: Fondateurs dont la profession est connue, d'après le groupe linguistique	161
Figure 28: Fondateurs, d'après les catégories socio-professionnelles	162
Figure 29: Fondateurs francophones, d'après les catégories socio-professionnelles	163
Figure 30: Fondateurs non francophones, d'après les catégories socio-professionnelles	164
Figure 31: Fondateurs, d'après les secteurs d'activités économiques	165
Figure 32: Fondateurs francophones, d'après les secteurs d'activités économiques	166
Figure 33: Fondateurs non francophones, d'après les secteurs d'activités économiques	167
Figure 34: Membres dont la profession est connue, d'après le sexe	168
Figure 35: Membres dont la profession est connue, d'après le groupe linguistique	168
Figure 36: Membres, d'après les catégories socio-professionnelles	169
Figure 37: Membres masculins, d'après les catégories socio-professionnelles	170
Figure 38: Membres féminins, d'après les catégories socio-professionnelles	171
Figure 39: Membres francophones, d'après les catégories socio-professionnelles	172
Figure 40: Membres non francophones, d'après les catégories socio-professionnelles	173

Figure 41 : Membres, d'après les secteurs d'activités économiques.....	174
Figure 42 : Membres masculins, d'après les secteurs d'activités économiques	175
Figure 43 : Membres féminins, d'après les secteurs d'activités économiques	176
Figure 44 : Membres francophones, d'après les secteurs d'activités économiques	177
Figure 45 : Membres non francophones, d'après les secteurs d'activités économiques	178
Figure 46 : Participants intermédiaires dont la profession est connue, d'après le groupe linguistique.....	179
Figure 47 : Participants intermédiaires, d'après les catégories socio-professionnelles.....	180
Figure 48 : Participants intermédiaires francophones, d'après les catégories socio-professionnelles	181
Figure 49 : Participants intermédiaires non francophones, d'après les catégories socio-professionnelles	182
Figure 50 : Participants intermédiaires, d'après les secteurs d'activités économiques	183
Figure 51 : Participants intermédiaires francophones, d'après les secteurs d'activités économiques	184
Figure 52 : Participants intermédiaires non francophones, d'après les secteurs d'activités économiques	185
Figure 53 : Membres du conseil d'administration dont la profession est connue, d'après le groupe linguistique.....	186
Figure 54 : Membres du conseil d'administration, d'après les catégories socio-professionnelles.....	187
Figure 55 : Membres francophones du conseil d'administration, d'après les catégories socio-professionnelles.....	188
Figure 56 : Membres non francophones du conseil d'administration, d'après les catégories socio-professionnelles.....	189
Figure 57 : Membres du conseil d'administration, d'après les secteurs d'activités économiques	190

Figure 58 : Membres francophones du conseil d'administration, d'après les secteurs d'activités économiques	191
Figure 59 : Membres non francophones du conseil d'administration, d'après les secteurs d'activités économiques	192
Figure 60 : Membres du comité exécutif dont la profession est connue, d'après le groupe linguistique.....	193
Figure 61 : Membres du comité exécutif, d'après les catégories socio-professionnelles	194
Figure 62 : Membres francophones du comité exécutif, d'après les catégories socio-professionnelles	195
Figure 63 : Membres non francophones du comité exécutif, d'après les catégories socio-professionnelles	196
Figure 64 : Membres du comité exécutif, d'après les secteurs d'activités économiques	197
Figure 65 : Membres francophones du comité exécutif, d'après les secteurs d'activités économiques	198
Figure 66 : Membres non francophones du comité exécutif, d'après les secteurs d'activités économiques	199

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à exprimer ma gratitude envers messieurs Roger Levasseur et Normand Séguin qui ont accepté de diriger cette recherche. L'intérêt soutenu qu'ils ont manifesté, leur constante disponibilité et leurs judicieux conseils m'ont été d'un grand secours tout au long de ma démarche. Sans leur précieuse aide, ce mémoire n'aurait jamais vu le jour.

Mes remerciements vont également à l'endroit de monsieur Jacques Lefebvre qui, dans le cadre d'un séminaire de recherche, a contribué à l'exploration des principales sources de l'association, de même qu'à madame France Normand qui a eu l'extrême gentillesse de relire le manuscrit. Je désire aussi souligner l'étroite collaboration de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières qui a autorisé la consultation de ses archives.

INTRODUCTION

La sociabilité, cette aptitude à rechercher la compagnie d'autrui et à vivre en communauté, favorise la formation de structures qui regroupent les individus sur la base de similitudes tout en les différenciant d'autres groupes. Ces structures de sociabilité se présentent sous deux formes, se chevauchant fréquemment. Une première, dite "spontanée", car les relations qu'elle génère demeurent au stade informel: c'est le cas entre autres des réunions d'amis. Et une seconde, dite "organisée", parce qu'elle repose sur des rapports plus formels, voire institutionnalisés: c'est le cas notamment des associations qui nous intéressent tout particulièrement¹.

On peut généralement définir l'association comme un groupement intermédiaire, basé sur l'adhésion volontaire et doté de structures de type démocratique, dont les membres mettent en commun certaines ressources afin de poursuivre un ou des buts spécifiques autres que celui de partager des bénéfices². Précisons maintenant les principaux éléments de cette définition.

¹ Sur les structures de sociabilité et les formes qu'elles adoptent, voir en particulier l'article de Guy Lemarchand, "Structures de sociabilité et société", in *La pensée*, no 244 (mars-avril 1985) : 112-119.

² Cette définition s'inspire de celles de Léon Dion, *Société et politique : La vie des groupes*, tome premier : *Fondements de la société libérale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval (Droit et science politique), 1971, p. 203; et d'Albert Meister, *La participation dans les associations*, Paris, Les Éditions ouvrières (Initiation sociologique), 1974, p. 18 et *Vers une sociologie des associations*, Paris, Les Éditions ouvrières (Relations sociales), 1972, p. 15.

En tant que groupement intermédiaire, l'association évolue dans la sphère comprise entre les individus, qu'elle contribue à structurer selon des affinités, des intérêts et des objectifs particuliers, et les pouvoirs organisés, avec lesquels elle entretient des relations plus ou moins étroites. Dans cet espace intermédiaire de relations sociales, les associations traduisent les tensions de la société globale : tension entre l'ordre et le changement, tension entre la sociabilité et la quête de pouvoir, tension entre l'intégration et la distinction.

Issue de la déstructuration-restructuration des rapports sociaux, l'association est habituellement un révélateur de changement social. A ce titre, elle participe à l'émergence et à l'affirmation de nouveaux groupes sociaux en leur offrant un cadre où ils peuvent se distinguer, manifester une sociabilité différentielle, promouvoir et défendre leurs intérêts³.

Lieu de sociabilité, l'association facilite le développement de relations personnalisées, l'esprit de cohésion et le sentiment d'appartenance à un groupe déterminé, par opposition au caractère anonyme des rapports sociaux courants. Relais entre les individus et la société globale, elle possède également des fonctions d'intégration qui concourent à l'apprentissage des mécanismes et des normes régissant la vie en société. Comme agent de mobilité sociale, elle favorise la

³ Cette hypothèse du changement social a été récemment exploitée par Roger Levasseur et Normand Séguin, "Étude sur deux associations trifluviennes au XX^e siècle : la Chambre de Commerce de Trois-Rivières et la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie", Demande de subvention 1986-1987 au Fonds pour la Formation des Chercheurs et l'Aide à la Recherche, Université du Québec à Trois-Rivières, Programme de maîtrise en Études québécoises, septembre 1985. [s.p.]

promotion des individus en leur octroyant une visibilité qui leur permet d'établir des contacts et de se positionner dans les réseaux de pouvoirs locaux⁴.

Liée au fonctionnement du système de représentation des intérêts sociaux, l'association occupe l'espace laissé vacant par les institutions en place et y exerce une forme de mobilisation en canalisant les aspirations et les revendications des individus. Son rôle de groupe de pression en fait un agent de redistribution du pouvoir qui s'inscrit dans le jeu des influences politiques rattachées à la démocratie de type pluraliste⁵.

La notion de volontariat implique une adhésion, une participation et un retrait libres, quoique pouvant être conditionnels, de la part des membres sur lesquels repose l'existence de l'association. Cela suppose aussi que cette dernière bénéficie d'un certain degré d'autonomie par rapport aux autres institutions sociales, de manière à ne pas remettre en cause sa dimension de groupement volontaire⁶.

⁴ Les fonctions individuelles des associations ont été étudiées par de nombreux auteurs. On en retrouve une excellente synthèse dans l'ouvrage de Jean Kellerhals, *Les associations dans l'enjeu démocratique. Étude sur la participation aux groupements organisés*. Lausanne, Payot, 1974, pp. 209-222.

⁵ Sur les enjeux sociaux des associations on peut consulter les articles de Geneviève Poujol, "La dynamique sociale des associations", in *Les Cahiers de l'animation*, no 39 (mars 1983) : 57-78 ; et Jacques Palard, "Rapports sociaux, stratégie politique et action coopérative", in *Sociologie du travail*, vol. 23, no 3 (juillet-septembre 1981) : 308-324.

⁶ Il est cependant difficile de tracer avec exactitude les limites du volontariat ou de l'autonomie. Ainsi, l'adhésion à certaines corporations professionnelles, bien que libre en théorie, devient en réalité une obligation légale pour qui veut faire reconnaître ses compétences. De même, le contrôle qu'une telle corporation peut exercer sur l'ensemble d'une profession, la place dans une situation ambiguë entre la défense des intérêts de ses membres et les responsabilités contractées envers les institutions publiques qui lui déléguent ce pouvoir.

Les sociétaires constituent l'assise du mouvement et y sont reliés par une notion de contrat qui définit leurs conduites à l'intérieur du groupe. Ils en exercent le contrôle par l'intermédiaire de dirigeants choisis selon un mode démocratique. Cette représentation engendre des relations de pouvoirs et d'autorité qui se traduisent par une différenciation plus ou moins marquée entre les élus et la base. Le degré d'organisation varie selon le nombre de membres, les objectifs visés et les moyens mis en oeuvre pour les réaliser. La formalisation des structures administratives est ainsi à mettre en rapport avec l'accroissement de la taille et de l'activité⁷.

L'affaiblissement des liens traditionnels de voisinage et de communauté, l'instrumentalisation des contacts sociaux et la recherche de nouveaux cadres de sociabilité contribuent fortement au développement de la vie associative dans la société industrielle moderne. Les associations se multiplient alors rapidement, suivant une double tendance à la spécialisation et à la diversification.

La Chambre de Commerce de Trois-Rivières constitue une expression particulière de l'associationnisme contemporain. S'inspirant de la tradition des *Boards of Trade* britanniques, implantée au Québec depuis le début du siècle

⁷ On relève habituellement quatre phases successives dans l'évolution interne des associations : la conquête, liée au contexte d'enthousiasme collectif entourant la création du groupe et dominée par des idéaux d'égalitarisme impliquant une démocratie directe et une participation active ; la consolidation économique, issue des impératifs financiers de la survie du mouvement et entraînant une structure du pouvoir différenciée ; la coexistence, rattachée à l'augmentation des effectifs et se caractérisant par une formalisation des rapports entre les dirigeants et la base, ainsi que par un faiblissement de la participation ; le pouvoir des administrateurs, associée à la prise en main des organes décisionnels par les technocrates. Albert Meister, *La participation dans les associations*, Paris, Les Éditions ouvrières (Initiation sociologique), 1974, pp. 189-212.

dernier, elle a pour origine le regroupement des divers agents intéressés par le développement économique local. Son but avoué est de promouvoir les intérêts collectifs et individuels de ses membres qui sont liés en majeure partie à l'essor de l'industrie et du commerce⁸.

Issue du processus de modernisation de la société québécoise, elle est le porte-parole privilégié de la libre entreprise. A ce titre, elle s'insère dans les réseaux de pouvoirs locaux où elle tient le rôle d'un groupe de pression agissant sur les centres de décision afin de faire valoir ses points de vue et réaliser ses objectifs. Agent de mobilité sociale, elle contribue à l'ascension et à l'affirmation de certaines couches de la population rattachées au monde des affaires. Elle est à la fois un cadre de sociabilité offrant l'opportunité d'accroître les solidarités d'intérêts et un lieu de distinction s'inscrivant comme une étape importante dans la trajectoire sociale de l'élite locale.

Apparue initialement en 1871, la Chambre de Commerce de Trois-Rivières renaît officiellement en 1881, au lendemain d'une éclipse passagère. Elle réussit dès lors à traverser l'épreuve du temps. Son histoire, qui s'échelonne sur plus de cent ans, coïncide avec une phase essentielle du développement économique régional, à savoir la mise en place d'une infrastructure industrielle élaborée et l'émergence de nouveaux groupes sociaux qui s'y rattachent.

⁸ "Le but de la Chambre est de promouvoir les intérêts économiques, civiques et sociaux, le bien-être de la population de la cité des Trois-Rivières, le développement industriel et commercial de cette cité et de la région qui l'environne". Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Projet de résoante des règlements*, [s.l.], Chambre de Commerce de Trois-Rivières, février 1948, article 2.

La connaissance des agents qui la composent et des rapports qu'ils y entretiennent doit permettre de voir comment s'articulent les divers groupes en présence et de préciser leurs rôles au sein de l'association. Notre étude, de type sociographique, se propose donc de retracer l'évolution de l'organisme sous l'angle de la participation. Elle comporte trois volets. Le premier, qui sert de toile de fond à l'ensemble de la démarche, décrit les transformations structurelles de la Chambre de Commerce en s'attardant plus particulièrement aux conditions régissant l'adhésion des membres, aux stratégies de mobilisation, aux cadres administratifs et à l'exercice du pouvoir. Le second établit le profil des sociétaires d'après leurs caractéristiques socio-démographiques et socio-professionnelles afin de mettre en évidence les assises et la dynamique sociales du mouvement. Le troisième analyse la composition des organes intermédiaires et de direction dans le but de cerner les acteurs qui assument le leadership de l'organisation.

Les procès-verbaux des assemblées générales et des réunions du conseil d'administration constituent la principale source exploitée. Ils sont disponibles de 1881 à 1900, de 1909 à 1917 et de 1926 à 1972. Les archives des années 1901 à 1908 et 1918 à 1925 ont de toute évidence été perdues, alors que celles postérieures à 1972 n'ont pas été accessibles. Cette source, riche en détails de toute sorte, permet de voir évoluer la Chambre de Commerce au fil du temps en nous renseignant sur les multiples facettes de son organisation. Les sujets abordés concernent aussi bien la participation des membres que la structuration du pouvoir et les actions entreprises.

Les journaux locaux suppléent en partie aux procès-verbaux non disponibles. On y retrouve couramment des compte rendus d'assemblées

générales, incluant les présences, les résultats des élections, la composition des nouveaux conseils d'administration et, occasionnellement, celle des comités. Des listes de membres, publiées sous forme de bottins annuels depuis 1970-71, permettent de compléter les données relatives aux effectifs et de repérer les équipes dirigeantes jusqu'en 1981. Les statuts et règlements, mis à jour en de nombreuses occasions, contribuent à établir le cadre formel de l'association et à mieux connaître les mécanismes qui en régissent le fonctionnement. De même, des rapports internes apportent des éclaircissements sur les aspects financiers et administratifs.

Des sources complémentaires servent également à préciser les caractéristiques professionnelles de nombreux membres. Il s'agit surtout d'annuaires d'adresses, disponibles pour la majeure partie de la période, ainsi que de listes électorales municipales. Enfin, les recensements décennaux, de 1871 à 1981, fournissent des éléments de comparaison avec la population trifluvienne.

La stratégie d'enquête repose sur l'élaboration de deux fichiers. Le premier recense individuellement chacun des membres en indiquant, outre leur nom, les dates exactes ou présumées d'entrée et de sortie et, si elle apparaît, la raison invoquée lors de leur retrait, ainsi que tout renseignement susceptible de cerner leurs activités professionnelles. Le second s'attarde plus spécifiquement à repérer la composition des organes intermédiaires et de direction, incluant les comités, les nominations, tant internes qu'externes, et les conseils d'administration, en prenant soin de noter les responsabilités détenues par chaque titulaire. Nous accordons aussi une attention particulière à l'ensemble des informations permettant de retracer l'évolution de l'organisme.

L'étape suivante consiste à enrichir le fichier nominatif en complétant les dossiers de membres dont l'information présente des déficiences en regard de la profession. Cette recherche, faite à l'aide des annuaires d'adresses et des listes électorales, est guidée par la prudence pour éviter toute méprise dans les cas d'homonymie. L'enquête orale sert d'ailleurs à contrôler les résultats en maintes occasions.

Le traitement des données comporte deux aspects fondamentaux. Le premier, sociographique, détermine le profil des membres d'après trois critères : le sexe, le groupe linguistique et la profession. Les deux premiers, attribués selon le nom, ce qui ne leur confère qu'une valeur indicative, sont repérés systématiquement. L'identification des professions, réalisée dans une très forte proportion, fait l'objet d'une classification en catégories socio-professionnelles et en secteurs d'activités économiques. Les grilles de classement utilisées s'inspirent de celles élaborées par Gérard Bouchard et Christian Pouyez dans le cadre du *Programme de recherches sur la société saguenayenne de l'Université du Québec à Chicoutimi*, et font l'objet d'une note explicative en appendice. Les sociétaires sont regroupés d'après leurs niveaux de responsabilité afin de différencier les fondateurs, les simples membres, les titulaires de fonctions intermédiaires et de fonctions de direction.

Le second aspect, plus général, expose les données se rapportant aux effectifs et à la mobilisation, tels les catégories de membres, les adhésions et les retraits, les taux de participation aux élections et aux assemblées générales, les proportions de titulaires de fonctions dotées de responsabilités, en tenant compte, lorsque cela s'avère possible, du profil social des divers types de participants.

A l'exception de quelques chiffres fournis sur une base annuelle, la plupart des données sont regroupées par tranches de dix ans. Cette unité de mesure, assez souple pour offrir une vision dynamique des transformations de l'assise sociale de l'association et des principaux aspects de la participation, permet en outre d'établir des rapprochements avec les recensements décennaux. Les statistiques sont présentées sous forme de tableaux en appendice, dont sont extraits nombre de figures synthèses qui illustrent le texte.

L'ouvrage se compose de trois chapitres correspondant à autant d'étapes majeures dans l'évolution de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières. Chacun débute par un court rappel du contexte économique et social, puis aborde successivement les principaux aspects de l'étude, c'est-à-dire l'adhésion et la mobilisation des membres, leur profil sociographique, la structuration et l'exercice du pouvoir.

Le premier chapitre, qui couvre la période de 1871 à 1921, s'attarde aux origines du mouvement avant d'en retracer les transformations qui l'amènent progressivement d'un club select réservé exclusivement à l'élite économique vers une association d'affaires reposant sur une assise plus large. Cette ouverture se concrétise surtout au tournant du siècle et se traduit non seulement par l'admission de représentants de groupes sociaux autrefois absents ou peu présents, mais aussi par la disparition du noyau de fondateurs qui assurait jusqu'alors le leadership de la Chambre de Commerce. Les années qui suivent voient la mise en place de structures administratives plus formelles et l'élaboration de stratégies de mobilisation destinées à stimuler l'intérêt des

membres, établissant ainsi le cadre de nouvelles relations entre les élus et la base en réponse à la croissance des effectifs.

Le second chapitre évoque les conditions qui, de 1921 à 1951, concourent à l'affirmation de l'association comme groupe de pression. Réorganisé au début des années vingt, l'organisme connaît une reprise sous l'ascendant de nouveaux leaders. La crise économique des années trente met cependant un frein momentané à son expansion et on note même un retour vers les professions traditionnellement rattachées au monde des affaires, au détriment de nouvelles catégories sociales. La prospérité engendrée par la Deuxième Guerre mondiale relance pourtant le mouvement qui ouvre désormais ses portes à quiconque s'y intéresse. L'augmentation des effectifs est toutefois associée à une expansion des structures administratives qui n'est pas sans précipiter le processus de formalisation ébauché à l'époque précédente.

Le dernier chapitre jette un regard sur les effets de l'élargissement de l'assise sociale de la Chambre de Commerce, de 1951 à 1981. La croissance et le renouvellement rapides des effectifs, liés à une participation institutionnelle des milieux d'affaires, s'accompagnent d'une distanciation plus marquée entre les élus et la base, ainsi que d'un relâchement des liens de solidarité envers le groupement. Le nombre de sociétaires chute brusquement au début des années soixante-dix, obligeant les dirigeants à revoir leurs stratégies de mobilisation. Les effets d'une gestion plus dynamique se traduisent par une remontée des effectifs, bien qu'ils ne rattrappent pas complètement le niveau des années soixante.

CHAPITRE I

1871-1921 : D'UN ORGANISME DE PRESTIGE

À UNE ASSOCIATION D'AFFAIRES

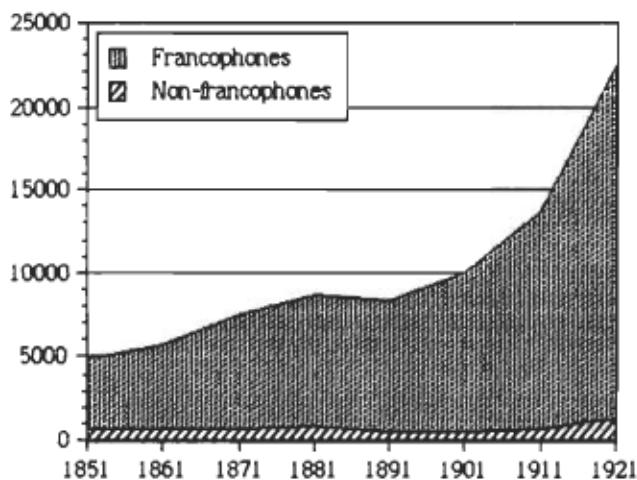
Située à mi-chemin de Québec et de Montréal, à la jonction du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saint-Maurice, Trois-Rivières bénéficie d'un emplacement géographique favorable : à la fois port fluvial et voie d'accès de la Mauricie. Malgré cet avantage, l'agglomération se développe lentement et, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, elle ne remplit qu'un rôle de chef-lieu pour le monde rural avoisinant.

En 1851, la ville compte 4 936 habitants et son rayonnement s'exerce surtout par le truchement de ses fonctions administratives. Outre les Forges du Saint-Maurice, le secteur de la fabrication se limite à de rares ateliers, le plus souvent de type artisanal, et le volume des échanges commerciaux demeure restreint. Les non-francophones, en particulier les anglophones d'origine britannique, malgré leur faiblesse numérique, contrôlent une part importante de l'économie locale, tandis que l'élite francophone oeuvre principalement dans les professions libérales.

Durant les années subséquentes, le peuplement gagne l'arrière-pays, stimulé par l'exploitation intensive des forêts. Ce mouvement d'expansion régionale a des répercussions directes sur le développement de Trois-Rivières qui déjà, en 1871, compte 7 570 habitants. A sa fonction de centre de transit et de services, se greffe désormais une fonction industrielle axée en majeure partie sur

la matière ligneuse. La grande entreprise, essentiellement les scieries, est généralement aux mains des non-francophones détenteurs de capitaux importants, alors que l'entrepreneurship francophone se manifeste plutôt au niveau d'établissements de dimension modeste.

Figure 1
Population de Trois-Rivières (1851-1921),
d'après les groupes linguistiques



Source : *Recensements du Canada*.

La période de 1875 à 1891 se caractérise par un affaissement du marché du bois de sciage qui met un frein momentané à la prospérité économique. Plusieurs établissements sont acculés à la faillite et, au plus fort de la crise, la population trifluvienne accuse une baisse sensible.

La situation ne se redresse qu'à l'orée du XX^e siècle, grâce à de nouveaux investissements. On assiste alors à la mise en place d'une infrastructure industrielle élaborée, contrôlée de l'extérieur et articulée autour de l'exploitation des ressources hydro-électriques et de la modernisation des entreprises. Des

usines de pâtes et papiers remplacent des scieries, tandis que d'autres activités économiques, auparavant en perte de vitesse, sont relancées.

La population de Trois-Rivières bénéficie amplement de la reprise et connaît une croissance vigoureuse : elle double en l'espace de vingt ans et atteint 22 367 habitants en 1921. Les non-francophones monopolisent dorénavant la plupart des fonctions de direction et de gestion dans la grande entreprise. Les francophones, pour leur part, sont toujours très actifs dans les domaines traditionnels, tels le commerce et les professions libérales, mais ils investissent aussi de plus en plus le secteur de la fabrication.

Des origines bourgeoises

Résolu. - Qu'il est désirable de former une association de marchands et autres intéressés dans le commerce de la cité pour la discussion des questions commerciales et pour travailler à l'unité d'opinion sur les affaires qui peuvent toucher aux intérêts de la cité¹.

C'est par cette résolution, adoptée par quatorze des plus influents représentants de l'élite locale², lors d'une assemblée tenue le 26 avril 1871, que la "Chambre de Commerce de Trois-Rivières - The Three Rivers Chamber of Commerce" voit le jour. Sa création répond au besoin qui se faisait sentir depuis

¹ s.a., "Chambre de Commerce de Trois-Rivières", *Le Constitutionnel*, 28 avril 1871, p. 2.

² Les membres fondateurs en 1871 sont : George Balcer, Henry Mathias Balcer, Alexander Baptist, George Baptist, James Dean, Elzéar Gérin, George Baillie Houlston, James Mc Dougall, Thomas Mc Dougall, William Mc Dougall, J.-W. Ormsby, James Shortis, H.-R. Symnes, John-V. Woolseley.

un certain temps déjà parmi les hommes d'affaires trifluviens de disposer d'un organisme destiné à promouvoir leurs intérêts et d'un lieu de rencontre propice au développement de liens de solidarité³.

Nous ne possédons guère de renseignements sur les structures de l'association à ses débuts, sinon qu'elle prend la forme d'une "société à responsabilité limitée" au capital de 1 000 \$, pouvant être doublé si nécessaire, et réparti en actions de 10 \$ chacune : la cotisation annuelle y est de 10 \$, même pour les actionnaires. S'y greffe également une "chambre de lecture"⁴, accessible aux non-membres moyennant une contribution de 5 \$ par an : elle n'est que de 2 \$ pour les étudiants et les jeunes commis. La direction est assurée par un conseil d'administration élu, composé de neuf personnes. James Mc Dougall en est le premier président.

De toute évidence réservée à la bourgeoisie d'affaires, la Chambre de Commerce d'alors se rapproche sans doute davantage d'un club sélect que d'un véritable groupe de pression⁵. Ses fondateurs, presque exclusivement des non-

³ "Nos négociants, marchands et hommes d'affaires ont besoin d'un point de ralliement, d'un endroit où ils puissent se rencontrer sur terrain neutre et discuter entre eux les intérêts qui les concernent." s.a., s.t., *Le Constitutionnel*, 8 mai 1871, p. 2.

⁴ La présence de cette chambre de lecture n'est pas sans rappeler le club britannique ou le cercle français tels qu'ils existent encore à l'époque et révèle qu'au delà des intérêts strictement professionnels il y a aussi une volonté de se réunir pour partager des activités communes de loisirs. Nous sommes donc en présence d'une manifestation de sociabilité typiquement bourgeoise. Voir à ce sujet Maurice Agulhon, *Le cercle dans la France bourgeoise 1810-1840 : étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, Armand Colin, 1977, 105 p.

⁵ Il ne faut pas perdre de vue que Trois-Rivières est encore une ville modeste et peu industrialisée à cette époque. Dans de telles circonstances, la nécessité d'un groupe de pression se fait beaucoup moins sentir que celle d'un organisme de prestige alliant à la fois les aspects professionnels et sociaux.

francophones⁶, constituent le cœur de l'élite trifluvienne et contrôlent une part appréciable du capital régional. On y retrouve surtout des propriétaires d'entreprises, en particulier des entrepreneurs en bois de sciage et des commerçants aisés, ainsi que des cadres supérieurs oeuvrant dans le secteur de la finance et des représentants des professions libérales⁷.

Figure 2
Regroupement des catégories socio-professionnelles

Patronat:	<i>Dirigeants de grandes entreprises</i> <i>Propriétaires d'entreprises</i> <i>Petits propriétaires</i> <i>Producteurs agricoles</i> <i>Artisans</i>
Cadres:	<i>Hauts fonctionnaires</i> <i>Administrateurs publics</i> <i>Fonctionnaires locaux</i> <i>Cadres supérieurs</i> <i>Cadres intermédiaires</i>
Professions libérales:	<i>Professions libérales</i>
Prof. et tech. salariés:	<i>Prof. et tech. salariés</i>
Autres:	<i>Employés de bureau</i> <i>Contremaitres</i> <i>Ouvriers qualifiés</i> <i>Ouvriers non qualifiés</i>

Source : G. Bouchard et C. Pouyez (grille modifiée).

⁶ Un seul des quatorze membres initiaux appartient au groupe linguistique francophone.

⁷ On peut consulter des notices biographiques sur la plupart des fondateurs dans l'étude de François Guérard, *Les notables de Trois-Rivières au dernier tiers du XIX^e siècle*, Université du Québec à Trois-Rivières (mémoire de maîtrise en Études québécoises), 1984, 137 p.

L'influence de l'association repose avant tout sur le prestige individuel de ses membres, associé à leur réussite économique. Elle reste pratiquement fermée aux autres catégories sociales et prend peu d'expansion. Après un an d'existence, elle ne compte que 37 inscriptions. Les journaux de l'époque demeurent muets sur les actions entreprises, s'il y en eut, et se contentent de signaler de rares assemblées générales. Puis, à partir du milieu de 1873, on en perd toute trace et il faut attendre jusqu'à la décennie suivante pour qu'un groupe de citoyens intéressés lui procure un second souffle en jetant de nouvelles bases.

C'est le 28 décembre 1881, à l'Hôtel de Ville de Trois-Rivières, que le mouvement reprend vie grâce aux efforts concertés d'une quarantaine d'individus appartenant au milieu des affaires⁸. La déclaration de fondation élaborée à cette occasion indique clairement que le "Three Rivers Board of Trade" prend la relève de la Chambre de Commerce des années précédentes⁹. D'ailleurs,

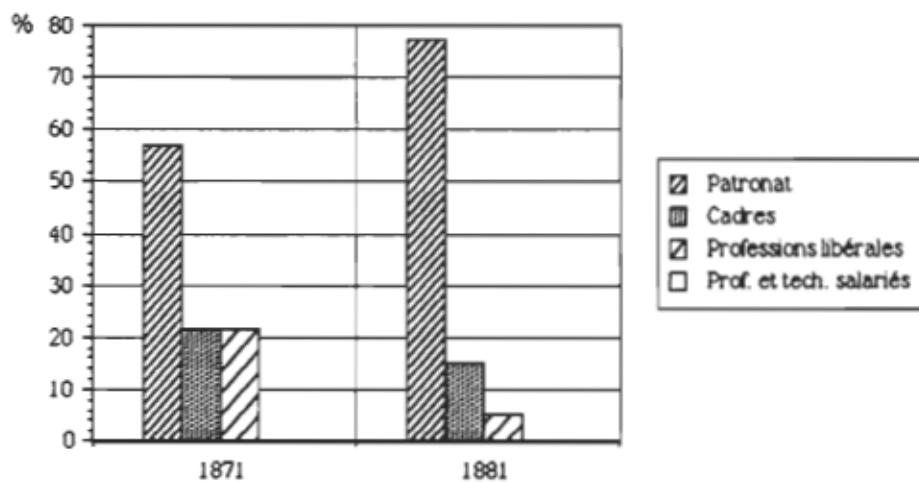
⁸ Les membres fondateurs en 1881 sont : Adolphe Balcer, George Balcer, Henry Mathias Balcer, P.-H.-E. Balcer, Alexander Baptist, John Baptist, F.-X. Bellefeuille, Thomas Bournival, E. Bradley, Louis Brunelle, L.-F.-F. Buisson, Onésime Carignan, James Dean, J.-A. Gagnon, J.-A. Gélinas, Octave Girard, J.-N. Godin, J.-P. Godin, J. Henshaw, L.-A. Hoerner, N.-E. Lajoie, L.-J. Marcoux, George Mc Dougall, James Mc Dougall, John Mc Dougall, Samuel Nixon, J.-B. Normand, T.-E. Normand, P.-E. Panneton, W.-C. Pentland, H.-I. Pothier, Joseph Reynar, William Ritchie, E.-A. Rocheleau, J.-C. Rousseau, J. Siegel, Honoré Thérien, Olivier Trudel, P.-B. Vanasse, F.-G. Wotherspoon. Deux membres, John Baptist et James Dean, dont les noms furent rajoutés au crayon sur le registre de l'association, n'étaient sans doute pas présents à l'assemblée générale de fondation. Toutefois, leurs noms apparaissent sur le certificat d'enregistrement et, à ce titre, ils doivent être considérés comme faisant partie du groupe des membres fondateurs.

⁹ "We whose signatures are hereto appended do hereby associate ourselves as the Three Rivers Board of Trade which we desire to reorganize on a better footing and more permanent basis than have heretofore existed and to be composed exclusively of gentlemen engaged in mercantile business in the City of Three Rivers." Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Procès-verbaux, Assemblée générale du 28 décembre 1881*.

cinq des membres fondateurs de 1871, soit plus du tiers, font également partie du groupe de 1881.

Le nouvel organisme mise sur une assise plus large: il est un peu moins sélectif que son prédécesseur et accueille même quelques représentants de professions relativement modestes. Les francophones y sont aussi en plus grand nombre et, avec 21 membres sur 40, ils atteignent à un certain équilibre par rapport aux non-francophones. Malgré tout, le mouvement conserve sa vocation antérieure et est toujours réservé à l'élite économique.

Figure 3
Fondateurs (1871-1881),
d'après les principales catégories socio-professionnelles

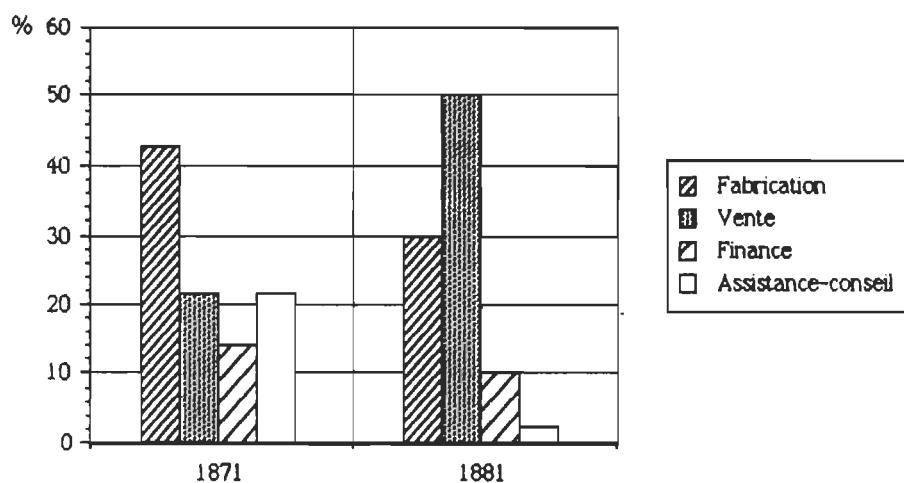


Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

En effet, l'étude de ce second noyau révèle que plus de 75% des fondateurs se rattachent au patronat. Parmi eux, les dirigeants d'entreprises employant un personnel assez nombreux pour impliquer une spécialisation et une hiérarchisation des tâches sont présents dans une proportion de deux pour un et constituent la catégorie socio-professionnelle la plus active. Ce sont surtout des

non-francophones et ils oeuvrent aussi bien dans le secteur de la fabrication que dans celui de la vente. Par ailleurs, les propriétaires d'établissements de moindre envergure, qui assume non seulement des fonctions de gestion mais prennent aussi part activement aux différentes étapes de production ou de mise en marché, de même que les artisans qui ne s'en distinguent que par l'aspect manuel de leurs tâches, font leur entrée. Ils se recrutent en majorité chez les francophones et la vente est leur secteur de prédilection¹⁰.

Figure 4
Fondateurs (1871-1881),
d'après les principaux secteurs d'activités économiques



Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

On note aussi la présence de plusieurs gestionnaires salariés dont les responsabilités s'apparentent à celles du patronat. Il s'agit, soit de cadres

¹⁰Les catégories socio-professionnelles et les secteurs d'activités économiques utilisés proviennent des grilles de classement élaborées par Gérard Bouchard et Christian Pouyez dans le cadre du *Programme de recherches sur la société saguenayenne de l'Université du Québec à Chicoutimi*. Nous avons cependant apporté quelques modifications à ces dernières afin de les adapter à notre sujet d'étude. Les grilles originales et modifiées, ainsi que les explications appropriées, se trouvent à l'appendice I.

supérieurs qui s'acquittent de fonctions de gérance, en particulier dans le secteur de la finance, soit de cadres intermédiaires qui exercent des tâches d'encadrement sous le contrôle de supérieurs hiérarchiques. Ce sont essentiellement des non-francophones.

Enfin, les professions libérales, qui sont entourées de beaucoup de prestige à cette époque, comptent deux représentants qui se répartissent entre les deux groupes linguistiques. On retrouve aussi un employé de bureau, mais il n'est pas exclu que ce francophone, au service d'une banque, soit en réalité un cadre intermédiaire.

Comme on peut le constater, les non-francophones détiennent habituellement des positions sociales plus élevées que les francophones et cette situation leur confère une forte influence au sein du mouvement¹¹. Ce sont d'ailleurs eux qui sont à l'origine de la nouvelle impulsion et qui prennent les choses en main dès le début, tout en ayant soin de s'adoindre les éléments les plus dynamiques de la communauté francophone.

Lors de l'assemblée de fondation, on procède à la formation d'un comité exécutif provisoire qui a pour mandat de veiller aux destinées de l'association en attendant le parachèvement de son organisation: Alexander Baptist en est le président, J.-N. Godin le vice-président et George Balcer le secrétaire-trésorier. Les

¹¹Au début, les procès-verbaux de l'association sont rédigés uniquement en anglais. A partir de 1882, le français est utilisé mais les motions importantes sont toujours accompagnées d'une traduction. De même, les statuts et règlements sont publiés dans les deux langues.

mois qui suivent voient l'adoption de statuts et règlements¹², de même que l'élection d'un premier conseil d'administration. Enfin, son enregistrement auprès du Secrétaire d'État à Ottawa lui confère une reconnaissance officielle. A l'automne 1882, la Chambre de Commerce de Trois-Rivières est définitivement mise sur pied.

Une assise étroite

Faute d'avoir pu retracer un exemplaire des premiers règlements de l'association, on ne peut guère affirmer avec précision quels étaient, à l'origine du moins, les critères d'adhésion à la Chambre de Commerce de Trois-Rivières. La déclaration de fondation, si elle nous éclaire un peu lorsqu'elle fait allusion aux "gentlemen engaged in mercantile business", reste quand même assez vague. Cependant, les procès-verbaux présentent souvent les membres comme des commerçants, des industriels et des financiers. A partir de 1902, s'ajoutent les professions libérales puis, quelques années plus tard, les fonctionnaires municipaux¹³.

Des individus appartenant à d'autres horizons sont également admissibles dans la mesure où leur candidature est proposée par le conseil d'administration

¹²Les statuts et règlements de la Chambre de Commerce locale s'inspirent de "l'Acte autorisant l'incorporation des Chambres de Commerce dans le Dominion", datant de 1874, ainsi que de ceux des Boards of Trade de Montréal et de Québec. Chambre de Commerce de Trois-Rivières. *Procès-verbaux, Assemblée générale spéciale des 9 et 10 juin 1882*.

¹³Les règlements révisés précisent : "Les personnes intéressées dans le commerce, l'industrie, la finance, les marchands retirés des affaires, les employés civils et les membres de toutes les professions libérales sont éligibles comme membres de la Chambre." s.a., *Règlements de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*, s.l., Imprimerie Commerciale, 1911, Art. 4.

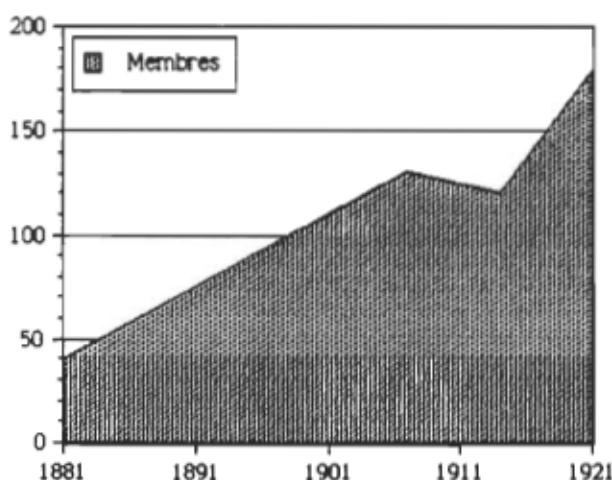
plutôt que par de simples membres. Le processus d'adhésion demeure toutefois sensiblement identique: proposition par écrit de la part de deux membres, adoption par le conseil d'administration, affichage au lieu de réunion et scrutin à l'assemblée générale hormis, bien entendu, les cas d'approbation unanime. S'il y a scrutin, ce dernier est secret et prend la forme d'un ballotage où une voie négative annule trois voies positives, si bien que le candidat doit être accepté par plus de 75% des membres présents. Cette procédure permet sans doute d'éliminer des cas controversés mais, à notre connaissance, deux candidatures seulement furent rejetées en dernière instance : celle d'un épicier, portant la mention "refusé" sans autre explication, de même que celle d'un individu dont la profession nous est inconnue mais "qui ne paraît pas rencontrer les exigences des règlements quant à la qualification"¹⁴. Ainsi, tout porte à croire que le conseil d'administration effectuait un travail de sélection lors de l'analyse des candidatures et que seuls les cas jugés valables étaient référés à l'assemblée générale.

Au début, le montant de la cotisation annuelle est fixé à 5 \$. Afin de favoriser le recrutement, on décide de le réduire à 2 \$ en 1884, tout en maintenant un droit d'admission à 5 \$, lequel inclut la cotisation de la première année. La cotisation annuelle augmente ensuite régulièrement pour atteindre de nouveau 5 \$ en 1910. Elle est payable à l'avance et les retardataires s'exposent, dans un premier temps, à la perte de leur droit de vote aux assemblées générales puis, après douze mois, à la radiation de la liste des membres.

¹⁴Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Procès-verbaux, Assemblées générales des 26 janvier 1887 et 9 juin 1909*.

Certains individus jouissent cependant d'un statut spécial au sein du groupement et sont exemptés de ladite cotisation. C'est le cas notamment du maire de Trois-Rivières et du président de la Commission du Havre qui, dès 1899, sont de facto considérés membres actifs de l'association pour la durée de leurs mandats. Enfin, l'année 1905 voit l'apparition des deux premiers membres honoraires : George Balcer qui fut secrétaire-trésorier du mouvement pendant près d'un quart de siècle¹⁵ et James H. Worman, consul américain, dont nous ignorons le rôle exact à la Chambre de Commerce.

Figure 5
Effectifs (1881-1921)



Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

L'association demeure donc restrictive et semble beaucoup plus préoccupée par la qualité de ses membres que par leur quantité. Dans ces conditions, elle ne prend guère d'ampleur et ne possède qu'une faible capacité de renouvellement.

¹⁵George Balcer démissionne de son poste de secrétaire-trésorier en 1898 après avoir occupé cette fonction pratiquement depuis le début de la première version de la Chambre de Commerce, dont il est d'ailleurs un des membres fondateurs.

D'ailleurs, le nombre d'adhésions par décennie reste pendant longtemps sous la barre des 100. Son ouverture partielle¹⁶, au début du siècle, lui permet toutefois d'augmenter sensiblement ses effectifs : de 40 lors de la fondation, ils s'élèvent à 131 en 1907-08, puis diminuent à 120 en 1914-15.

Comme le mouvement est encore peu structuré et qu'il n'existe pas de stratégie de mobilisation particulière, les dirigeants se voient souvent dans l'obligation d'improviser afin de maintenir l'intérêt de la base. Dès 1884, le président déplore le peu d'empressement des membres à se réunir et "l'état de protestation générale" dans lequel se trouve l'association¹⁷. Des mesures incitatives sont alors prises pour donner à ces derniers l'opportunité de développer des liens de solidarité susceptibles de renforcer la cohésion du groupement. C'est à cette occasion que le montant de la cotisation annuelle est réduit et qu'un comité, spécialement mandaté, entreprend des démarches auprès des autorités publiques pour disposer d'un local pouvant servir de lieu de rencontre¹⁸. Quelque temps plus tard, une excursion à caractère social est organisée sur la "ligne de traverse" en direction de Saint-Jean-Deschaillons et, devant le succès de l'entreprise, on se propose d'en faire un événement annuel¹⁹.

¹⁶Ainsi, les professions libérales sont constamment présentes à la Chambre de Commerce, mais la modification des critères d'admission en leur faveur permet d'en augmenter le nombre de façon significative.

¹⁷Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Procès-verbaux*, Réunion du conseil d'administration du 9 septembre 1884.

¹⁸La Chambre de Commerce installe successivement ses quartiers à l'Hôtel de Ville de Trois-Rivières, à la Commission du Havre et à l'édifice fédéral abritant le Bureau de poste. A partir de 1913, elle doit finalement se résoudre à effectuer la location d'espaces auprès de quelques-uns de ses membres.

¹⁹Nous ignorons si cette activité eut réellement des suites. Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Procès-verbaux*, Assemblée générale spéciale du 7 juin 1899.

Ces initiatives ne sont que des expédients et elles ne produisent guère les résultats escomptés. Le nombre de membres qui ne sont pas en règle augmente sans cesse et, en 1896, le conseil d'administration doit se résoudre à prendre les grands moyens: un perceleur est embauché afin d'accélérer la rentrée des cotisations²⁰ et les retardataires sont dorénavant menacés d'expulsion après l'envoi d'un avis formel. Peine perdue, en 1900, les arrérages atteignent la somme de 160 \$.

C'est sans doute ce qui incite la direction, en 1905, à entreprendre une campagne de sensibilisation auprès de la population afin de relancer le mouvement. Le journal *Le Trifluvien* y collabore en publiant un article où il reproche aux hommes d'affaires locaux de ne pas assez s'intéresser à la Chambre de Commerce²¹. Cet appel à la mobilisation semble vain car, après l'incendie du 22 juin 1908 qui détruit la majeure partie des registres de l'association, le secrétaire-trésorier admet publiquement que très peu de membres sont en règle. Il en est de même de la tentative de réorganisation, au lendemain du sinistre. Malgré l'implication du journal *Le Nouveau Trois-Rivières* qui agit comme intermédiaire pour recueillir les demandes d'adhésions, seulement 18 anciens membres se manifestent lors des six premiers mois²².

²⁰Les services de Jos Thompson sont retenus au tarif de 10% des montants perçus. Une première somme de 10 \$ lui est versée en 1896. Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Procès-verbaux, Réunions du conseil d'administration des 4 juin 1896 et 1er août 1898*.

²¹s.a., "Notre Chambre de Commerce", *Le Trifluvien*, 27 janvier 1905, p. 4.

²²s.a., "Chambre de Commerce", *Le Nouveau Trois-Rivières*, 18 février 1909, p. 1.

Le malaise persiste et, en 1912, le conseil d'administration doit de nouveau faire appel aux services d'un percepteur pour assainir les comptes²³. Le président résume d'ailleurs très bien la situation dans son rapport annuel de 1913 : "La tâche que nous nous étions imposée, de réorganiser la Chambre de Commerce a été au-delà de nos forces, et nous n'avons pu faire autre chose que de conserver juste la vie à notre Chambre périclitante²⁴."

D'autres mesures sont alors mises de l'avant : les arrérages sont annulés dans le but évident de repartir à neuf, des dîners-causeries se tiennent sur une base régulière et un comité de recrutement voit le jour. Les résultats ne se font pas attendre et on note une recrudescence des adhésions. En contrepartie, plusieurs membres sont dorénavant rayés des listes pour cause de non-paiement de la cotisation et on doit régulièrement amender les règlements afin d'accorder aux retardataires des délais additionnels pour s'acquitter de leurs obligations.

En 1920, une importante campagne de recrutement est organisée à laquelle tous les membres sont invités à collaborer activement. Déjà, au milieu de l'année, on compte plus de 100 recrues et le quotidien *Le Nouvelliste*, sans doute emporté par l'enthousiasme, annonce un objectif de 600 membres²⁵. Le 11 novembre, à l'Hôtel de Ville de Trois-Rivières, un grand rassemblement public, dit "concert-

²³Il s'agit de F.-X. Vanasse, mais nous ne connaissons pas les détails de son engagement. Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Procès-verbaux, Assemblée générale du 9 avril 1912*.

²⁴Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Procès-verbaux, Assemblée générale du 13 mars 1913*.

²⁵s.a., "Chambre de Commerce", *Le Nouvelliste*, 2 novembre 1920, p. 2.

boucane", couronne le tout. Plus de 250 personnes y assistent, démontrant l'intérêt croissant du milieu des affaires envers l'organisme.

Malgré leur participation mitigée, la durée moyenne d'adhésion des membres est assez élevée. Elle se situe à plus de dix ans pour ceux qui ont fait leur entrée lors de la première décennie, puis elle baisse autour de sept ans pour tout le reste de la période. Les cinq premières années constituent vraisemblablement une étape décisive dans l'implication des nouveaux venus et on y enregistre plus de 60% des retraits. Une fois ce cap passé, la situation tend à se stabiliser malgré de légers écarts.

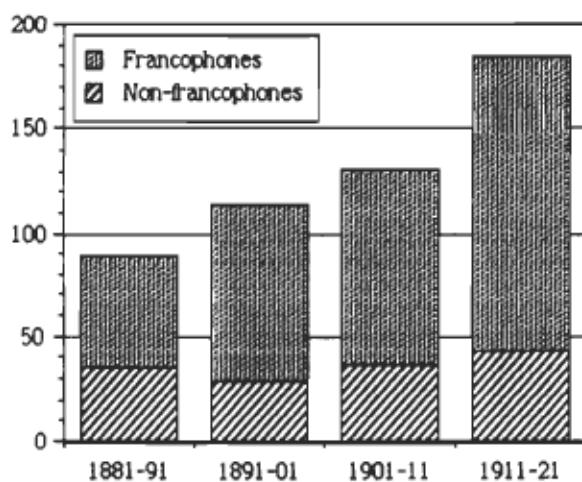
Au cours de la première décennie, on note la présence d'un important noyau de membres, plus de 20%, composé de militants de la première heure et dont la durée moyenne d'adhésion dépasse les vingt ans. Puis, il faut attendre jusqu'à la décennie 1901-11, pour qu'une autre tendance se dessine alors que près de 85% des membres quittent le mouvement en deça de dix ans.

Les raisons invoquées lors des retraits des membres sont souvent imprécises à cette époque, les procès-verbaux se contentant habituellement d'en signaler le fait. Dans les rares cas où nous possédons des précisions, en particulier pour les années 1911-21, les causes les plus fréquemment mentionnées sont le départ de la ville et l'expulsion pour non-paiement de la cotisation.

L'emprise du patronat

De 1881 à 1921, le nombre de membres actifs par décennie²⁶ progresse du simple au double, soit de 89 à 184. Cette hausse se fait surtout sentir vers la fin de la période et démontre une volonté d'expansion qui a des conséquences directes, non seulement sur le rayonnement de l'association, mais aussi sur le profil de la base.

Figure 6
Membres actifs (1881-1921),
d'après les groupes linguistiques



Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

Les non-francophones y sont très présents au début, ce qui est un indice de leur importance dans l'économie locale, mais ils perdent peu à peu de leur poids

²⁶ Il s'agit de tous les membres repérés au cours d'une même décennie. Compte tenu du renouvellement de la clientèle, leur nombre est beaucoup plus élevé que celui des effectifs à une date précise.

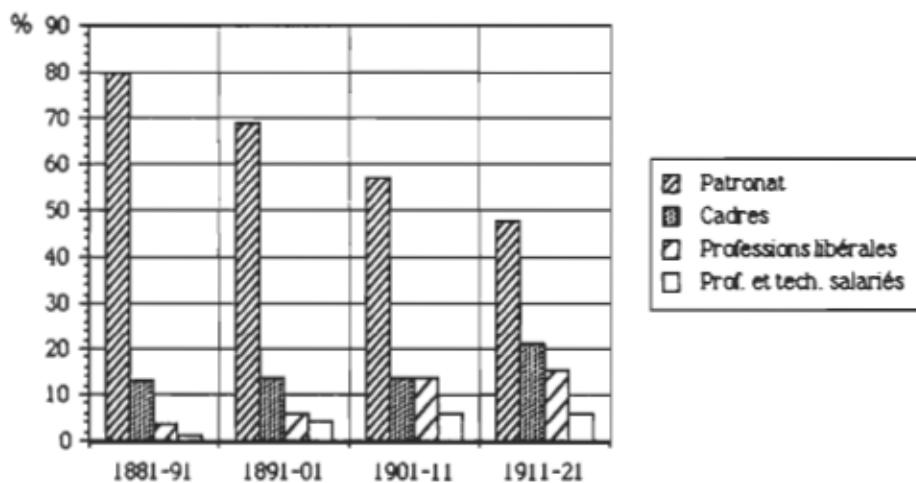
devant la montée des francophones qui profitent de l'ouverture des cadres de l'organisme. Ainsi, la proportion des premiers, qui est d'environ 40% en 1881-91, fléchit malgré un léger soubresaut et ne représente plus que 23% en 1911-21, alors que celle des seconds suit une courbe inverse.

Les quarante premières années se caractérisent avant tout par l'emprise du patronat et, plus spécifiquement, par la prépondérance d'un important capital régional. Cependant, l'émergence de nouvelles catégories sociales, notamment les cadres supérieurs et intermédiaires, les professions libérales, les professionnels et techniciens salariés et les employés de bureau, qui se concrétise de plus en plus au tournant du siècle, tend à modifier cette situation et à mieux répartir les groupes en présence au sein du mouvement.

Ainsi, de 1881 à 1891, le patronat fournit 80% des effectifs et, bien que cette proportion diminue ensuite d'environ 10% par décennie, 47% des membres y sont encore associés de 1911 à 1921. Les propriétaires d'entreprises employant un personnel assez nombreux pour justifier des tâches de gestion à part entière représentent près de la moitié de ce groupe à l'origine. Toutefois, le nombre de ces entrepreneurs, de ces industriels et de ces commerçants aisés accuse du recul avec le temps et leur part se réduit graduellement au tiers. A partir des années 1901-11, on note également la présence d'un dirigeant de la grande entreprise qui se distingue par l'ampleur considérable de l'unité de gestion concernée: il s'agit d'un des principaux actionnaires d'une usine de pâtes et papiers récemment installée. Les propriétaires d'établissements de taille modeste, voire de type familial, où la spécialisation des tâches est réduite au minimum, sont aussi fort actifs. Dès la première décennie, ces boutiquiers, épiciers, restaurateurs, artisans

et autres travailleurs indépendants composent plus de la moitié du patronat et leur nombre ne cesse d'augmenter au point d'en former les deux tiers à la fin de la période.

Figure 7
Membres actifs (1881-1921),
d'après les principales catégories socio-professionnelles



Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

Les cadres, ces gestionnaires salariés qui s'acquittent de fonctions de direction et de supervision dans les domaines publics, para-publics ou privés, sont relativement peu nombreux jusqu'en 1911, alors que leur proportion ne dépasse pas 14%. Ils connaissent toutefois une augmentation sensible lors de la décennie suivante, grâce en particulier à l'implantation de la grande entreprise, et comptent dorénavant 21% des effectifs. Parmi eux, les cadres supérieurs, dont les responsabilités s'apparentent le plus à celles du patronat, sont présents dans un ratio d'environ deux pour un. Ce sont pour la plupart des gérants d'institutions financières, tandis que les autres occupent des postes de commande dans l'industrie, le commerce ou les communications. Les fonctionnaires, qui constituent leur contrepartie dans le domaine public, n'adhèrent que

sporadiquement à l'association et on n'en repère jamais plus d'un par décennie. Le reste est formé de cadres intermédiaires qui, au sein des organisations complexes, possèdent des responsabilités limitées à une sphère d'activité particulière. Ces assistants-gérants, chefs de service et superviseurs oeuvrent généralement dans les mêmes secteurs que les cadres supérieurs, à l'exception de la vente où la taille des établissements justifie rarement ce type d'emploi.

Les représentants des professions libérales rassemblent jusqu'à 6% des membres au cours des deux premières décennies. Leur présence, à un moment où ils ne sont pas encore formellement admis par les règlements, s'explique vraisemblablement par des activités secondaires, notamment des transactions financières et immobilières. Avec l'entrée en vigueur de nouveaux critères d'adhésion les favorisant, en 1902, ils se multiplient rapidement, portant leur proportion à 14% en l'espace de dix ans. Aux avocats et aux notaires, seuls actifs auparavant, s'ajoutent maintenant des courtiers et des médecins.

Les professionnels et techniciens salariés, dont les tâches ne comportent pas de responsabilité de gestion, mais qui disposent en revanche d'un capital culturel souvent sanctionné par un diplôme, connaissent une évolution moins spectaculaire. Pratiquement absents au début, ces spécialistes, incluant les assureurs, les comptables et les journalistes, renforcent peu à peu leur position et, dès le tournant du siècle, ils comptent 6% des sociétaires.

Les autres catégories socio-professionnelles ne sont que faiblement représentées. On retrouve occasionnellement quelques employés de bureau remplissant des fonctions d'exécution au sens strict, en particulier des commis-vendeurs et des teneurs de livres, ainsi que de rares travailleurs manuels lors de

la dernière décennie, mais ces professions ont généralement peu d'affinités avec l'association et, dans les meilleures conditions, elles ne totalisent guère plus de 6% des effectifs.

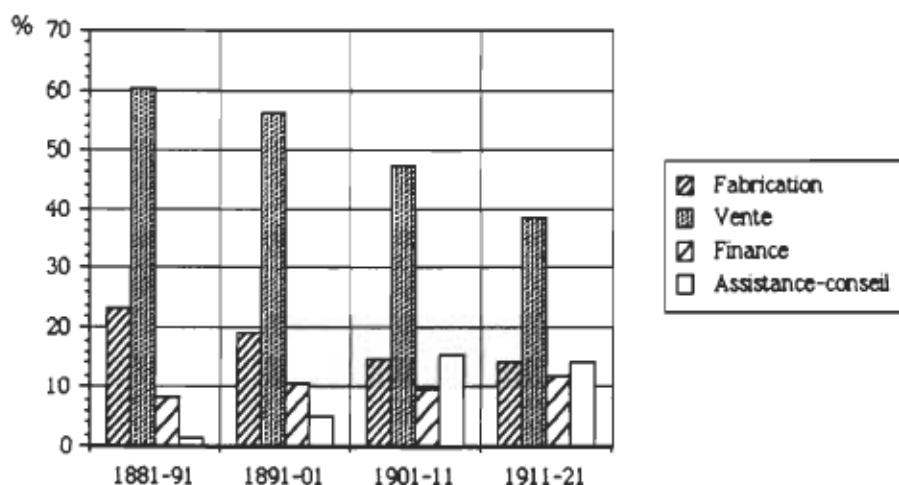
Ce tour d'horizon permet de constater que, même si le patronat se fait plus discret au sein du mouvement, la Chambre de Commerce est toujours largement contrôlée par l'élite économique. En effet, la multiplication des cadres supérieurs et des représentants des professions libérales compense en grande partie le retrait relatif des propriétaires et la proportion des membres qui occupent des fonctions de haut niveau de responsabilité reste toujours supérieure à 80%. En fait, ce sont l'ensemble des salariés, du gestionnaire au simple employé, qui profitent le plus de cette situation, doublant leur importance au cours de la période pour atteindre 33%.

Pendant longtemps, la majorité des sociétaires, peu importe leurs caractéristiques socio-professionnelles, oeuvrent dans un nombre restreint de secteurs d'activités économiques. Cette situation se modifie graduellement au tournant du siècle, à mesure que le recrutement s'intensifie et que le profil des membres se diversifie. De nouvelles activités économiques s'imposent alors de plus en plus, amorçant une tendance qui s'affirmera lors des prochaines décennies.

La vente est, de loin, le secteur d'activité économique de prédilection. Dès le début, le commerce en gros et au détail de marchandises diverses et les services spécialisés reliés à l'hébergement et à la restauration regroupent 60% des effectifs. Toutefois, le nombre de membres associés à ces domaines plafonne rapidement et, avec les années, leur emprise fléchit sans cesse. Si bien qu'en

1911-21, ils ne sont plus que 38%. On y retrace à la fois des petits exploitants et des propriétaires d'établissements assez importants pour embaucher du personnel salarié, et ce dans une proportion variant de deux à trois pour un, de même que quelques cadres supérieurs et un commis-vendeur.

Figure 8
Membres actifs (1881-1921),
d'après les principaux secteurs d'activités économiques



Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

Les sociétaires opérant dans la fabrication de produits finis et semi-finis connaissent un sort presque similaire. De 23% en 1881-91, leur poids accuse un recul de plus d'un tiers au cours des deux décennies suivantes, avant de se stabiliser aux environs de 14% avec l'implantation de nouvelles industries. Initialement, cette activité implique surtout des propriétaires d'entreprises employant une main-d'œuvre abondante et souvent qualifiée et, occasionnellement, des artisans travaillant à leur compte. Avec la reprise économique, elle compte jusqu'à un quart de salariés, notamment des cadres supérieurs et intermédiaires, ainsi que des travailleurs manuels.

Les représentants du secteur de la finance démontrent, quant à eux, beaucoup de stabilité. Au lendemain d'une expansion qui voit leur part s'élever de 8% à 11% au sein du mouvement, ces derniers réussissent à préserver leurs acquis en évoluant, à un point près, au même rythme que les effectifs. Ils affichent d'ailleurs un bilan de 12% à la fin de la période. Ce sont, deux fois sur trois, des cadres supérieurs s'acquittant de fonctions de gérance dans les succursales bancaires et les compagnies d'assurance, mais on note aussi la présence de cadres intermédiaires, de professionnels salariés et d'employés de bureau.

Les membres faisant carrière dans l'assistance-conseil, qui regroupe une gamme étendue de services professionnels destinés aux entreprises et aux particuliers, font également preuve de vigueur. Peu actifs à l'origine, ils prennent de l'importance dès la fin du siècle avant de se stabiliser aux environs de 15% à partir des années 1901-11. On y compte une forte proportion de professions libérales, en particulier dans le domaine juridique, et près d'un tiers de professionnels salariés et d'employés de bureau, oeuvrant le plus souvent en comptabilité.

Les autres secteurs d'activités économiques ne produisent qu'un nombre limité de sociétaires, mais la plupart enregistrent des gains sensibles, progressant de 7% à 17% au cours de la période. Leurs représentants appartiennent à des horizons professionnels variés et opèrent aussi bien dans la production de matières premières et d'énergie, que dans la construction, la réparation, le transport, la communication, le fonctionnement de l'État et, plus récemment, la santé et l'éducation.

Au-delà des grandes lignes que nous venons d'esquisser, il existe des différences notables entre les deux groupes linguistiques. Toute proportion gardée, les francophones se recrutent plus fréquemment parmi le patronat que les non-francophones. Cependant, ils sont rarement associés à des entreprises d'envergure, on les retrouve plutôt à la tête de petites exploitations. Cette tendance, loin de s'estomper, prend même de l'ampleur au fil des ans. Les autres catégories socio-professionnelles sont peu actives jusqu'au tournant du siècle, comptant à peine un cinquième de l'ensemble. Après cette date, le profil des francophones s'enrichit de la présence des professions libérales, puis des cadres, alors que le reste des salariés n'augmente que lentement. Mais déjà, les deux cinquièmes de ce groupe ne sont plus rattachés au patronat. La vente est, de loin, l'activité majeure et se démarque nettement des autres secteurs économiques. Cependant, de plus en plus de francophones relèvent de l'assistance-conseil, de la finance ou encore de secteurs moins en évidence. En contrepartie, la fabrication est toujours faiblement représentée.

Jusqu'en 1901, les non-francophones appartiennent dans une large part au patronat, bien que cette proportion soit moins élevée que chez les francophones. Mais, à l'opposée de leurs confrères, ils assument régulièrement la direction d'entreprises d'envergure et on ne les voit que rarement à la tête d'exploitations modestes. Avec le temps, l'emprise des propriétaires fléchit et ils sont rejoints, puis supplantés par les cadres supérieurs et intermédiaires. Pourtant, les non-francophones restent liés de près à la grande entreprise, que ce soit en qualité de patron ou de gestionnaire. L'importance des autres catégories socio-professionnelles, assez faible au début, s'élargit bientôt jusqu'au quart, grâce en

particulier à l'adhésion de représentants des professions libérales, de professionnels salariés et d'employés de bureau. La fabrication est sans conteste l'activité dominante, mais elle est suivie de près par la vente, du moins au début. Cette dernière perd ensuite de son impact et se retrouve pratiquement au même niveau que la finance, l'assistance-conseil et l'ensemble des autres secteurs, qui génèrent un nombre croissant de membres.

Il ne fait aucun doute que les non-francophones occupent généralement des positions plus prestigieuses que les francophones : ce sont, dans de nombreux cas, des dirigeants d'entreprises, souvent prospères, qui oeuvrent de surcroît dans des secteurs économiques en plein développement, notamment la fabrication, alors que les francophones se retrouvent couramment à la tête d'établissements de type familial et se cantonnent à des activités beaucoup plus traditionnelles, telles la vente et les services professionnels. Ces disparités ne sont pas sans expliquer le fort ascendant des non-francophones sur l'association, malgré une présence nettement inférieure à leurs collègues francophones.

Un esprit de famille

En principe, les membres sont souverains et, si pour des raisons d'efficacité ils confient une partie de leurs prérogatives à des administrateurs, ils conservent tout de même un droit de regard fondamental sur la conduite de l'association. A cet égard, l'assemblée générale doit leur servir de tribune privilégiée pour contrôler le travail des élus, arrêter les décisions importantes et planifier les actions à entreprendre. Dans la réalité, la situation est cependant

plus nuancée : à une époque où le mouvement est encore peu structuré et où les relations avec le pouvoir gardent un caractère souvent personnel, le besoin d'une organisation complexe se fait moins pressant et l'assemblée générale prend plutôt l'aspect d'une manifestation de sociabilité.

Au début, les assemblées générales doivent se tenir à chaque trimestre, incluant l'assemblée générale annuelle. Le quorum y est vraisemblablement fixé à 17 personnes²⁷. En 1909, une motion pour en augmenter la fréquence sur une base mensuelle est adoptée, mais demeure probablement sans effet, car les règlements publiés ultérieurement n'en font pas mention. Entre temps, le quorum est abaissé à neuf personnes, sans doute pour éviter de trop nombreux reports.

En pratique, les assemblées générales sont assez fréquentes et rejoignent presque le nombre prescrit par les règlements²⁸. La participation de la base y est cependant faible et la moyenne des assistances progresse lentement : de neuf à treize membres lors des trente premières années, pour flétrir à dix de 1911 à 1921. Si bien qu'il faut régulièrement compter sur la présence des administrateurs pour atteindre le quorum. Le taux de participation de ces derniers est variable et oscille, selon les décennies, de 40% à 60%, avec une assiduité légèrement supérieure de la part des membres du comité exécutif. Aussi, plusieurs

²⁷C'est du moins ce que laisse entendre les procès-verbaux d'un débat ultérieur au sujet du quorum aux assemblées générales. Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Procès-verbaux, Assemblée générale du 9 septembre 1909*.

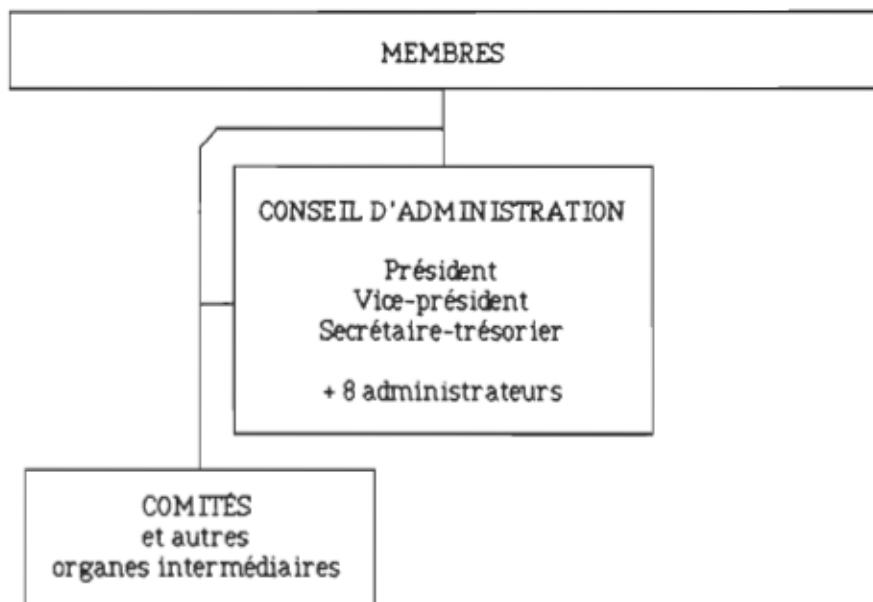
²⁸Nous avons relevé 129 assemblées générales, dont 23 spéciales, durant les 28 années pour lesquelles nous disposons de données précises. La moyenne annuelle s'établit donc à 4,61 assemblées, 3,68 en excluant les spéciales.

assemblées doivent-elles être reportées. La participation aux assemblées générales annuelles et spéciales n'est guère meilleure, mais le jumelage de dîners-causeries, vers la fin de la période, en accroît sensiblement l'intérêt.

Les points abordés durant les assemblées générales sont le plus souvent routiniers et les membres présents se contentent habituellement de souscrire aux propositions du conseil d'administration ou encore d'entériner ses décisions. Seules les assemblées générales annuelles, qui sont l'occasion de dresser des bilans et de procéder aux élections, ainsi que les assemblées générales spéciales suscitent quelquefois des débats de fond, mais sans jamais remettre en question le travail des élus.

Les responsabilités de la Chambre de Commerce se concentrent donc entre les mains du conseil d'administration qui exerce principalement des fonctions de gestion. Il se compose de onze administrateurs, dont un président, un vice-président et un secrétaire-trésorier formant le comité exécutif. Son élection a lieu lors de l'assemblée générale annuelle ou, s'il y a empêchement, à toute assemblée générale subséquente dûment convoquée. Au début, il n'y a pas de mise en candidature préalable: le scrutin est secret et on procède à des tours supplémentaires en cas d'égalité des voix. Le mandat des administrateurs est alors de deux ans et si un poste devient vacant durant cette période, des élections partielles sont déclenchées. A partir de 1908, le mandat est réduit à un an et une procédure de mise en candidature est instaurée: celle-ci se fait par écrit et requiert l'appui d'au moins cinq membres.

Figure 9
Organisation interne (1881-1921)



Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

La participation des membres aux élections est, bien entendu, proportionnelle à leurs présences aux assemblées générales annuelles. C'est-à-dire, en définitive, assez faible. Par ailleurs, le processus démocratique est quelquefois ponctué de pratiques peu orthodoxes. Ainsi, en 1892, le président sortant conteste la validité de l'élection de son successeur, en alléguant qu'elle n'a pas été convoquée dans les règles²⁹. Le conseiller juridique de l'association lui donne raison et un nouveau scrutin a lieu, sans en modifier le résultat toutefois. En d'autres occasions, le conseil d'administration est élu à l'unanimité, par l'intermédiaire d'un seul bulletin de vote : c'est le cas notamment en 1909 et 1911.

²⁹L'assemblée générale annuelle n'a pas eu lieu à la date prévue par les règlements et l'avis de convocation ne faisait pas mention de l'élection. Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Procès-verbaux. Détails de la correspondance du président sortant, P.-B. Vanasse, et du conseiller juridique, Arthur Olivier, en date du 16 avril 1892*.

Enfin, en 1913, l'article des règlements prévoyant le retrait du droit de vote des membres qui ne sont pas en règle est suspendu temporairement, le temps de procéder à l'élection de nouveaux dirigeants.

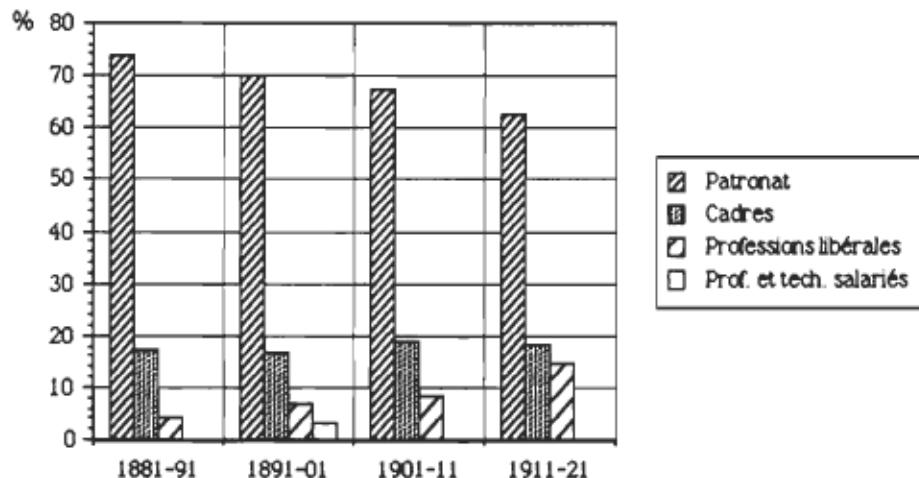
Jusqu'en 1911, le nombre total des élus par décennie augmente pratiquement au même rythme que celui des membres et, compte tenu des effectifs restreints, environ de 25% à 30% des sociétaires ont l'opportunité d'accéder au conseil d'administration et près de 10% au comité exécutif. Après cette date, la situation change considérablement. Le nombre des élus reste sensiblement le même, tandis que celui des membres continue à progresser et ces proportions tombent alors à 15% et 5% respectivement.

Le profil linguistique des dirigeants est, à peu de chose près, identique à celui des membres. Tout au plus peut-on remarquer, de 1891 à 1901, une représentation des non-francophones supérieure de plus de 11% au conseil d'administration et de près de 15% au comité exécutif comparativement à leur proportion au sein du mouvement où, rappelons-le, ils sont déjà fort influents. Mais cet avantage, qui se chiffre à deux ou trois administrateurs, s'estompe dès la décennie suivante. Fait à noter, si les francophones restent en fonction au conseil d'administration généralement plus longtemps que les non-francophones, l'inverse se produit au niveau du comité exécutif.

En ce qui concerne les catégories socio-professionnelles, le profil des élus affiche des différences sensibles par rapport à celui de la base. Le poids du patronat, légèrement moins élevé que chez les membres au début, ne diminue que lentement et, tout au long de la période, les propriétaires dominent largement le conseil d'administration : de 74% en 1881-91, ils sont encore 63% en 1911-21. Parmi

eux, on compte pratiquement deux fois plus de propriétaires d'entreprises d'envergure que de petits exploitants durant les premières décennies, mais cet écart se réduit en partie après 1901. Les cadres, quant à eux, font preuve de stabilité et sont sans cesse présents dans une proportion de 17% à 19%. Toutefois, les cadres intermédiaires, qui composent la moitié du groupe initialement, disparaissent bientôt complètement au profit des cadres supérieurs. Les autres professions sont encore peu associés aux fonctions de direction et il faut attendre la dernière décennie avant de voir l'apport des professions libérales s'élever à 15%, tandis que la contribution des professionnels salariés et des employés de bureau reste négligeable.

Figure 10
Membres du conseil d'administration (1881-1921),
d'après les principales catégories socio-professionnelles

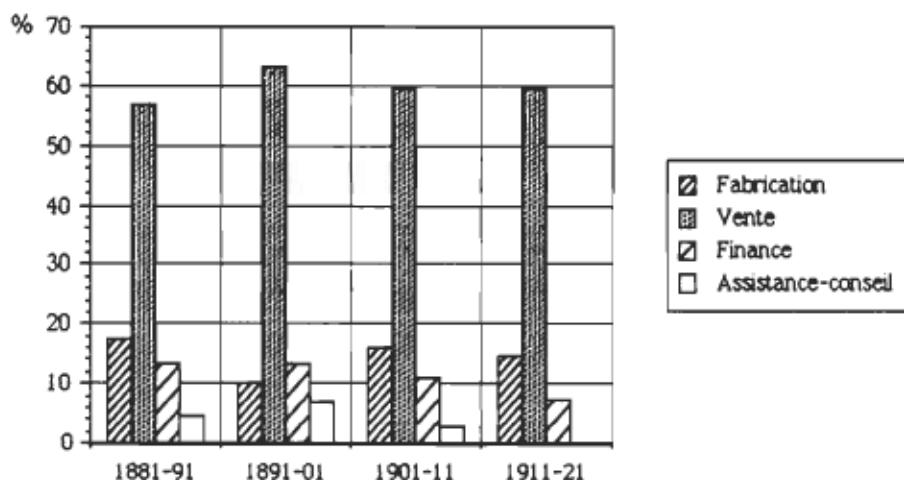


Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

La répartition des secteurs d'activités économiques au sein du conseil d'administration révèle également des particularités. En effet, près de 60% des administrateurs oeuvrent dans la vente, c'est-à-dire 21% de plus que chez les membres vers la fin de la période. Les autres activités économiques sont moins

présentes, mais environ 15% des dirigeants sont régulièrement rattachés à la fabrication, alors que 13% le sont à la finance jusqu'au tournant du siècle, avant de se résorber finalement à 7%. Le secteur de l'assistance-conseil, qui regroupe quantité de services professionnels, est peu actif, s'éclipsant entièrement lors de la dernière décennie. De même, la production de matières premières et d'énergie, la construction, le transport, la communication, le fonctionnement de l'État et la santé ne font que des apparitions sporadiques.

Figure 11
Membres du conseil d'administration (1881-1921),
d'après les principaux secteurs d'activités économiques



Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

La situation au niveau du comité exécutif offre des similitudes, du moins dans les grandes lignes. Le poids du patronat est certes moins important, ne dépassant 50% qu'à la dernière décennie, mais les propriétaires d'entreprises d'envergure restent invariablement au premier plan et ce sont surtout les petits exploitants qui accusent du recul. La part des cadres, tant supérieurs qu'intermédiaires, demeure assez forte, bien qu'elle diminue de 38% à 20% avec le temps. On retrouve aussi quelques employés de bureau durant les premières

décennies, mais ils cèdent peu à peu leur place à des représentants des professions libérales. La vente, malgré une légère baisse, est toujours l'activité dominante. Elle est suivie de près par le secteur de la finance qui doit sa performance à la pratique de choisir le secrétaire-trésorier en son sein. La fabrication fait également preuve de constance, tandis que l'assistance-conseil et les autres secteurs sont plutôt instables.

Ainsi, les fonctions de direction à la Chambre de Commerce semblent être l'apanage de professions jouissant d'un statut social élevé à l'intérieur de la collectivité. A cet égard, les grands propriétaires et les cadres supérieurs sont particulièrement actifs, bénéficiant d'une visibilité et d'une influence accrues face aux petits exploitants et aux professions de faible niveau de responsabilité qui, toute proportion gardée, ont de la difficulté à se faire valoir. Il faut attendre la fin de la période avant de voir les professions libérales, dont le prestige est beaucoup plus d'ordre culturel qu'économique, réussir une percée significative dans ce groupe select.

En fait, tout porte à croire que dès le début, les membres laissent la conduite de l'association entre les mains d'un petit groupe de militants qui sont impliqués de près dans la reprise des activités du mouvement. Ce noyau, composé d'environ deux douzaines d'individus, dont un tiers de non-francophones, contrôle non seulement les fonctions de direction, mais aussi une large part des fonctions intermédiaires. De 1881 à 1901, la durée moyenne du mandat des élus est de quatre ans, mais certains restent en place beaucoup plus longtemps. C'est le cas notamment de quelques membres du comité exécutif qui se partagent la plupart des postes clés.

Cette délégation, quasi inconditionnelle, du pouvoir n'est pas sans influencer les relations entre les élus et la base. D'une part, les simples membres délaissent volontier leurs obligations face au processus décisionnel qui, rappelons-le, est lié aux assemblées générales; d'autre part, les dirigeants sont portés à tenir pour acquis l'appui de ces derniers et, avec le temps, un certain relâchement semble guetter le conseil d'administration. Ainsi, en 1898, lors de la démission équivoque du secrétaire-trésorier, qui compte près de vingt-cinq années de service, on s'aperçoit que les procès-verbaux n'ont pas été tenus depuis dix ans³⁰.

Lorsque le noyau des premiers militants se désagrège, au tournant du siècle, il laisse derrière lui un vide d'autant plus difficile à combler qu'il n'y a que peu de sociétaires adéquatement préparés à prendre la relève. Il en résulte une période de transition caractérisée par un leadership incertain. De 1901 à 1911, les élus se succèdent à un rythme rapide et ne restent en fonction que deux ans et demi en moyenne. En outre, les non-francophones sont nettement moins nombreux qu'auparavant.

Il faut attendre l'entrée en vigueur de la procédure de mise en candidature en 1908, favorisant les membres les plus connus, pour qu'un second groupe de militants se développe. Ce noyau, moins opaque que le premier, affermit lentement son emprise sur les fonctions de direction. Mais, déjà, la durée

³⁰ Malgré la rumeur qui circule à l'effet que les registres sont perdus, il ne fait aucun doute que le secrétaire-trésorier a simplement négligé de les rédiger, se contentant probablement de prendre des notes sommaires. D'ailleurs, la première tâche de son successeur consiste à les reconstituer, ce qu'il réussit à faire en grande partie.

moyenne du mandat des élus augmente de près d'un an, tandis que les non-francophones sont à nouveau plus présents.

D'après les procès-verbaux de 1884, les réunions du conseil d'administration doivent en principe se tenir aux deux semaines. A partir de 1894, cet intervalle est réduit et leur fréquence devient hebdomadaire, sans compter les réunions spéciales convoquées au besoin. Le quorum y est invariablement fixé à cinq administrateurs et le président jouit d'une voix prépondérante lui permettant de trancher en cas d'égalité lors d'une prise de décision. Les simples membres peuvent assister aux réunions, mais à titre d'observateurs seulement.

Dans les faits, les réunions sont beaucoup moins nombreuses que prévues et certaines sont même reportées faute de quorum³¹. Le taux de participation des administrateurs y est cependant assez stable et se situe aux environs de 60%, avec une présence légèrement supérieure de la part des membres du comité exécutif. Les sujets abordés sont de divers ordres et touchent aussi bien l'administration courante que les actions à entreprendre. Les décisions se prennent de préférence par consensus, mais on a aussi recours au vote pour des questions délicates ou controversées. Les simples membres assistent peu à ces réunions et, quand ils le font, leur nombre n'est que d'un ou deux.

Le conseil d'administration est secondé dans son rôle par toute une série d'organes intermédiaires, d'où ressortent en particulier les comités. Ces derniers

³¹Nous avons relevé 62 réunions du conseil d'administration, dont 8 spéciales, durant les 20 années pour lesquelles nous disposons de données précises. La moyenne annuelle s'établit donc à 3,10 réunions, 2,70 en excluant les spéciales.

sont des groupes de travail qui, sous la surveillance des administrateurs, ont la responsabilité de dossiers spécifiques. Ils revêtent une importance capitale car, en permettant aux membres de s'impliquer plus à fond dans la conduite de l'association, ils établissent un lien essentiel entre les élus et la base, renforçant ainsi la cohésion du groupement.

Encore peu nombreux à cette époque, les comités sont formés au gré des circonstances et comptent en moyenne de cinq à huit membres, dont un président qui provient généralement du conseil d'administration. Le plus souvent éphémères, ils sont dissous aussitôt leurs tâches accomplies, mais certains ont une durée de vie assez longue. Aucun règlement ne semble en régir les réunions et nous ne connaissons pas les détails de leurs activités. Par contre, leurs champs d'intervention nous renseignent sur le fonctionnement du mouvement. Ainsi, près d'un tiers des comités oeuvrent spécifiquement à l'aspect interne, que ce soit au recrutement, à la révision des règlements ou à l'organisation des dîners-causeries, contribuant non seulement à l'allègement du fardeau administratif des élus, mais aussi à la mobilisation des membres.

Les deux autres tiers oeuvrent à l'aspect externe et sont un reflet assez fidèle des priorités et des interventions de la Chambre de Commerce. De 1881 à 1901, cinq des six comités retracés sont axés sur la prolongation du réseau ferroviaire et sur l'amélioration du service de traversier, alors que l'autre s'occupe de la taxe reliée à l'assurance-feu. A la décennie suivante, le transport régional est toujours le thème dominant, mais certains sujets locaux sont aussi mis en évidence. L'année 1908 voit ainsi la création de comités traitant des problèmes de chauffage et d'éclairage, de la réglementation des heures de

fermeture des magasins et de la promotion industrielle. De 1911 à 1921, on dénombre une vingtaine de comités, presque tous accaparés par la dimension locale. Le transport et la promotion industrielle sont encore les principaux thèmes, quoique les questions d'urbanisme, de santé publique et de civisme prennent de plus en plus d'importance.

Outre les comités, d'autres mandats sont aussi confiés aux membres. Ils consistent en des nominations internes, tels les scrutateurs aux élections, les vérificateurs des comptes et le conseiller juridique, ou externes, tels les délégués aux congrès et les représentants auprès des divers organismes entretenant des relations avec l'association. Toutes les fonctions sont initialement comblées lors des assemblées générales, mais le conseil d'administration prend rapidement l'initiative en ce domaine, surtout pour les comités, ce que permettent d'ailleurs les règlements publiés en 1911.

Au début, les administrateurs s'acquittent de la majorité des fonctions intermédiaires, il leur est donc plus facile d'assurer une supervision constante. Mais ils sont vite débordés par l'ampleur de la tâche et doivent bientôt en confier près de la moitié à de simples membres. La proportion des titulaires gagne donc du terrain à mesure que le nombre de mandats augmente. De 1881 à 1891, alors qu'il n'y a qu'une vingtaine de mandats³², 15% des membres en sont détenteurs et en occupent rarement plus d'un par individu. Après cette date, environ 30% des

³²Les mandats correspondent au nombre de fonctions intermédiaires détenues individuellement sur une base annuelle.

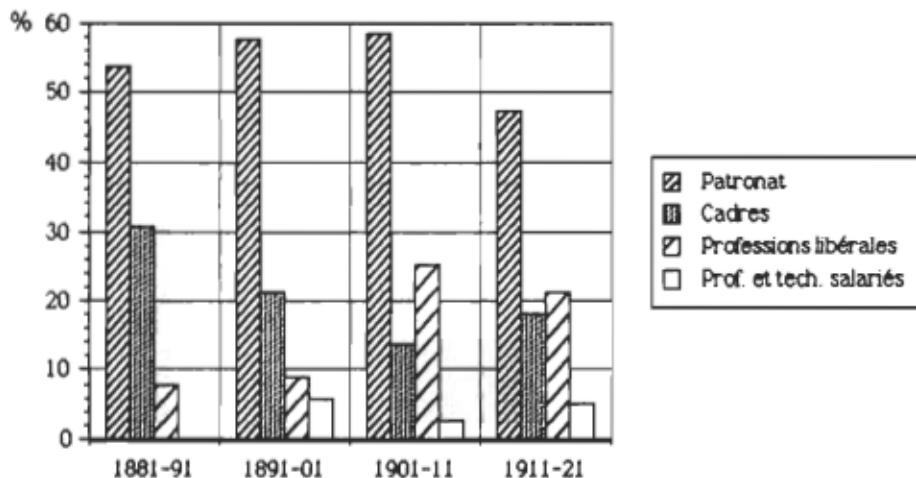
sociétaires se partagent une centaine de mandats par décennie, en remplissant de deux à trois chacun en moyenne.

Toute proportion gardée, les non-francophones démontrent une plus forte propension à s'impliquer au niveau des fonctions intermédiaires que leurs collègues francophones. Lors des vingt premières années, ils ont une représentation de 10% à 15% supérieure à leur importance au sein du mouvement et, si cet écart s'estompe de 1901 à 1911, il réapparaît dès la décennie suivante. En contrepartie, les francophones sont souvent titulaires de plus de mandats par individu.

Le profil socio-professionnel des participants aux organes intermédiaires possède également des traits particuliers, le distinguant à la fois de l'ensemble des membres et des dirigeants. Ainsi, la part du patronat demeure relativement stable, aux environs de 58%, à l'exception de la dernière décennie où on note un repli d'une dizaine de points. Les propriétaires d'entreprises d'envergure sont habituellement plus nombreux que les petits exploitants, mais l'écart est fort mince, s'inversant même en une occasion. Les cadres, très actifs au début, alors qu'ils comptent 31% des titulaires, conservent ensuite des niveaux plus conformes à leur poids réel dans l'association et, dès le tournant du siècle, ils se maintiennent entre 14% et 18%. Les cadres supérieurs sont cependant beaucoup plus présents que les cadres intermédiaires, les éclipsant finalement complètement. Les professions libérales connaissent une évolution diamétralement opposée, atteignant des sommets de 25% et 21%. Les autres professions s'impliquent inégalement, mais on dénombre presque constamment

des professionnels salariés, quelques employés de bureau et un travailleur manuel.

Figure 12
Participants intermédiaires (1881-1921),
d'après les principales catégories socio-professionnelles

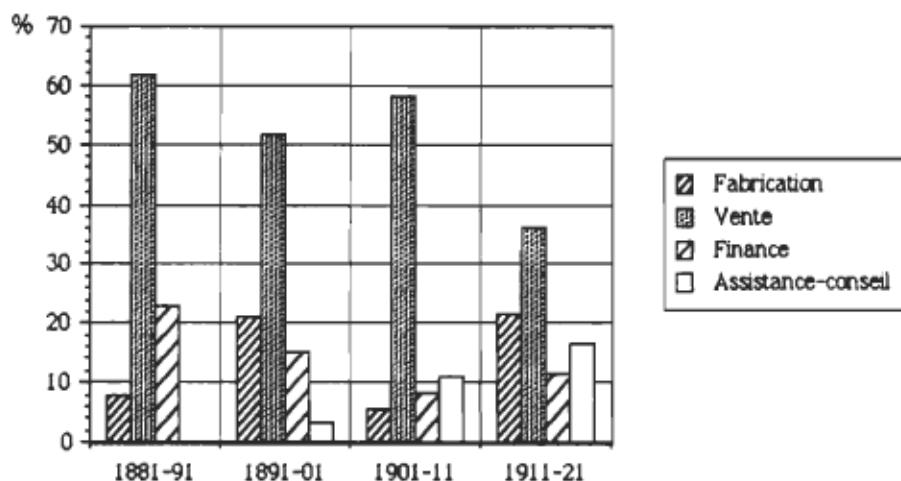


Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

En ce qui concerne la répartition des secteurs d'activités économiques, le profil des titulaires de fonctions intermédiaires se rapproche davantage de celui de la base. La vente, avec une représentation de près de 60%, domine largement les trente premières années, avant de fléchir à 36% devant la montée des autres secteurs. C'est le cas notamment de la fabrication qui, malgré une progression irrégulière, regroupe finalement 21% des participants. Il en est pareillement de l'assistance-conseil, étroitement associée aux services professionnels, qui accueille 16% de l'ensemble après avoir fait son apparition seulement au milieu de la période. A l'inverse, l'importance de la finance faiblit sans cesse et, de 23% en 1881-91, elle n'est plus que de 11% en 1911-21. Les autres activités sont plus présentes avec le temps, doublant leur proportion pour totaliser jusqu'à 14%. Il s'agit entre

autres du transport, de la communication, du fonctionnement de l'État et de la santé.

Figure 13
Participants intermédiaires (1881-1921),
d'après les principaux secteurs d'activités économiques



Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

Les fonctions intermédiaires, contrairement à celles de direction, ne sont donc pas l'apanage exclusif d'une élite économique, détentrice de prestige social. Les grands propriétaires et les cadres supérieurs ne font pas cavaliers seuls, loin de là. Ils doivent compter sur la participation d'un nombre croissant de petits exploitants, de professions libérales et de professionnels salariés. L'implication dans les comités offre d'ailleurs aux représentants des ces professions l'occasion d'acquérir l'expérience et la visibilité nécessaire pour accéder aux fonctions électives. Les organes intermédiaires deviennent en quelque sorte le relais privilégié vers le conseil d'administration.

A mesure que le mouvement prend de l'ampleur et se structure, le besoin d'un secrétariat permanent se fait de plus en plus pressant. C'est sans doute

pourquoi, en 1898, lors du départ du secrétaire-trésorier, une allocation de 75 \$ par année est consentie à son successeur. Il faut cependant attendre jusqu'en 1920 pour que cette double fonction soit scindée et qu'un secrétaire rémunéré soit officiellement engagé. Entre temps, l'association multiplie ses rapports avec l'extérieur. Dès 1895, elle participe à la mise sur pied d'une fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec, qui voit effectivement le jour en 1909, et elle adhère au Dominion Board of Trade en 1902³³. De plus, la Chambre de Commerce locale entretient des relations privilégiées avec le conseil municipal et la Commission du Havre. Elle tente aussi de sensibiliser l'opinion publique à son action en invitant régulièrement les journalistes à assister à ses délibérations.

L'expérience de 1871, basée sur le prestige individuel de quelques représentants influents de la bourgeoisie d'affaires, s'avère impuissante à créer un regroupement durable de l'élite économique trifluvienne. Les grands entrepreneurs forestiers, les commerçants aisés et les financiers, en majorité anglophones, qui dominent largement le mouvement à cette époque, sont durement touchés par la crise du bois de sciage. L'organisme, moins fréquenté, connaît alors une éclipse passagère. Lors de la relance du mouvement, en 1881, on mise sur une assise sociale élargie. L'arrivée de professions plus modestes, notamment des petits exploitants, détenues en grande partie par des francophones, apporte non seulement un meilleur équilibre entre les deux

³³Cette adhésion aurait dû se faire plus tôt d'après la déclaration de fondation : "The association to be affiliated to the Dominion Board of Trade". Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Procès-verbaux. Assemblée générale du 28 décembre 1881*.

groupes linguistiques, mais correspond aussi beaucoup mieux à la réalité économique.

Jusqu'au début du XX^e siècle, la Chambre de Commerce locale reste tout de même un organisme de prestige. Des restrictions d'ordre professionnel régissent toujours les conditions d'admission et le recrutement se limite, en principe du moins, aux commerçants, aux industriels et aux financiers. Davantage lieu de sociabilité, le mouvement conserve des dimensions modestes qui, si elles entravent jusqu'à un certain point son action, favorisent des relations étroites entre les élus et la base. L'ascendant des fondateurs se fait encore nettement sentir sur la conduite de l'association, mais les nouveaux membres ont néanmoins l'opportunité d'accéder aux fonctions de direction.

La situation évolue toutefois rapidement au tournant du siècle, avec la mise en place d'une infrastructure industrielle élaborée qui modifie profondément le tissu social urbain. Au delà de l'ouverture partielle du mouvement, qui accepte désormais les professions libérales et les fonctionnaires municipaux, l'implantation de la grande entreprise donne lieu à un assouplissement de la procédure d'admission. L'adhésion en plus grand nombre de cadres et de professionnels, qui s'ajoutent au noyau de propriétaires, confirme la nouvelle orientation de l'association, dont les effectifs totalisent pour la première fois une centaine d'adhérents. Celle-ci délaisse de plus en plus sa vocation élitiste et trop souvent exclusive, au profit d'une organisation axée sur la promotion et la défense des intérêts économiques de ses membres, composés encore à plus du quart de non-francophones.

L'augmentation des effectifs, au cours des deux dernières décennies, a des répercussions directes sur la structuration du groupement. D'une part, l'exercice du pouvoir acquiert un caractère plus officiel et le rôle du conseil d'administration supplante sans équivoque celui de l'assemblée générale. D'autre part, une proportion moins élevée de sociétaires accèdent aux fonctions de direction, ce qui les éloigne du processus décisionnel. La disparition du noyau de fondateurs, dont l'ascendant assurait jusqu'alors la cohésion du mouvement, se solde par une période de flottement où l'élaboration de stratégies de mobilisation et un meilleur accès aux fonctions intermédiaires ne suffisent pas toujours à maintenir l'intérêt des membres. Il faut attendre que se concrétisent les efforts de réorganisation, vers la fin de la période, pour qu'un nouvelle génération de militants se manifeste et prenne les choses en mains.

CHAPITRE II

1921-1951 : L'ÉMERGENCE DU GROUPE DE PRESSION

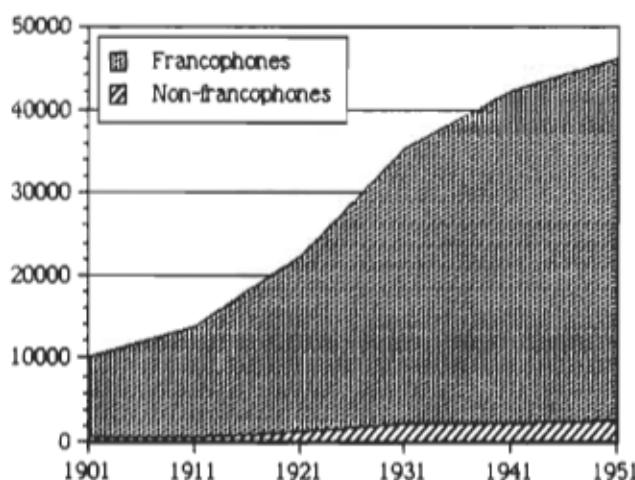
La phase de modernisation amorcée au début du XX^e siècle se poursuit tout au long des années vingt et, vers la fin de la décennie, l'essentiel de l'infrastructure industrielle locale est en place. Celle-ci s'articule principalement autour de la production de pâtes et papiers, tout en s'enrichissant de nombreuses autres activités, incluant la transformation des métaux, le textile et le cuir. Le domaine des services prend également de l'ampleur et Trois-Rivières accroît considérablement son rayonnement à titre de centre économique régional.

Sous l'effet d'une conjoncture favorable, la population trifluvienne connaît une croissance vigoureuse pour une seconde décennie d'affilée : de 22 367 habitants en 1921, elle passe à 35 450 dix ans plus tard. Les non-francophones, surtout des anglophones de souche mais aussi des allophones, sont plus nombreux et on les retrouve couramment à la tête des grandes entreprises, en particulier dans les secteurs de la fabrication, du transport, de la communication et de la finance, alors que l'élite francophone occupe généralement des positions moins prestigieuses, que ce soit dans les domaines de la vente ou des services rattachés aux professions libérales, tout en investissant progressivement les autres secteurs.

La crise économique des années trente met un frein au développement et, pendant près d'une décennie, la région est aux prises avec un haut taux de

chômage et de fréquentes fermetures d'entreprises. Seule la Deuxième Guerre mondiale, en générant de nouveaux besoins, réussit à relancer l'économie. Dès lors, Trois-Rivières recouvre son dynamisme d'autan et regagne pleinement son rôle de chef de file de la Mauricie.

Figure 14
Population de Trois-Rivières (1901-1951),
d'après les groupes linguistiques



Source : *Recensements du Canada*.

La population locale ressent toutefois âprement le contrecoup de la récession et ne progresse que lentement, même lorsque la reprise économique est définitivement engagée : elle atteint 42 007 habitants en 1941, puis 46 074 en 1951, une croissance somme toute modeste en comparaison des années précédentes. Le nombre des non-francophones n'évolue guère et, toute proportion gardée, ces derniers perdent peu à peu de leur importance au sein de la communauté, où ils ont d'ailleurs à subir la concurrence de l'entrepreneurship francophone, dorénavant très actif dans tous les secteurs de l'économie.

En quête de représentativité

Les règlements de 1921 ne prévoient aucun changement concernant les critères d'admission à la Chambre de Commerce locale et le recrutement favorise toujours les professions traditionnellement rattachées au monde des affaires. Le statu quo est d'ailleurs observé pendant longtemps à ce sujet et il faut attendre jusqu'en 1945 pour qu'une première modification y soit apportée: l'expression "sexe masculin" est alors supprimée afin de permettre aux femmes d'accéder au mouvement¹. En 1947, l'association met fin à toute discrimination socio-professionnelle en rendant éligible quiconque s'intéresse à son but. Entre temps, la procédure d'adhésion s'est considérablement simplifiée et les candidats, qui n'ont plus qu'un simple formulaire à remplir, sont directement acceptés par le conseil d'administration.

Le montant de la cotisation annuelle augmente brusquement en 1921, passant de 5 \$ à 25 \$. Cette hausse considérable est d'autant plus surprenante qu'elle fait obstacle aux efforts de recrutement qui sont déployés au même moment. On se rend toutefois rapidement compte de cette erreur de tactique et, dès l'année suivante, ce montant est réduit à 10 \$. Il est maintenu à ce niveau pratiquement jusqu'à la fin de la période.

¹ L'admission des premières femmes, en novembre 1944, précède de quelques mois l'adoption de cet amendement.

En 1946, les besoins financiers de la Chambre de Commerce sont tels qu'il lui faut envisager de nouveaux moyens pour équilibrer son budget. Un projet de cotisation graduée est étudié, mais il n'est pas retenu. On lui préfère plutôt une campagne de souscription auprès des hommes d'affaires locaux. Un premier pas est fait dans cette direction en 1947, alors que certaines grandes entreprises trifluviennes se voient attribuer le titre de *corporate membership* en retour d'une contribution de 300 \$ par an². En 1950, le projet de cotisation graduée refait surface pour être finalement adopté. Les établissements industriels et commerciaux sont ainsi habilités à devenir membres institutionnels de l'association: ils y sont représentés par des délégués dont le nombre est proportionnel à la taille de l'entreprise et à la cotisation payée³. Le barème en vigueur comporte quatre paliers de cotisations s'échelonnant de 25 \$ à 300 \$ et allouant de un à quatre délégués. Il s'adresse aux établissements de dix employés et plus, les autres ne déboursant que le montant de la cotisation individuelle qui, à ce moment, est porté à 15 \$.

Pendant de nombreuses années, les restrictions, même partielles, des critères d'admission nuisent vraisemblablement à l'augmentation des effectifs. Ainsi, des campagnes de recrutement sont organisées en 1922 et 1929, mais elles ne donnent pas les résultats escomptés et la question est provisoirement reléguée au

² Il s'agit de la Canadian International Paper Company Limited, la St. Lawrence Paper Company Limited, la Consolidated Paper Corporation Limited, la Canada Iron Foundries Company Limited, la Wabasso Cotton Company Limited et la Shawinigan Water & Power Company Limited. Depuis quelques années déjà, la plupart de ces entreprises se faisaient représenter à la Chambre de Commerce par certains de leurs cadres.

³ Ces délégués possèdent un statut identique à celui des membres réguliers, auxquels ils sont d'ailleurs assimilés dans les registres de l'association.

second plan. Il faut ensuite attendre jusqu'en 1934 pour que le président lui accorde une attention particulière à l'occasion de son discours annuel :

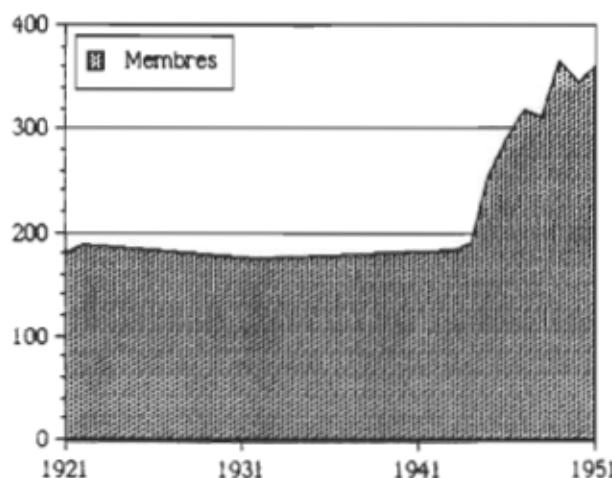
"Je constate avec peine qu'il n'y a pas assez d'hommes d'affaires à Trois-Rivières qui s'intéressent à la Chambre de Commerce. Il y aurait tout avantage pour eux de s'unir à nous en nombre plus considérable. Quelle force déployerait notre association si elle était composée de 200 personnes décidées et recrutées parmi les plus actives de notre ville⁴."

On décide alors d'agir de façon plus méthodique et un comité de recrutement, qui deviendra bientôt permanent, est formé à cet effet. L'initiative porte fruit et, vers la fin de la décennie, le nombre des adhésions est en nette progression.

Toutefois, les entrées compensent à peine les sorties et il faut envisager divers moyens pour maintenir les effectifs. Outre l'encadrement de type traditionnel, des mesures innovatrices sont mises à l'essai : disponibilité en tout temps d'un lieu de rencontre favorisant les contacts personnels, tenue de dîners-causeries et parution d'un bulletin de liaison. Dès 1940, les noms des retardataires sont affichés à la vue de tous et on procède à la création d'un *In and Out Club* dont les participants, désignés par le conseil d'administration, doivent obligatoirement recruter de nouveaux membres afin d'être remplacés. De plus, les dirigeants rencontrent personnellement les retardataires et les démissionnaires pour les inviter à s'acquitter de leur obligation ou à revenir sur leur décision.

⁴ Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Procès-verbaux, Assemblée générale annuelle du 13 mars 1934*.

Figure 15
Effectifs (1921-1951)



Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

Néanmoins, il faut attendre l'élargissement des critères d'admission, au milieu des années quarante, avant de pouvoir agir sur une vaste échelle et franchir pour la première fois le cap des deux cents membres. Le recrutement devient alors beaucoup plus intensif et certaines professions, autrefois négligées, sont sollicitées avec assiduité⁵. Des manifestations de toutes sortes ont désormais lieu dans le but d'inciter les citoyens à adhérer au mouvement. C'est le cas notamment d'assemblées publiques qui se tiennent annuellement dans le cadre de la "Semaine de propagande de la Chambre de Commerce".

En 1945, un recruteur est même engagé afin d'accélérer les choses⁶. Celui-ci prend la tête d'une importante campagne de recrutement au cours de laquelle

⁵ C'est le cas des cultivateurs de la "banlieue" qui sont pressentis en 1945.

⁶ Il s'agit de J.-Edouard Grondin qui occupe cette fonction pendant au moins deux ans. Il reçoit un dollar par membre recruté et, peu de temps après son engagement, il en a déjà 53 à son actif. Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Procès-verbaux, Réunions du conseil d'administration* des 5 décembre 1945, 18 décembre 1945 et 3 décembre 1947.

tous les commerçants trifluviens sont contactés⁷. L'entreprise se révèle concluante et, après quelques mois seulement, les effectifs se chiffrent à 254 membres. Elle est d'ailleurs renouvelée en 1949, alors que de nouveaux sommets sont atteints. L'association termine la période avec un bilan de 346 sociétaires, ayant connu une légère diminution lors de la dernière année.

Les membres réguliers constituent naturellement la quasi-totalité des effectifs. Les règlements stipulent qu'ils doivent habiter le "district de Trois-Rivières" mais, en l'absence, à cette époque, d'une organisation similaire dans la localité voisine, certains proviennent de Cap-de-la-Madeleine, ainsi que de Trois-Rivières-Ouest avant son érection en municipalité⁸. En contrepartie de cette obligation de résidence, ils bénéficient de nombreux priviléges exclusifs, incluant le droit de vote aux assemblées générales et aux élections. C'est ce qui les différencie fondamentalement des autres catégories d'adhésion qui ne possèdent qu'un rôle consultatif.

Au cours de la décennie 1941-51, on dénombre aussi quelques membres honoraires. Il s'agit de William Lambton, W.-E. Roy et Charles-R. Whitehead, tous trois militants de longue date et de surcroît très actifs dans leurs domaines respectifs. L'autre est Louis-D. Durand, un non-membre, qui se voit décerner cette

⁷ Aucun moyen n'est négligé à cette occasion : "Le Chef du Secrétariat dressera une liste de tous les commerçants de la Ville quelque petits qu'ils soient et une pression sera faite pour les incorporer membres de la Chambre." Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Procès-verbaux, Réunion du conseil d'administration du 23 mai 1946*.

⁸ Lors de la création d'une Chambre de Commerce à Cap-de-la-Madeleine et, plus tard, à Trois-Rivières-Ouest, la plupart des membres provenant de ces localités quittent celle de Trois-Rivières, mais quelques-uns préfèrent y demeurer, se prévalant ainsi d'un droit acquis au fil des ans.

mention après avoir fait un don substantiel d'ameublement à la Chambre de Commerce lors de son départ de la ville. En 1950, une motion destinée à accorder ce statut à tous les membres cumulant au moins 25 années d'adhésion, ils sont 28 à ce moment, est rejetée par le conseil d'administration pour des motifs financiers. En effet, une telle mesure priverait l'association d'une part importante de ses revenus en cotisation.

De 1946 à 1949, le maire et les échevins de Trois-Rivières profitent d'un statut spécial apparenté à celui des membres honoraires. Cette pratique, "gage de notre appréciation pour la collaboration dont ils nous faisaient bénéficier"⁹, selon l'expression même du président de l'époque, est abolie au lendemain de l'élection qui modifie la composition du conseil municipal, sous prétexte qu'elle prive les récipiendaires de leur droit de vote. Ce volte-face n'est pas sans laisser de séquelles, car les relations se tendent momentanément entre les deux parties. D'ailleurs, moins de la moitié des élus municipaux adhèrent ultérieurement au groupement à titre de membres réguliers.

En 1948, une nouvelle catégorie, celle des membres adhérents, est instaurée afin de garder le contact avec les anciens sociétaires résidant dorénavant à l'extérieur de la région. Toutefois, ceux-ci se montrent réticents à s'acquitter d'une cotisation jugée superflue et l'initiative n'a guère de succès, ne comptant encore aucun représentant à la fin de la période.

⁹ Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Procès-verbaux*, Réunion du conseil d'administration du 20 septembre 1949.

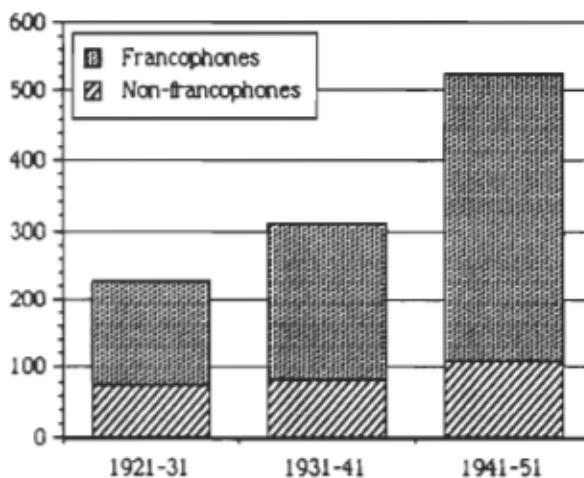
La durée moyenne d'adhésion des membres reste stable, aux environs de sept ans, jusqu'en 1941. Puis, elle fait un bond appréciable et dépasse les neuf ans lors de la dernière décennie. Cette hausse est surtout attribuable à la mise en place d'une stratégie de mobilisation plus élaborée qui réduit en partie les retraits hâtifs. Ainsi, de 1941 à 1951, seulement la moitié des membres se retirent dans les cinq premières années d'adhésion, alors que près des deux tiers le faisaient auparavant. En outre, le gain réalisé vient grossir la part des adhésions de plus de dix ans qui constitue désormais le tiers des cas. Les nouveaux venus font donc preuve de plus de persistance que leurs prédecesseurs et assurent par le fait même une stabilité accrue à l'association.

Les raisons invoquées lors des retraits des membres demeurent, comme à l'époque précédente, souvent imprécises. La plupart des cas sont regroupés sous le vocable ambigu de "résignation", quand ils ne sont pas tout simplement passés sous silence. Les informations relatives aux dix dernières années sont cependant plus détaillées. On y retrouve en effet 23% d'expulsions pour non-paiement de la cotisation ; si ce motif était absent des registres auparavant, c'est sans doute parce que ce genre de renseignement était systématiquement filtré sous le couvert d'appellations neutres afin de préserver l'image de marque du mouvement. D'autres raisons sont également évoquées : les départs de la ville totalisent constamment près de 20% de l'ensemble, alors que la proportion des décès oscille entre 5% et 10% selon les décennies.

Vers une nouvelle alliance

De 1921 à 1951, le nombre de membres actifs par décennie s'accroît de 226 à 526. L'augmentation est cependant beaucoup plus perceptible durant les dix dernières années et coïncide, de toute évidence, avec l'élargissement des critères d'admission et les efforts soutenus de recrutement. Le profil de la base se diversifie nettement avec l'adhésion de nouveaux groupes sociaux et la Chambre de Commerce locale se transforme en un véritable groupe de pression organisé.

Figure 16
Membres actifs (1921-1951),
d'après les groupes linguistiques



Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

Jusqu'en 1944, les hommes sont seuls à participer au mouvement. L'arrivée des femmes, la même année, n'est pas sans déranger certaines habitudes au sein d'une association typiquement masculine et, malgré la bonne volonté du conseil d'administration, on dénote une vague résistance à leur

endroit. Néanmoins, huit d'entre elles font leur entrée et totalisent près de 2% des effectifs à la fin de la période.

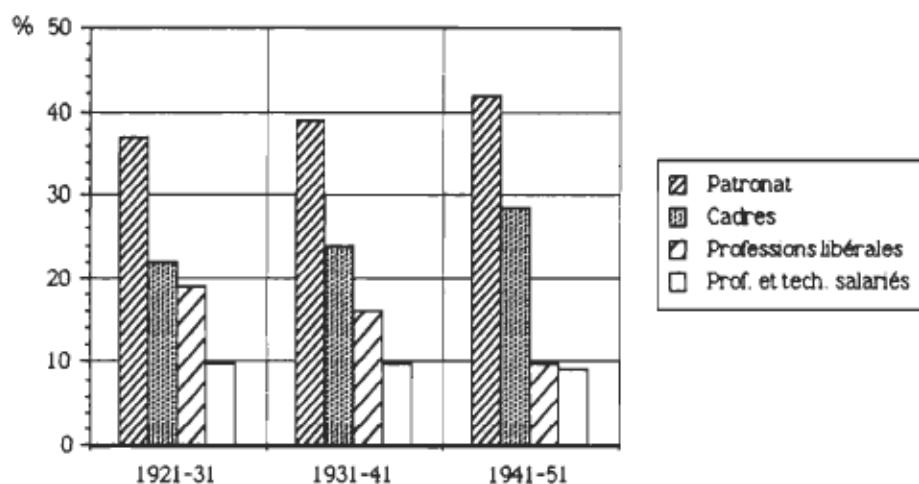
Les non-francophones, pour leur part, portent leur proportion à plus de 33% en 1921-31. Ce gain appréciable, d'environ un tiers comparativement à la décennie précédente, est à mettre en rapport avec l'implantation de la grande entreprise où ils détiennent habituellement des postes de direction et de supervision. Ils perdent toutefois progressivement de leur importance avec le temps et, bien qu'ils soient plus nombreux qu'auparavant, ils ne représentent plus que 21% de l'ensemble en 1941-51. Les francophones terminent ainsi la période en force après avoir accusé un certain fléchissement au début.

La tendance amorcée au tournant du siècle, lors de la phase de modernisation, se poursuit tout au long des années vingt et certaines professions, autrefois peu fréquentes, s'affirment de plus en plus. La crise économique ralentit cependant l'ascension des nouvelles catégories sociales, créant un équilibre pour le moins durable entre le patronat, représentant surtout un capital économique d'ordre local ou régional, les cadres, associés de près au grand capital, et les professionnels, détenteurs d'un capital culturel.

De 1921 à 1931, le poids du patronat continue à chuter d'une dizaine de points pour atteindre 37%. Puis, la situation se renverse et les propriétaires regagnent une partie de leur importance passée, totalisant 42% des membres entre 1941 et 1951. Les patrons d'établissements industriels et commerciaux d'envergure, incluant les dirigeants des grandes entreprises qui, à défaut d'être propriétaires exclusifs, participent souvent au capital, évoluent pratiquement au même rythme que les effectifs. Toutefois, leur apport au sein du patronat

diminue sensiblement et, après avoir compté un tiers du groupe initialement, ils ne sont plus que le quart en fin de période. Ce sont donc les petits exploitants, oeuvrant généralement dans la vente, mais aussi dans la fabrication et, exceptionnellement, dans la production agricole, qui profitent le plus du développement de l'organisme. Ils augmentent constamment leur emprise parmi les sociétaires et constituent désormais la catégorie socio-professionnelle la plus en évidence.

Figure 17
Membres actifs (1921-1951),
d'après les principales catégories socio-professionnelles



Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

Pendant ce temps, les cadres raffermissent leur position sous l'impulsion du grand capital. De 22% en 1921-31, la part des gestionnaires salariés grimpe jusqu'à 29% en 1941-51. Toute proportion gardée, les cadres supérieurs, qui s'acquittent de fonctions de direction dans l'entreprise privée, perdent momentanément de l'influence et forment moins de la moitié du groupe au départ. Puis, leur nombre se multiplie et ils en représentent à nouveau presque les deux tiers au fil des ans. Comme à l'époque précédente, on les retrouve surtout

dans la finance et, de plus en plus fréquemment, dans le commerce et l'industrie, de même que dans le transport et les communications. Les fonctionnaires, rattachés exclusivement au domaine public, s'éclipsent complètement au cours de la première décennie, mais ils sont de retour dès le milieu de la période. Ils sont encore peu présents et leur portée reste des plus limitée. Seuls les cadres intermédiaires, dont les responsabilités sont assujetties au contrôle de supérieurs hiérarchiques, voient leur importance se réduire après avoir été fort actifs lors de la mise en place des grandes industries. Ils oeuvrent en priorité dans la fabrication, bien que leurs champs d'intervention s'étendent bientôt à la plupart des autres secteurs.

L'ascension des professions libérales, qui remonte au début du siècle, se poursuit encore quelque temps avant de flétrir au moment de la récession économique. Ainsi, le poids de leurs représentants atteint un sommet de 19% en 1921-31, pour ensuite régresser inexorablement jusqu'à 10% en 1941-51, conséquemment au plafonnement des adhésions. Malgré ce repli, le noyau d'origine, composé d'avocats, de notaires, de courtiers et de médecins, s'enrichit de l'apport de nouvelles compétences, dont les comptables agréés, les architectes et les ingénieurs.

Les professionnels et techniciens salariés tirent également avantage de l'essor économique des années vingt et, dès l'ouverture de la période, ils portent leur proportion à 9%. Ils font ensuite preuve d'une grande stabilité, conservant ce seuil pendant les trois décennies suivantes. Comme dans le cas des professions libérales, ces derniers se diversifient et, aux assureurs, aux comptables et aux

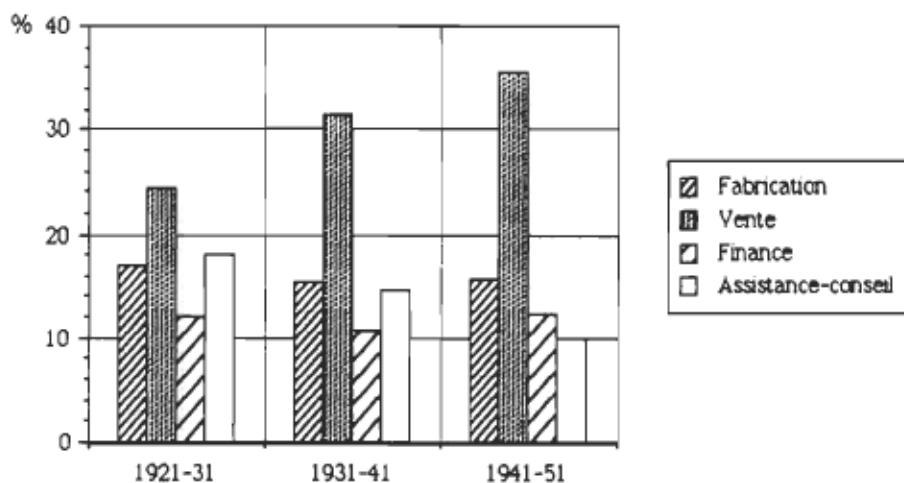
journalistes, s'ajoutent maintenant des agents manufacturiers, des conseillers financiers, des publicistes et divers autres travailleurs intellectuels.

On remarque aussi la présence de quelques employés de bureau et, plus occasionnellement, de contremaîtres et d'ouvriers. Mais ces travailleurs, qui ne possèdent en général qu'une faible formation ou spécialisation, sont de moins en moins nombreux à se joindre au mouvement, ne comptant au maximum que 4% des effectifs.

Les transformations et les fluctuations de l'économie influencent donc le profil des sociétaires. De 1921 à 1931, la part des professions de haut niveau de responsabilité, incluant le patronat, les cadres supérieurs et les professions libérales, recule de 80% à 73% au bénéfice des professions de moindre prestige, tant cadres intermédiaires que professionnels salariés, qui profitent du climat de prospérité pour accroître leur visibilité et se positionner socialement. La crise des années trente ralentit pourtant leur progression et l'élite réussit à rehausser son emprise, dépassant 77% en fin de période. Les salariés, indistinctement de leurs qualifications, gagnent néanmoins une dizaine de points et regroupent désormais 43% des membres.

Par ailleurs, l'évolution des caractéristiques socio-professionnelles de la base a des répercussions sur l'éventail de leurs activités économiques. Et si les secteurs les plus achalandés à l'époque précédente sont toujours amplement représentés, ils s'articulent maintenant différemment, s'adaptant au nouveau contexte. Parallèlement, on note une recrudescence des activités de moindre importance, dont certaines étaient encore peu fréquentées jusqu'à récemment, et qui confirme le rayonnement accru de la Chambre de Commerce.

Figure 18
Membres actifs (1921-1951),
d'après les principaux secteurs d'activités économiques



Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

La vente, et les services qui lui sont rattachés, demeure le secteur d'activité économique le plus en évidence, malgré une diminution marquée en début de période, alors que seulement 24% des sociétaires oeuvrent dans ce domaine. Cependant, la situation se redresse dès la décennie suivante et, avec le temps, le commerce retrouve en partie la place qu'il occupait auparavant, accueillant finalement 36% des effectifs. On y retrace une majorité de petits exploitants, tandis que les propriétaires d'envergure se font plus rares, étant peu à peu devancés par les cadres supérieurs. D'autres travailleurs sont aussi présents, qu'ils soient cadres intermédiaires, professionnels salariés ou simples employés, mais leur contribution reste assez faible.

Les membres faisant carrière dans la fabrication de produits finis et semi-finis connaissent un léger accroissement, se hissant initialement jusqu'à 17%. Ils évoluent ensuite, à un ou deux points près, en deçà de ce seuil, clôturant la période

à 16%. Ce sont, dans des proportions sensiblement égales, soit des propriétaires de grandes et de moyennes entreprises, détenteurs de capitaux importants, soit des cadres supérieurs et intermédiaires, qui doublent ainsi leur participation. Des artisans, des professionnels salariés, des employés de bureau et des travailleurs manuels sont également impliqués, quoique leur poids s'amoindrit constamment.

Les représentants du secteur de la finance font preuve de constance et affichent, à l'instar des années passées, un bilan d'environ 12% au cours des trois décennies actuelles. Ils se composent, dans plus de la moitié des cas, de cadres supérieurs associés à la gérance de succursales bancaires, de compagnies d'assurance, d'agences immobilières et de crédit, alors que le reste comprend essentiellement des professions libérales, des professionnels salariés, de même qu'un nombre croissant de cadres intermédiaires.

Les sociétaires opérant au sein de l'assistance-conseil, qui réunit quantité de services professionnels offerts aux entreprises et aux particuliers, incluant la comptabilité, le droit, le génie et la publicité, se multiplient au point d'approcher 18% pendant la première décennie. Mais ce domaine résiste difficilement à la récession économique et sa part se réduit incessamment jusqu'à 10%. On y retrouve presque exclusivement des professions libérales et des professionnels salariés, et ce dans une proportion variant de deux à trois pour un, ainsi que de rarissimes employés de bureau.

En outre, de plus en plus de membres, appartenant à une gamme étendue de professions, sont liés aux autres secteurs d'activités économiques qui, dans l'ensemble, se diversifient et enregistrent des gains intéressants, s'élevant successivement à 20%, puis à 22%. A la production de matières premières et

d'énergie, à la construction, à la réparation, au transport, à la communication, au fonctionnement de l'État, à la santé et à l'éducation, qui ont fait leur apparition antérieurement, se joignent désormais l'action sociale et la récréation.

Malgré ces transformations, des différences socio-économiques persistent toujours entre les deux groupes linguistiques. Ainsi, près des deux cinquièmes des francophones sont encore identifiés au patronat, mais ce sont surtout des petits exploitants. On ne les voit qu'occasionnellement à la tête d'entreprises d'envergure et ils sont pratiquement absents de la direction des grandes industries. Le reste se recrute principalement parmi les professions libérales, bien qu'elles accusent un sérieux ralentissement vers la fin de la période, et chez les cadres, en particulier les supérieurs, qui sont en nette progression. On note aussi la présence de plusieurs professionnels salariés et, dans une moindre mesure, d'employés de bureau et de travailleurs manuels. La vente, en dépit d'un recul notable, demeure l'activité économique fondamentale. L'assistance-conseil se démarque tout de même au début, mais sa part fléchit graduellement et elle se retrouve bientôt nez à nez avec les secteurs de la finance, puis de la fabrication. Les autres activités, à une exception près, sont passablement fréquentées.

Les non-francophones, pour plus des deux tiers, se partagent entre le patronat et les cadres. Les gestionnaires salariés sont fort actifs au commencement de la période, grâce à l'apport décisif des cadres intermédiaires, mais ceux-ci se retirent largement par la suite, se maintenant au niveau des cadres supérieurs. À mesure que leur poids diminue, les gestionnaires sont peu à peu déclassés par les patrons. Ceux-ci profitent d'une croissance vigoureuse des petits exploitants qui rattrapent finalement les propriétaires de grandes et de

moyennes entreprises, présents quant à eux dans des proportions identiques. Le tiers restant est associé aux professions libérales et aux professionnels salariés, bien qu'on retrace aussi des employés de bureau et des travailleurs manuels. La fabrication, qui fait preuve d'une grande constance, est toujours le secteur économique dominant. La vente connaît pourtant un regain et se hisse presque à son niveau à la dernière décennie. A l'inverse, l'assistance-conseil et la finance perdent rapidement du terrain et sont talonnées par des activités relativement négligées jusqu'à maintenant, dont la production de matières premières et d'énergie.

Si les écarts s'estompent quelque peu entre les deux groupes linguistiques, l'arrivée des femmes met à jour de sérieuses inégalités entre les sexes. En effet, les membres féminins, malgré leur nombre restreint, ont un profil très caractéristique, attestant un statut social et une situation professionnelle souvent modestes en regard de leurs collègues masculins. Sur les huit qui font leur entrée de 1944 à 1951, sept sont francophones et au moins deux sont épouses de membres. Plus de la moitié, soit cinq, appartiennent au groupe des petits propriétaires et opèrent dans la vente. Parmi les autres, on remarque une cadre supérieure qui oeuvre à titre de gérante dans un établissement commercial, une représentante des professions libérales rattachée au secteur de la santé et une professionnelle salariée impliquée dans la finance.

Une volonté de renouvellement

La révision des règlements, effectuée en 1921 lors de l'incorporation de la Chambre de Commerce¹⁰, n'affecte que très peu la structuration du pouvoir. En principe, l'assemblée générale demeure toujours la plus haute instance décisionnelle et permet à la base d'exercer un certain contrôle sur la conduite de l'association. La fréquence prévue en est trimestrielle, incluant l'assemblée générale annuelle, mais des assemblées générales spéciales peuvent également être tenues au besoin¹¹. L'avis de convocation se fait par écrit et doit parvenir aux membres deux jours à l'avance. Le quorum est fixé à une quinzaine de personnes pendant la majeure partie de la période, avant d'être porté à 21 en 1948.

Dans les faits, les assemblées générales sont moins fréquentes que les règlements le stipulent et on note même un certain relâchement en comparaison de l'époque précédente¹². Les sujets traités portent rarement à controverse et le rôle des membres se limite le plus souvent à de simples formalités. On comprend, dès lors, leur faible engouement pour cette tâche routinière. De 1921 à 1941, la moyenne des assistances se situe aux environs de 17 personnes, soit à peine 10% des sociétaires. Elle double pourtant à la dernière décennie, mais cette

¹⁰Cette incorporation dote le mouvement d'une personnalité juridique qui concrétise explicitement sa vocation de groupe de pression.

¹¹Les assemblées générales spéciales peuvent être indifféremment convoquées par le conseil d'administration ou par un minimum de 15 membres. A notre connaissance, ces derniers ne se sont jamais prévalu de ce droit.

¹²Nous avons relevé 81 assemblées générales, dont 10 spéciales, durant les 25 années pour lesquelles nous disposons de données précises. La moyenne s'établit donc à 3,24 assemblées, 2,84 en excluant les spéciales.

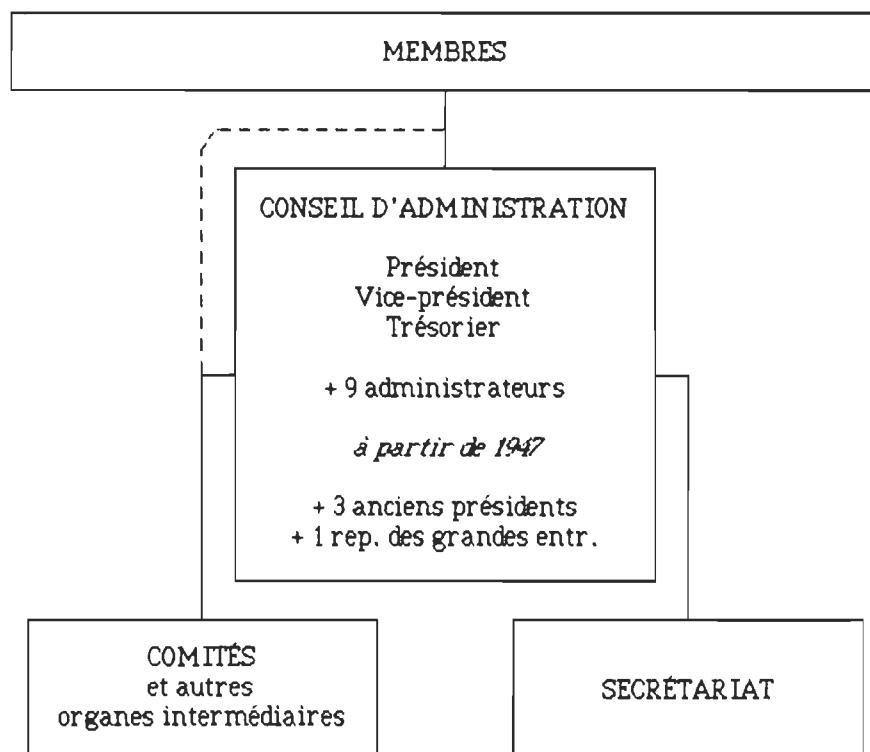
augmentation ne fait que suivre la progression des effectifs. Les administrateurs, et plus particulièrement les membres du comité exécutif, font preuve d'une participation plus soutenue et sont présents dans une proportion de 50% au cours des vingt premières années et de près de 65% par la suite, contribuant ainsi à atteindre le quorum régulièrement. Seules les assemblées générales jumelées à des dîners-causeries, où sont d'ailleurs conviées les épouses des membres, ont un succès supérieur.

Le conseil d'administration apparaît, plus que jamais, comme le véritable détenteur du pouvoir. En 1921, le nombre d'administrateurs est haussé à douze et la durée de leur mandat est désormais de deux ans. Cependant, comme la moitié de ceux-ci sont décalés d'un an, des élections annuelles permettent un renouvellement partiel des dirigeants tout en conservant une certaine continuité à la tête du mouvement. Depuis la révision des règlements, il n'y a plus de mise en candidature préalable et le scrutin, qui se fait par la poste, comporte deux étapes : les douze membres en règle ayant obtenu le plus de voix au premier tour se qualifient pour le second qui détermine finalement les six administrateurs élus. En cas d'égalité pour la dernière place à un des tours, un tirage au sort est effectué entre les candidats ex aequo. Lors de la réunion suivante du conseil d'administration, les dirigeants choisissent entre eux, généralement par consensus, un président, un vice-président et un trésorier qui forment le comité exécutif pour la prochaine année.

Il faut ensuite attendre jusqu'en 1947, avant que d'autres modifications ne soient apportées à la direction du mouvement. Le nombre d'administrateurs élus reste inchangé, de même que la durée de leur mandat, mais ils ne peuvent

dorénavant être en fonction plus de quatre années consécutives. En outre, les trois derniers présidents font automatiquement partie du conseil d'administration, ainsi qu'un représentant des grandes entreprises sociétaires¹³. Enfin, le gérant de la ville de Trois-Rivières et le président de la Jeune Chambre de Commerce locale¹⁴ sont invités à y siéger, mais à titre consultatif seulement.

Figure 19
Organisation interne (1921-1951)



Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

¹³ Il s'agit des entreprises qui, au même moment, se voient attribuer le statut de *corporate membership* en retour de leur implication financière à la Chambre de Commerce.

¹⁴Dans le cas de la Jeune Chambre de Commerce, cette mesure officialise une pratique réciprocque aux deux associations, datant de 1940.

Dès l'année suivante, les règlements sont révisés et on en profite pour réduire la durée du mandat des élus à un an et la période de rééligibilité à deux ans. Un comité de mise en candidature est également instauré afin de faciliter le choix des membres. Ce dernier, habituellement composé d'administrateurs non rééligibles, dresse une liste de dix-huit candidats incluant, sauf exception, les dirigeants qui sollicitent un second mandat¹⁵. La liste est ensuite affichée au lieu de réunion où les membres ont la possibilité d'ajouter d'autres noms¹⁶. Les modalités d'élection restent les mêmes, sauf qu'un seul tour de scrutin est maintenant nécessaire pour déterminer les vainqueurs.

L'initiative d'un scrutin postal qui rejoint tous les membres en leur évitant de se déplacer, doit en principe améliorer la participation aux élections. Cependant, les délais provoqués par les deux votes successifs semblent en atténuer l'intérêt et, pendant longtemps, le processus ne rencontre pas entièrement le succès escompté. Ainsi, de 1921 à 1941, la proportion des participants demeure continuellement inférieure à 50% des effectifs. Elle augmente sensiblement à la décennie suivante, mais les statistiques disponibles ne tiennent alors compte que des membres en règle ; les 5% à 10% de contrevenants n'étant pas habilités à voter. En fait, il faut attendre les ajustements des dernières années, en particulier l'adoption du vote unique, avant d'enregistrer des progrès notables. Dès lors, le taux de participation se maintient aux environs de 75%.

¹⁵Le président invite généralement les administrateurs trop peu présents aux réunions du conseil d'administration à bien vouloir laisser leur place à des candidats plus disponibles.

¹⁶Chaque nouvelle candidature requiert l'appui d'au moins cinq membres. De 1948 à 1950, les membres présentent sept candidats dont un seul est élu.

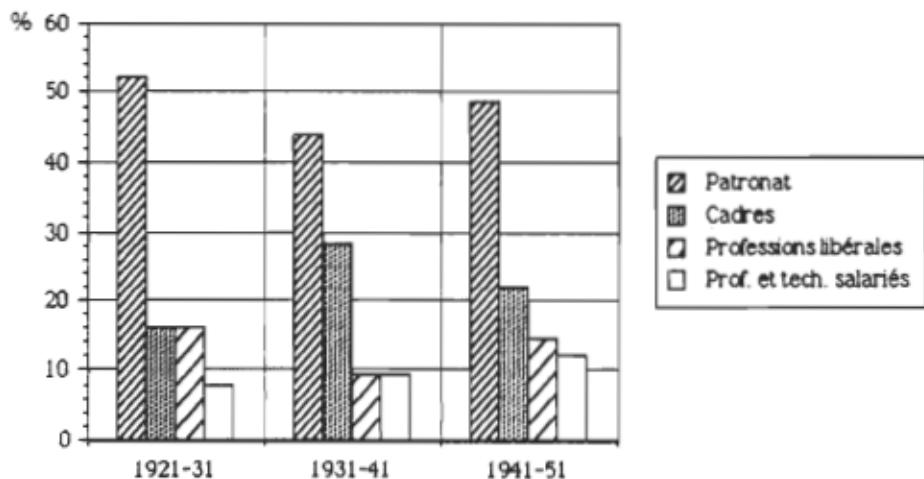
Comme les effectifs ne cessent de s'accroître et que la plupart des administrateurs ont tendance à rester en place durant de nombreuses années, de moins en moins de sociétaires ont désormais l'opportunité d'accéder aux fonctions de direction. De 1921 à 1951, la proportion des membres élus chute de 11% à 8% au conseil d'administration et de 5% à 3% au comité exécutif, soit une diminution de près d'un tiers en trente ans.

Néanmoins, le profil linguistique des dirigeants se distingue peu de celui des membres. Et si on note, lors des deux premières décennies, une présence légèrement supérieure des non-francophones au conseil d'administration en comparaison de leur proportion au sein du mouvement, la situation se renverse en faveur des francophones dès la décennie suivante. L'écart est cependant plus marqué au niveau du comité exécutif où la sur-représentation des non-francophones atteint jusqu'à 15% en 1931-41. Toutefois, les francophones restent en fonction au comité exécutif généralement plus longtemps que les non-francophones, atténuant ainsi les différences.

Par ailleurs, les caractéristiques socio-professionnelles des élus diffèrent toujours passablement de celles de la base. La part du patronat, même si elle accuse une certain recul, demeure nettement plus élevée que chez les membres, se fixant dorénavant aux environs de 50%. En outre, jusqu'aux deux tiers des propriétaires concernés sont à la tête de grandes et de moyennes entreprises, alors que l'emprise des petits exploitants s'amenuise considérablement à partir des années trente. Les gestionnaires salariés, quant à eux, ont une représentation souvent inférieure à leur poids parmi les sociétaires, oscillant entre 16% et 28% selon les décennies. Les cadres supérieurs distancent habituellement les cadres

intermédiaires, à l'exception des années vingt où ils sont présents dans des proportions identiques, tandis qu'aucun fonctionnaire n'accède encore aux fonctions électives. Les autres professions sont beaucoup plus engagées qu'auparavant: l'apport des professions libérales dépasse régulièrement 15%, celui des professionnels salariés grimpe jusqu'à 12%, et on remarque même la participation d'un ou deux employés de bureau et d'un travailleur manuel.

Figure 20
Membres du conseil d'administration (1921-1951),
d'après les principales catégories socio-professionnelles

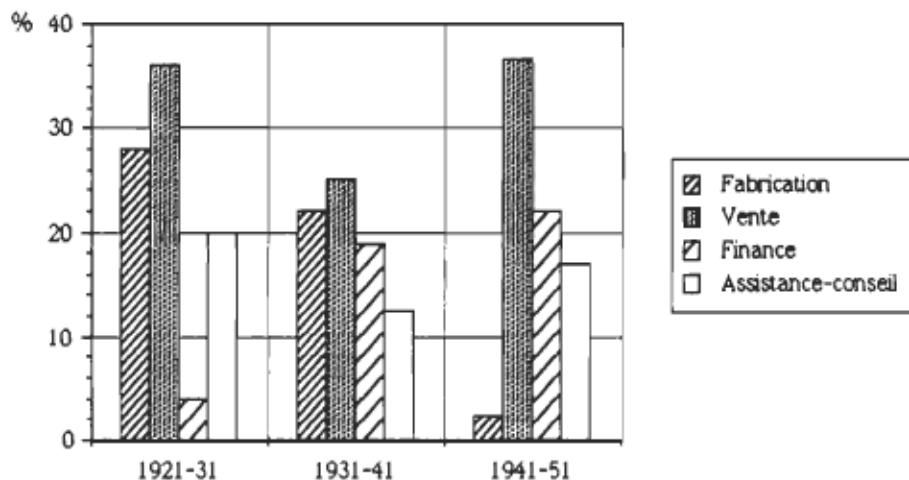


Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

En ce qui concerne la répartition des secteurs d'activités économiques, le conseil d'administration se démarque en de nombreux points de l'ensemble des membres. La vente demeure incontestablement au premier plan, bien qu'elle connaisse d'importantes fluctuations: de 36% à l'ouverture de la période, son poids chute à 25% en 1931-41, pour finalement remonter à 37%. La fabrication enregistre également une hausse appréciable, avant de disparaître presque complètement lors des dix dernières années, passant du quart des élus à un seul. A l'inverse, la finance s'élève à 22% après avoir été faiblement représentée au

cours de la première décennie. L'assistance-conseil, caractérisée par les services professionnels, démontre plus de vigueur que chez les sociétaires et termine la période à 17%. Les autres secteurs progressent jusqu'à 22% et des administrateurs proviennent désormais de la production de matières premières et d'énergie, de la construction, du transport, des communications et, exceptionnellement, de la santé.

Figure 21
Membres du conseil d'administration (1921-1951),
d'après les principaux secteurs d'activités économiques



Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

Comparativement, la situation au comité exécutif révèle des particularités non négligeables. Ainsi, le patronat reste longtemps en retrait, égalant à peine 25% au cours des deux premières décennies, avant de se hisser ultimement à 50%. Les propriétaires d'entreprises d'envergure sont assez présents, alors que les petits exploitants ne font leur entrée qu'en milieu de période et les dirigeants des grandes industries à la fin. Les gestionnaires salariés, composés surtout de cadres supérieurs, évoluent également aux environs de 25%, sauf à la décennie médiane où leur part atteint 50%. Les professions libérales comptent jusqu'à 40%

du groupe initialement, pour ensuite s'éclipser en grande partie et être déclassées par les autres catégories socio-professionnelles, dont les professionnels salariés. On remarque aussi le bref passage d'un contremaître et d'un employé de bureau. Parmi les activités économiques, la vente perd de son influence au début et est momentanément devancée par les secteurs de la fabrication et de l'assistance-conseil qui se résorbent ultérieurement. Entre temps, la finance, souvent associée à la fonction de secrétaire-trésorier, marque des points, tout comme certains secteurs moins en évidence.

Malgré l'élargissement des assises du mouvement, les fonctions de direction restent incontestablement le propre d'une élite, qu'elle soit d'ordre économique ou culturelle. Les propriétaires de grandes et de moyennes entreprises, les cadres supérieurs et, dorénavant, les professions libérales jouissent d'un net avantage sur les professions de moindre prestige, notamment les petits exploitants et les cadres intermédiaires. Toutefois, les professionnels salariés réussissent à se tailler une place parmi les administrateurs en tirant profit de leurs qualités d'experts.

Ainsi, le noyau de militants qui prend en main la réorganisation de la Chambre de Commerce locale tout en affermissant son emprise sur les structures du pouvoir à la fin de l'époque précédente, étend pleinement sa domination au début de celle-ci. Ce groupe, d'environ deux douzaines d'individus, dont un tiers de non-francophones, exerce un contrôle étroit sur la plupart des fonctions de direction pendant plus d'une décennie, avant de s'effacer progressivement. De 1921 à 1931, la durée moyenne du mandat des élus se situe à près de cinq ans, un

niveau encore jamais égalé auparavant, et elle ne diminue ensuite que lentement, dépassant toujours largement les trois ans.

Les restrictions apportées au renouvellement des mandats, vers la fin de la période, en imposant des changements réguliers au sein du conseil d'administration et du comité exécutif, éliminent une fois pour toute la formation éventuelle d'un noyau permanent de dirigeants. En revanche, la création d'un comité de mise en candidatures, qui influence largement le choix des membres, et les fonctions non électives dévolues aux anciens présidents et au représentant des grandes entreprises, assurent une nouvelle forme de stabilité à la tête de l'association.

Les réunions du conseil d'administration doivent, en théorie, se tenir à chaque mois, sans compter les réunions spéciales convoquées au besoin. Cette fréquence est d'ailleurs confirmée par les règlements de 1948, qui fixent le quorum à sept administrateurs; il était sans doute moins élevé auparavant. Les membres du comité exécutif doivent de plus se réunir deux fois par mois. Dans leur cas, le quorum est de deux personnes.

Dans la pratique, les réunions du conseil d'administration semblent effectivement se tenir au rythme prévu¹⁷. Le taux de participation des administrateurs y est assez faible au début, environ 50% de 1921 à 1931, mais il augmente ensuite rapidement et atteint près de 65% au cours de la dernière

¹⁷Nous avons relevé 312 réunions du conseil d'administration, dont 15 spéciales, durant les 28 années pour lesquelles nous disposons de données précises. La moyenne s'établit donc à 11,14 réunions, 10,61 en excluant les spéciales.

décennie avec, ici aussi, une présence légèrement supérieure de la part des membres du comité exécutif. Nous ne possédons toutefois guère de renseignements sur les réunions de ces derniers, si ce n'est quelques allusions qui en prouvent l'existence. Cependant, la planification des sujets abordés lors des réunions du conseil d'administration, laisse entrevoir une influence grandissante des membres du comité exécutif.

Les organes intermédiaires acquièrent également une importance accrue et deviennent, avec le temps, un des rouages essentiels au bon fonctionnement de l'organisme. C'est le cas, en particulier, des comités qui se voient confier à la fois la mobilisation des membres et le suivi des principaux dossiers. Ils se composent en moyenne de six à dix personnes chacun, dont un président qui assure la liaison avec le conseil d'administration, et se réunissent à intervalles réguliers.

De 1921 à 1931, le quart des douze comités retracés se consacrent exclusivement aux divers aspects de la vie interne du mouvement, alors que le reste oeuvrent plus spécifiquement à l'aspect externe. Les questions de transport ferroviaire et routier monopolisent la plupart de ceux-ci, mais la promotion industrielle, le commerce de détail, les tarifs du téléphone et l'embellissement des rues suscitent aussi des interventions.

A partir des années trente, les comités se multiplient et on en recense plus d'une centaine au cours des deux décennies suivantes¹⁸. Mieux structurés qu'auparavant, ces derniers sont habituellement formés au lendemain de

¹⁸Le nombre des comités est calculé sur une base annuelle. Ainsi, un comité qui reste en opération pendant trois années consécutives est considéré comme autant d'unités distinctes.

l'élection du conseil d'administration et peuvent rester en activité plusieurs années consécutives, instituant une habitude de planification qui se généralisera ultérieurement. Environ le tiers concernent maintenant la vie interne, s'occupant aussi bien des campagnes de recrutement que des différentes manifestations de sociabilité, tandis que les deux autres tiers sont accaparés par des sujets extérieurs. Parmi ceux-ci, les problèmes de transport, et plus particulièrement l'entretien des chemins d'hiver, restent omniprésents, de même que la promotion industrielle, le tourisme et les affaires municipales. Les principaux autres thèmes touchent l'urbanisme, la santé-sécurité au travail, le civisme, l'éducation et les affaires nationales. Divers événements donnent par ailleurs lieu à la création de comités spéciaux, qui sont dissous une fois leur tâche accomplie.

Les autres mandats confiés aux membres, tant les nominations à des fonctions internes que les représentations auprès d'organismes externes, ne changent guère, bien que leur nombre augmente rapidement. Presque toutes les nominations proviennent dorénavant du conseil d'administration, de préférence à l'assemblée générale qui n'intervient que dans de rares occasions. Cependant, vers la fin de la période, le comité exécutif s'approprie en partie cette prérogative et forme les comités, tout en soumettant ses choix à l'approbation des administrateurs.

Les élus s'acquittent encore d'une part élevée des fonctions intermédiaires. Jusqu'en 1941, ils en remplissent un peu moins de la moitié, mais ils dépassent nettement cette marque à la décennie suivante. Cet élargissement de la sphère d'influence des dirigeants, au moment où la durée de leurs mandats est réduite

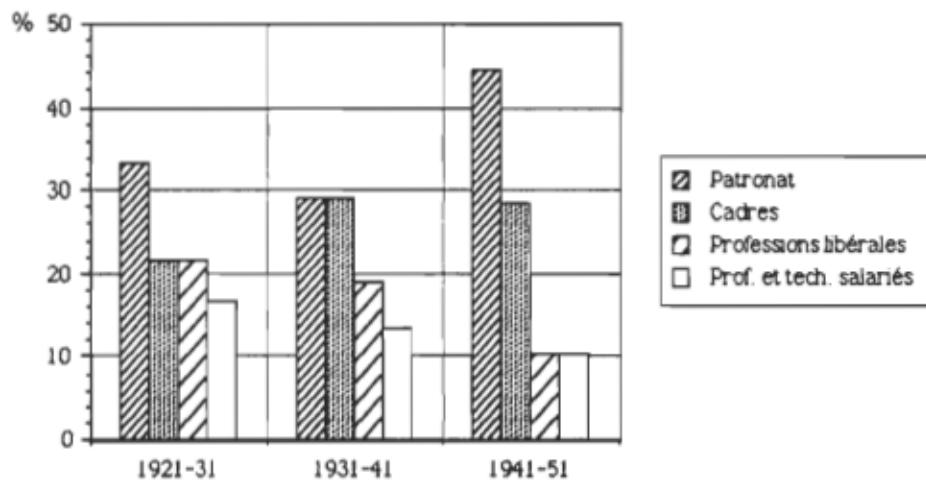
par l'adoption de nouveaux règlements, peut être interprété comme une mesure compensatoire. Quoi qu'il en soit, les fonctions disponibles ne progressent pas au même rythme que les effectifs et une moins forte proportion de membres ont désormais l'opportunité de s'impliquer. A l'exception de la décennie médiane où ils totalisent plus de 28%, la portion des membres titulaires de fonctions intermédiaires plafonne aux environs de 20%. Par contre, le nombre de mandats que chacun d'eux détient en moyenne par décennie est à la hausse : de trois au début, il évolue finalement jusqu'à quatre, alors que plus de quatre cents sont recensés en dix ans.

Le profil linguistique des titulaires de fonctions intermédiaires est comparable à celui de la base et les écarts sont presque inexistant. A peine remarque-t-on, lors de la dernière décennie, une représentation légèrement supérieure de la part des non-francophones en comparaison de leur proportion au sein du mouvement. Cependant, ceux-ci sont visiblement plus actifs que leurs collègues francophones et détiennent couramment un ou deux mandats supplémentaires par individu.

Les caractéristiques socio-professionnelles des participants aux organes intermédiaires se rapprochent également de celles des membres. L'importance du patronat accuse toutefois une baisse plus marquée au début, régressant jusqu'à 29% en 1931-41, avant de rattraper son retard et atteindre 45% en fin de période. Les propriétaires de grandes et de moyennes entreprises conservent un mince avantage sur les petits exploitants, à l'exception de la décennie médiane où ils sont nettement plus présents. La part des gestionnaires salariés augmente de façon appréciable, passant de 21% à 29% en l'espace de dix ans, pour ensuite se stabiliser

près de ce seuil. Les cadres intermédiaires dominent au cours de la première décennie, mais ils sont bientôt devancés par les cadres supérieurs et pratiquement rejoints par les fonctionnaires. Les professions libérales et les professionnels salariés entreprennent la période en force, les uns à 21% et les autres à 17%, mais tous deux éprouvent de la difficulté ultérieurement et se retrouvent à 10%. De même, les employés de bureau et les travailleurs manuels voient leur implication diminuer de la moitié, ne totalisant plus que 3% du groupe.

Figure 22
Participants intermédiaires (1921-1951),
d'après les principales catégories socio-professionnelles

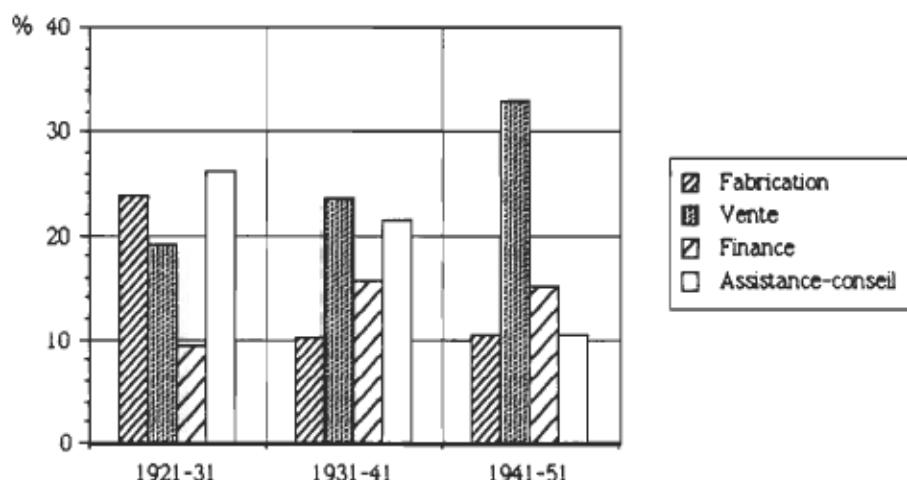


Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

Les secteurs d'activités économiques se répartissent fort inégalement et connaissent, pour certains, des évolutions assez éloignées de la base. Ainsi, seulement 19% des titulaires de fonctions intermédiaires sont rattachés à la vente initialement et, bien que cette proportion s'accroît jusqu'à 33% au fil des ans, elle demeure constamment en deçà de son poids parmi les sociétaires. A l'inverse, la fabrication gagne plusieurs points à l'ouverture de la période, approchant 24%,

pour ensuite tomber brusquement à 10% lors des vingt dernières années. C'est aussi le cas de l'assistance-conseil, liée aux services professionnels, dont la part fléchit de 26% à 10% durant ces trois décennies. Par ailleurs, la finance fait bonne figure et regroupe environ 15% des participants dès les années 1931-41. Les autres secteurs sont de plus en plus impliqués, doublant leur importance depuis la fin de l'époque précédente pour atteindre 30%, alors que toutes les activités sont dorénavant représentées.

Figure 23
Participants intermédiaires (1921-1951),
d'après les principaux secteurs d'activités économiques



Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

Les organes intermédiaires, contrairement aux fonctions de direction, possèdent un profil qui reflètent assez bien la composition et la diversité de l'ensemble des sociétaires. Et si les professions de prestige, tant propriétaires d'entreprises, que cadres supérieurs et professions libérales, ont habituellement une plus forte propension à s'impliquer que les petits exploitants, les cadres intermédiaires ou les professionnels salariés, l'écart reste faible et est peu significatif. Cette tendance vers une participation plus représentative confirme

jusqu'à quel point les comités et autres nominations peuvent servir de relais et d'agents d'intégration auprès des membres.

L'emploi d'un personnel salarié, amorcé en 1920, devient également un atout indispensable à la bonne marche du mouvement aux prises avec un fardeau administratif sans cesse croissant. Au début, le secrétaire n'est embauché qu'à mi-temps¹⁹, mais l'ampleur de ses tâches incite bientôt la direction à vouloir s'assurer ses services sur une base continue. C'est pourquoi, en 1939, un comité spécial se voit confier le mandat d'évaluer les incidences financières d'un tel projet²⁰. Les prévisions étant jugées réalistes, le conseil d'administration procède à l'engagement d'un secrétaire à plein temps au cours de la même année²¹.

En 1944, la Chambre de Commerce décide d'étendre les activités de son secrétariat à la promotion industrielle. Comme il s'agit d'une opération d'envergure, elle demande l'appui financier de la ville de Trois-Rivières, en plus d'organiser une importante campagne de souscription auprès des entreprises

¹⁹A cette époque, le secrétaire est W.-G.-E. Allen ; il reçoit une commission de 30% sur les cotisations perçues, en plus de bénéficier d'une allocation de 10 \$ par mois destinée à défrayer les frais de sténographie. Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Procès-verbaux, Réunion du conseil d'administration du 5 février 1926*.

²⁰Le coût du secrétariat permanent est évalué à 2 500 \$ par année. Son financement provient du fonds général de la Chambre de Commerce (500 \$), des adhésions prévues (100 x 10 \$ = 1 000 \$) et d'une souscription spéciale auprès des membres (1 000 \$). Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Procès-verbaux, Réunion du conseil d'administration du 27 juin 1945*.

²¹Il s'agit de Roger Lapalme qui est engagé au salaire de 30 \$ par semaine. Au début, son poste fait double emploi avec celui de W.-G.-E. Allen, qui reste en fonction encore quelques mois avant de démissionner dans des circonstances équivoques. Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Procès-verbaux, Réunions du conseil d'administration des 1er septembre 1939 et 19 février 1940*.

locales²². Quelques mois plus tard, des négociations sont entreprises avec Léon Trépanier, de Montréal, qui est finalement mis sous contrat à titre de "commissaire industriel et chef du secrétariat"²³. Celui-ci reste en fonction pendant deux ans, mais les résultats sont décevants et les critiques ne tardent pas à se faire sentir. Il démissionne donc en 1947, vraisemblablement à la suite de pressions, et on choisit de ne pas renouveler l'expérience²⁴. Entre temps, le secrétariat s'est doublé d'une section touristique et se charge dorénavant de l'entretien d'un kiosque d'information durant la belle saison²⁵.

L'association s'implique également dans les différentes fédérations des Chambres de Commerce : des délégations assistent fréquemment aux congrès et certains membres occupent même des fonctions de direction au sein des organisations nationale et provinciale²⁶. De plus, la Chambre de Commerce de Trois-Rivières participe activement à la création d'un regroupement des Chambres de Commerce du centre de la province, qui voit le jour à la fin des années trente. Elle continue aussi d'entretenir des rapports étroits avec de

²²Le budget prévu est de 12 000 \$ pour la première année. La ville s'engage à assumer le tiers des dépenses, la campagne de souscription procure à peu près le même montant et le reste provient du fonds général de la Chambre de Commerce. Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Procès-verbaux*, Réunion du conseil d'administration du 20 février 1945.

²³Léon Trépanier entre en fonction le 1er août 1945. Son salaire est de 5 000 \$ par an et il dispose d'un compte de dépenses de 1 500 \$ pour ses frais de déplacement. Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Procès-verbaux*, Réunion du conseil d'administration du 27 juin 1945.

²⁴"Le président déclare, et il croit exprimer l'opinion de la majorité de ses collègues, que cet emploi est trop onéreux pour la Chambre de Commerce." Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Procès-verbaux*, Réunion du conseil d'administration du 3 décembre 1947.

²⁵Cette activité est subventionnée par l'Office du tourisme de la province de Québec.

²⁶Vers la fin de la période, la Chambre de Commerce locale, en raison de son important bassin de population, a le privilège de se faire représenter en permanence au conseil d'administration de la Chambre de Commerce de la province de Québec.

nombreux autres organismes, dont le conseil municipal et divers groupes de citoyens.

Des nombreuses tentatives de réorganisation qui sont déployées au début du siècle, celle de 1920-21 se distingue non seulement par son ampleur, mais aussi par une réforme du cadre institutionnel de l'association. Son incorporation auprès des autorités publiques la dote d'une personnalité juridique qui sanctionne implicitement sa vocation de groupe de pression, tandis que ses statuts et règlements sont entièrement révisés. L'émergence d'une nouvelle génération de militants n'est d'ailleurs pas sans contribuer au succès de l'entreprise.

Sous l'effet de la conjoncture favorable, la croissance des effectifs se poursuit, atteignant bientôt les deux cents adhérents. Le profil des membres continue aussi à se diversifier, grâce en particulier à la montée des cadres, tant supérieurs qu'intermédiaires, des représentants des professions libérales, ainsi que des professionnels et techniciens salariés. Parallèlement, les propriétaires, quelle que soit l'envergure des établissements concernés, perdent progressivement de l'importance. La crise économique des années trente ralentit quelque peu l'expansion des nouveaux groupes sociaux, mais la prospérité engendrée par la Deuxième Guerre mondiale concourt à la relance de plusieurs, dont les gestionnaires salariés, souvent associés à la grande entreprise, et les petits exploitants. Par ailleurs, le poids des non-francophones, qui s'élève à un tiers avant la récession, n'excède guère le cinquième au lendemain du conflit, alors que le nombre des adhésions dépasse largement les trois cents.

Jusqu'au milieu des années quarante, le processus de structuration suit son cours normal, compte tenu de la taille de l'organisme. Le conseil d'administration étend son pouvoir effectif, tandis que l'assemblée générale est manifestement reléguée à un rôle accessoire. Les comités, plus nombreux et mieux planifiés qu'auparavant, jouent un rôle essentiel dans la préparation et le suivi des principaux dossiers, et sont à l'origine des multiples interventions de la Chambre de Commerce. Enfin, l'emploi d'un secrétaire sur une base régulière, en 1939, permet aux élus de se décharger de certaines tâches administratives routinières.

Les besoins financiers occasionnés par la multiplication des activités et la mise en place d'un secrétariat permanent étant difficilement comblés par les cotisations des sociétaires et les campagnes de souscriptions auprès des milieux d'affaires, il faut envisager de nouvelles formes de rentrées. Cette période de consolidation économique s'accompagne d'une transformation profonde de l'assise sociale du mouvement. Dès 1947, les restrictions d'admission sont entièrement abolies et les entreprises locales sont invitées à s'impliquer à titre de membres institutionnels. En 1950, une échelle de cotisation graduée, basée sur la taille des établissements et correspondant à un nombre proportionnel de délégués, leur est d'ailleurs destinée. Ces mesures incitatives, en favorisant l'accroissement des effectifs, auront des incidences importantes sur l'avenir de l'association.

CHAPITRE III

1951-1981 : L'ÉLARGISSEMENT DE L'ASSISE SOCIALE

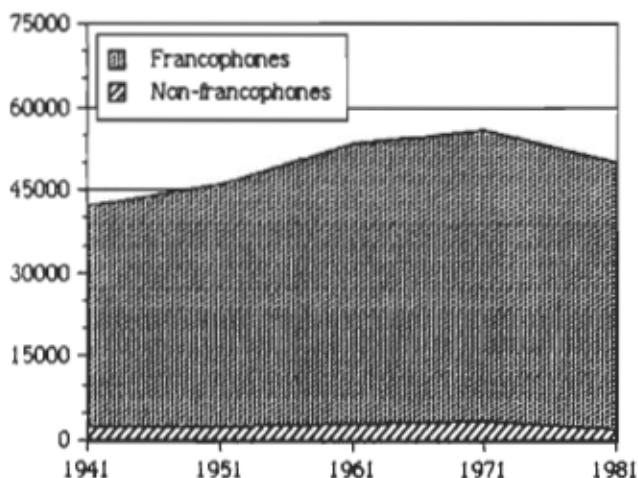
La prospérité engendrée par la Deuxième Guerre mondiale se poursuit durant les années cinquante, stimulant le développement économique de Trois-Rivières et de sa région immédiate. L'implantation d'entreprises d'envergure, notamment dans les secteurs de la métallurgie et de la fabrication d'appareils électriques, renforce son infrastructure industrielle, tandis que le domaine des services fait preuve de plus de vigueur.

Si les activités de transformation plafonnent en partie à la décennie suivante, les secteurs publics et para-publics connaissent, par contre, un essor sans précédent. Ainsi, la croissance rapide de l'appareil étatique, des services sociaux, d'éducation et de santé génèrent de nombreux emplois, tant directs qu'indirects, tout en permettant à la ville de conserver sa vocation de centre régional.

Prenant avantage de la conjoncture, la population trifluvienne progresse pendant quelque temps encore, avant de se stabiliser : de 46 074 habitants en 1951, elle s'élève à 53 477 en 1961, puis à 55 870 dix ans après. Les non-francophones, qu'ils soient anglophones ou allophones, réussissent malgré tout à maintenir une certaine présence, bien que les différences socio-économiques s'estompent de plus en plus entre les deux groupes linguistiques ; ce sont surtout leurs comportements culturels qui les distinguent des francophones. D'autre part, les femmes sont

nettement plus actives sur le marché du travail, investissant graduellement le milieu des affaires.

Figure 24
Population de Trois-Rivières (1941-1981),
d'après les groupes linguistiques



Source : *Recensements du Canada*.

Les années soixante-dix sont caractérisées par un ralentissement de la croissance économique, provoqué à la fois par la récession et la crise énergétique. Trois-Rivières, qui au même moment est aux prises avec un mouvement de désertion de son centre ville au profit des secteurs résidentiels et des localités de banlieue, accuse une baisse marquée de sa population et ne compte plus que 49 955 habitants en 1981. Les non-francophones sont beaucoup moins nombreux qu'auparavant et leur importance au sein de la communauté faiblit sensiblement. Par contre, les femmes continuent à se tailler une place grandissante en affaires, en particulier dans le domaine des services où elles accèdent couramment aux fonctions de direction.

Des visées communautaires

Pendant toute la période qui s'étend de 1951 à 1981, aucune modification n'est apportée aux conditions d'admission et l'universalité la plus complète est intégralement respectée. La procédure d'adhésion est aussi réduite au strict minimum et l'approbation des candidatures par le conseil d'administration relève dorénavant d'une simple formalité, offrant ainsi un accès facile à quiconque désire faire partie du mouvement. Néanmoins, la Chambre de Commerce reste encore associée de près au monde des affaires.

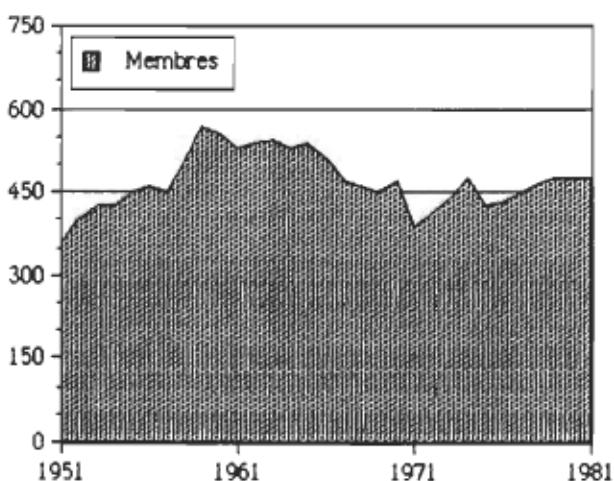
Les cotisations annuelles des membres représentent toujours la principale source de revenu et elles sont régulièrement augmentées afin de répondre aux besoins financiers sans cesse croissants de l'organisme¹. La cotisation individuelle est majorée une première fois de 15 \$ à 20 \$ en 1967, puis successivement à 30 \$ en 1971, à 40 \$ en 1975 et enfin à 50 \$ en 1980. Celle des membres institutionnels connaît une hausse proportionnelle et les grandes entreprises déboursent jusqu'à 700 \$ par an vers la fin de la période. En contrepartie, elles bénéficient désormais de cinq délégués, au lieu de quatre, comme mesure compensatoire.

Il est cependant irréaliste de surtaxer indéfiniment les membres et, dans l'esprit des dirigeants, le recrutement apparaît très tôt comme une solution de

¹ Dès 1966, un comité des finances est chargé d'étudier un projet d'augmentation des cotisations afin de remédier à la "situation financière précaire" de la Chambre de Commerce locale. Chambre de Commerce de Trois-rivières, *Procès-verbaux*, Réunion du conseil d'administration du 29 novembre 1966.

recharge efficace pour équilibrer le budget². Plus qu'une simple priorité, l'accroissement des effectifs devient vite une nécessité en soi, dont dépend le dynamisme même de l'association, et tout est mis en oeuvre pour atteindre cet objectif, sans prendre garde aux conséquences que peut entraîner un tel geste sur la cohésion interne du mouvement.

Figure 25
Effectifs (1951-1981)



Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

Dès 1951, d'importantes campagnes de recrutement sont régulièrement organisées sous la supervision de comités spécialement mandatés. Les membres sont invités à y participer activement et un trophée est décerné au meilleur recruteur. Grâce à quelques participants qui s'illustrent particulièrement, entre autres Jean Ayotte et Gérard Lasnier, l'entreprise se révèle un franc succès et on

² "Comme le fait remarquer M. Germain, le recrutement est la base financière de notre Chambre. La situation financière ne peut être regardée sans tenir compte du recrutement fait et à faire." Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Procès-verbaux, Réunion du conseil d'administration du 21 avril 1970*.

compte souvent plus d'une centaine de recrues annuellement. De 360 en 1951-52, les effectifs s'élèvent alors rapidement au niveau record de 569 en 1959-60.

Toutefois, un certain essoufflement se fait sentir à partir du milieu des années soixante et, pour la première fois depuis longtemps, le nombre des retraits dépasse celui des adhésions. Le phénomène ne cesse de prendre de l'ampleur et la situation devient bientôt alarmante³. Divers moyens sont pourtant mis de l'avant afin de contrer cette tendance : on dresse une liste de candidats qui sont ensuite pressentis systématiquement, on publie un dépliant promotionnel vantant les avantages d'adhérer au mouvement, on fait appel aux agents-vendeurs du quotidien local pour qu'ils sensibilisent leurs clients et on songe même à embaucher un recruteur rémunéré. Peine perdue, après s'être stabilisés provisoirement aux environs de 500 membres, les effectifs chutent brusquement à 388 en 1971-72.

Il apparaît de plus en plus évident qu'il faut réviser les stratégies de mobilisation, qui n'ont guère évolué au cours des dernières années, si on espère réduire le nombre des départs hâtifs. Nul doute que, par le passé, les dirigeants se sont montrés exagérément prudents en rejettant certaines propositions de la base susceptibles de renforcer la cohésion interne. Ainsi, en 1954, le conseil d'administration est réfractaire à la publication d'un bottin des membres, de crainte que celui-ci ne soit utilisé à des fins de sollicitation commerciale. De même,

³ C'est ce qui ressort du rapport du président du comité de recrutement : "Il se dit très déçu de voir le grand nombre de démissions qui parviennent au Secrétariat au début de cette année fiscale ; c'est à se demander si l'effort déployé douze mois durant n'a pas été vain et si notre Chambre fait fausse route." Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Procès-verbaux, Assemblée générale annuelle du 15 mai 1968*.

en 1962, il se prononce contre un projet d'assurance-collective afin de préserver l'intégrité du mouvement et d'éviter les adhésions motivées par cet unique avantage.

On décide d'accorder de nouveau un intérêt pour le moins égal à la préservation des acquis qu'au recrutement. Outre les dîners-causeries, diverses activités sociales sont dorénavant organisées, incluant un tournoi de golf annuel. Par ailleurs, le bulletin de liaison, qui avait cessé sa parution antérieurement, réapparaît dès 1968 et est suivi, quelques années plus tard, d'un bottin des membres. Enfin, le comité de recrutement se voit confier à la fois la perception des cotisations échues, la régularisation des contrevenants et la réintégration des démissionnaires, tâches dont les dirigeants, débordés, ne suffisaient plus à s'acquitter convenablement. Ce changement d'attitude s'accompagne de résultats tangibles et le seuil des 500 sociétaires est de nouveau à l'horizon vers la fin de la période.

Les membres réguliers, auxquels sont assimilés les délégués des membres institutionnels, constituent évidemment l'élément majeur de l'association. Ils sont toujours assujettis à l'obligation de résidence mais, comme à l'époque précédente, quelques-uns proviennent des municipalités voisines, en dépit de l'existence de mouvements analogues dans leurs localités, vraisemblablement attirés par le prestige de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières et par de nouvelles possibilités d'établir des contacts professionnels.

Au cours de la période, on relève également la présence de quelques membres honoraires. Il s'agit de Louis-D. Durand, Charles-R. Whitehead, J.-C. Boudreau et Ernest-L. Denoncourt. Les deux premiers bénéficient de cette mesure

depuis le milieu des années quarante, alors que les autres, des militants de longue date, font leur entrée vers la fin des années soixante. Après le décès de deux d'entre eux, on perd la trace des derniers au début des années soixante-dix, au moment où ils sont vraisemblablement rayés des listes actives, sans raison apparente.

La catégorie des membres adhérents, récemment instaurée afin d'entretenir des liens avec les anciens sociétaires résidant maintenant à l'extérieur, accueille ses uniques représentants pendant la décennie 1951-61. Le premier est W.-J. Langston, qui s'inscrit plusieurs années après avoir quitté la région, probablement sollicité par le conseil d'administration, et le second est Paul Beauchamp, ex-président, à titre honorifique temporaire lors de son départ de la ville. La formule ne suscite toutefois qu'un intérêt mitigé et elle tombe rapidement en désuétude.

La durée moyenne d'adhésion des membres accuse un net recul en comparaison des années antérieures. De 1951 à 1961, elle se situe aux environs de six ans et, bien que les données ultérieures soient incomplètes, tout porte à croire que la situation continue à se détériorer avec le temps. Cette baisse marquée est attribuable en grande partie à l'habitude des membres institutionnels de modifier fréquemment le choix de leurs délégués⁴, de même qu'au manque évident de sélectivité engendré par un recrutement intensif qui ne rapporte des dividendes

⁴ Les membres institutionnels communiquent habituellement la liste de leurs délégués au secrétariat de la Chambre de Commerce lors de l'acquittement de leur cotisation, en début de chaque année fiscale.

qu'à court terme⁵. Ainsi, près des deux tiers des nouveaux venus se retirent avant cinq ans, alors que la part des adhésions de plus de dix ans ne représente désormais que le cinquième des cas.

Les raisons invoquées lors des retraits des membres confirment d'ailleurs cette mobilité accrue. De 1951 à 1971, années pour lesquelles nous disposons de statistiques précises, les remplacements de délégués par les membres institutionnels progressent fortement, totalisant jusqu'à 23% des cas. Par contre, les expulsions pour non-paiement de la cotisation connaissent un sort opposé, chutant aux environs de 6%, ce qui laisse supposer qu'à l'instar des années précédentes, plusieurs de ces cas sont encore passés sous silence et viennent gonfler la part des indéterminés. Les autres constats, en particulier les départs de la ville et les décès, sont également en baisse, clôturant respectivement à 10% et 4%. Il en est de même des démissions pour difficultés financières, retraits des affaires ou motifs de santé, qui constituent de nouvelles catégories ne dépassant jamais 5% chacune.

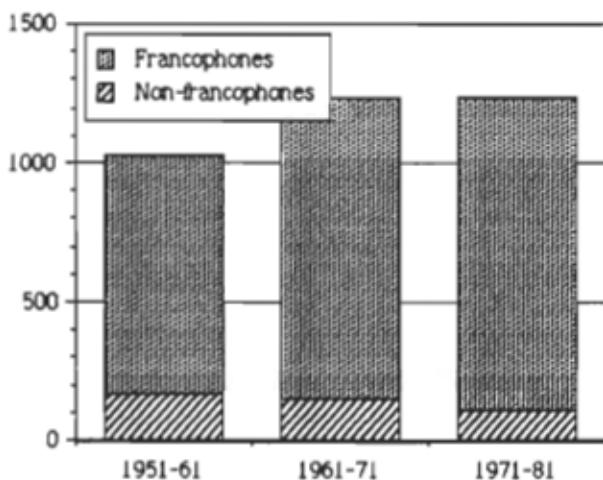
La montée des cadres

De 1951 à 1961, le nombre de membres actifs par décennie dépasse le millier, soit le double des années précédentes, ce qui démontre bien l'ampleur que prend l'organisme. Ce chiffre est ensuite porté aux environs de 1 250, niveau où il se

⁵ Certaines professions ne possédant que peu d'affinités avec l'organisme sont tout de même pressenties régulièrement. Mais, règle générale, leurs représentants ne font qu'un bref séjour au sein du mouvement. C'est le cas notamment des professionnels de la santé.

maintient jusqu'à la fin de la période. Cette expansion des plus appréciable, résultat d'une politique soutenue de recrutement et d'un intérêt croissant de la part des milieux d'affaires, a naturellement des répercussions sur le profil de la base qui se transforme au contact d'une clientèle élargie.

Figure 26
Membres actifs (1951-1981),
d'après les groupes linguistiques



Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

La Chambre de Commerce locale demeure cependant une association typiquement masculine et les femmes, dont l'admission est toute récente au sein du groupement, éprouvent de la difficulté à s'affirmer. Jusqu'en 1971, elles ne forment guère plus de 1% des effectifs, ce qui est nettement inférieur à leur implication réelle dans les principaux secteurs de l'économie. Cette faible représentation, malgré les efforts qui sont déployés pour les accueillir, s'explique par l'existence du "Club des femmes de carrière de Trois-Rivières" qui, à ce moment, est très populaire auprès de la gent féminine. En fait, il faut attendre la dernière décennie avant de voir les femmes adhérer en nombre significatif et compter près de 6% des membres.

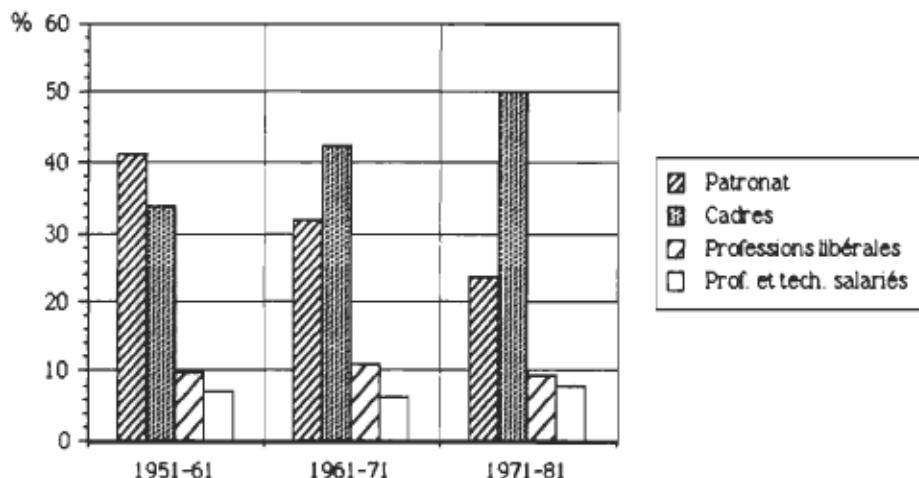
A l'inverse, les non-francophones, qui avaient largement accru leur participation au sein de l'organisme lors de l'industrialisation de la région sous l'impulsion des investissements anglo-américains, voient leur proportion diminuer sans cesse : d'environ 16% en 1951-61, ils ne sont plus que 9% en 1971-81. Ce retrait, combiné à la francisation des cadres d'entreprises, permet aux francophones de renforcer leur emprise sur le mouvement qui perd progressivement son caractère biculturel.

La période de 1951 à 1981 se caractérise avant tout par une poussée des gestionnaires salariés, tant cadres supérieurs que cadres intermédiaires, qui est à mettre en rapport avec la présence d'un important capital extra-régional étendant ses ramifications dans presque tous les secteurs de l'économie et se concrétisant par la multiplication de filiales, de succursales et de franchises. Parallèlement, le poids des propriétaires s'amoindrit considérablement, tandis que les autres catégories sociales semblent vouloir parvenir à un certain équilibre.

La part du patronat, qui avait connue une hausse sensible à la fin de l'époque précédente, se stabilise aux environs de 41% à l'ouverture de la période, avant d'amorcer une lente descente se concluant à 23%. Les propriétaires de grandes et de moyennes entreprises, qu'ils soient à la tête d'industries, de commerces ou d'autres établissements, ne forment plus que le quart du groupe au début, mais ils réussissent à maintenir une présence constante et leur proportion augmente de nouveau à près d'un tiers avec le temps. Les petits exploitants, qui ont à déplorer la disparition quasi complète des artisans et des quelques

producteurs agricoles, voient leur nombre se réduire fortement et se cantonnent de plus en plus dans la vente au détail et dans certains services spécialisés.

Figure 27
Membres actifs (1951-1981),
d'après les principales catégories socio-professionnelles



Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

Les gestionnaires salariés, quant à eux, tirent avantage du contexte économique pour poursuivre une croissance qui ne s'est pas démentie depuis le début du siècle. Leur poids atteint 34% en 1951-61, un gain de cinq points en comparaison de la décennie antérieure, pour ensuite s'élever rapidement jusqu'à 50% en 1971-81, confirmant ainsi leur prééminence au sein de l'organisme. Les cadres supérieurs, qui oeuvrent à titre de gérants dans l'entreprise privée, composent presque les deux tiers du groupe à l'origine, mais ils sont peu à peu rejoints par les cadres intermédiaires qui leurs sont hiérarchiquement subordonnés. On les retrouve dans la plupart des secteurs d'activités, bien qu'ils restent encore associés en priorité à la finance, à la vente et à la fabrication. Par ailleurs, les fonctionnaires, qui opèrent dans le domaine public, demeurent très en retrait, n'excédant jamais 2% ou 3%.

Après avoir accusé un net recul dans le passé, les représentants des professions libérales font preuve d'une grande constance et leur part se maintient désormais aux environs de 10%. Les avocats et les notaires y sont toujours fort nombreux, mais ils sont talonnés par les courtiers et les comptables agréés, ainsi que par une gamme étendue de professionnels de la santé, tandis que les autres spécialistes, d'horizons beaucoup plus variés qu'auparavant, s'impliquent assez inégalement.

Le poids des professionnels et des techniciens salariés fléchit légèrement à la décennie initiale, pour ensuite se fixer autour de 7% jusqu'à la fin de la période. Ce sont principalement des assureurs, des comptables et des conseillers en placement, mais on y rencontre aussi des cols blancs rattachés aux domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux, et divers experts liés aux agences spécialisées, que ce soit en information, en publicité, en génie ou en gestion de ressources.

Pendant ce temps, les employés de bureau effectuent une remontée non négligeable, progressant de 3% à 5%. On les retrouve habituellement en qualité de vendeurs dans les établissements commerciaux, de commis aux écritures ou de caissiers dans les institutions financières, et quelquefois comme teneurs de livres dans les petites entreprises. Par contre, les travailleurs manuels se font de plus en plus rares et les quelques contremaîtres et ouvriers qualifiés encore présents se retirent définitivement au milieu des années soixante.

Une constat se dégage de l'ascension rapide des gestionnaires salariés ; c'est la diminution régulière des exploitations de modeste envergure, donc du capital

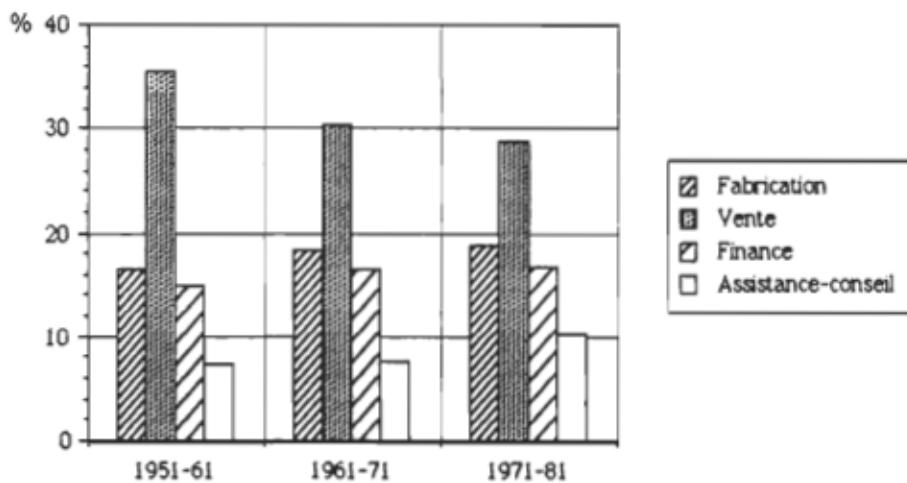
local, au profit d'établissements employant un personnel nombreux, diversifié et hiérarchisé. Le repli des professions de haut niveau de responsabilité, incluant le patronat, les cadres supérieurs et les professions libérales, qui voient leur poids relatif se réduire de 76% à 62%, s'explique d'ailleurs essentiellement par le recul des petits propriétaires. La part des travailleurs salariés, en raison de la forte progression des cadres, ne cesse d'augmenter, passant de 48% à 66% en l'espace de trente ans.

Cette tendance n'a toutefois guère de conséquences sur la répartition des secteurs d'activités économiques qui, à une ou deux exceptions près, démontrent des signes de vigueur. Seule la vente, associée à une majorité d'exploitants indépendants, en ressent vraiment les effets. Le nombre de ses représentants plafonnent et, partant, son importance flétrit après un court répit. De 36% en 1951-61, seuil atteint il y a quelques années déjà, elle n'accueille plus que 29% des sociétaires en 1971-81. Les petits propriétaires composent encore le gros de ses effectifs originellement, mais ils sont finalement déclassés par les cadres, tant supérieurs qu'intermédiaires, présents dans des proportions identiques. On remarque également des propriétaires d'envergure, des professionnels salariés et des simples employés.

Les membres opérant dans la fabrication de produits finis et semi-finis connaissent, pour leur part, une croissance continue. Dès le début de la période, ils rattrapent le retard accumulé au cours des années passées, se hissant à 17%, pour ensuite progresser régulièrement jusqu'à 19%. Les propriétaires de grandes et de moyennes entreprises, les cadres supérieurs et les cadres intermédiaires se retrouvent nez à nez pendant un certain temps, mais les derniers se détachent

rapidement et comptent incessamment plus de la moitié du groupe. Des artisans, des professionnels salariés, des employés de bureau et des travailleurs manuels s'y rattachent toujours, bien que de façon restreinte.

Figure 28
Membres actifs (1951-1981),
d'après les principaux secteurs d'activités économiques



Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

Le secteur de la finance enregistre aussi des gains sensibles, s'élevant successivement à 15%, puis à 17%. Les domaines de l'assurance et de l'immobilier prennent peu à peu de l'importance, reléguant au second rang les activités bancaires et mobilières qui évoluent beaucoup plus lentement. Les cadres supérieurs dominent encore incontestablement cet ensemble, mais les professionnels salariés et, dans une moindre mesure, les cadres intermédiaires se détachent graduellement des professions libérales et des autres travailleurs intellectuels.

Les sociétaires oeuvrant au sein de l'assistance-conseil, qui regroupe la plupart des services professionnels destinés aux entreprises et aux particuliers,

traversent un moment difficile à l'ouverture de la période, alors qu'ils ne totalisent plus que 7% des effectifs, leur plus faible performance depuis le début du siècle. La tendance ne se renverse qu'à la dernière décennie, au moment où ils se hissent à 10% avec la multiplication de nouveaux éléments, regagnant ainsi leur représentation des années quarante. Au delà des professions libérales, qui contrôlent en tout temps cette activité, on y recense une bonne part de professionnels salariés et de cadres intermédiaires, de même que quelques cadres supérieurs et employés de bureau.

Les autres secteurs économiques ne sont pas en reste et rassemblent désormais près de 25% des membres, en particulier des gestionnaires salariés, mais aussi des propriétaires, des professions libérales et divers travailleurs, qualifiés ou non. Si la construction et la réparation prennent une certaine importance au commencement, ces activités sont bientôt relayées par les communications, la santé et l'éducation, tandis que la production de matières premières et d'énergie, le transport, le fonctionnement de l'État, l'action sociale et la récréation s'accrochent plus ou moins à leurs seuils respectifs.

Il existe cependant des écarts significatifs entre les deux groupes linguistiques, même si le profil des francophones, compte tenu de leur imposante supériorité numérique, se rapproche évidemment de celui de la base. Ainsi, l'association de ces derniers avec le patronat s'amoindrit progressivement, passant des deux cinquièmes en 1951-61, à moins d'un quart en 1971-81. Les petits exploitants y sont constamment au premier rang, bien que la part des propriétaires de grandes et de moyennes entreprises augmente jusqu'au tiers. Parallèlement, la montée des cadres se concrétise et la moitié des francophones se

rattachent en définitive aux gestionnaires salariés. Les cadres supérieurs y sont très présents au début, mais ils sont finalement rattrapés par les cadres intermédiaires, alors que les fonctionnaires sont encore peu impliqués. Le quart restant se composent surtout de professions libérales, de professionnels salariés et de moins nombreux employés de bureau. La vente, malgré un fléchissement manifeste, demeure l'activité économique la plus importante et distance, dans l'ordre, les secteurs de la finance, de la fabrication et de l'assistance-conseil. Les autres totalisent plus d'un quart de l'ensemble, mais leurs représentations individuelles sont variables.

Les non-francophones, malgré leur faible nombre, n'en continuent pas moins de se distinguer. Le poids du patronat y demeure un peu plus élevé que chez les francophones, tout en favorisant les propriétaires de grandes et de moyennes entreprises qui dépassent largement les petits exploitants en fin de période. Les gestionnaires salariés y sont aussi beaucoup plus présents, comptant près des trois cinquièmes du groupe au cours des années. Les cadres intermédiaires l'emportent peu à peu sur les cadres supérieurs, dans un rapport s'élevant jusqu'à deux pour un, tandis que les fonctionnaires restent en retrait. Un dixième seulement sont encore associés à d'autres catégories professionnelles, notamment aux professions libérales, aux professionnels salariés et quelquefois aux employés de bureau. La fabrication demeure l'activité économique dominante, regroupant couramment près de la moitié des non-francophones. Par contre, la vente accuse un sérieux retard, tout comme la finance et l'assistance-conseil. La situation des autres secteurs est assez instable, mais le transport est de plus en plus en évidence, se hissant même devant les services professionnels.

Les différences existant entre les sexes sont cependant beaucoup plus tranchées. Jusqu'en 1971, alors que leur participation ne dépasse guère une douzaine de représentantes, le profil des femmes se modifie d'une décennie à l'autre, tantôt dominé par les propriétaires d'établissements de modeste envergure et les cadres supérieures oeuvrant dans le commerce au détail, tantôt par les gestionnaires de toutes sortes et les professionnelles salariées rattachées aux domaines des services et aux activités connexes. Après cette date, un taux d'adhésion plus élevé permet de mieux appréhender leur condition socio-économique qui, règle générale, est moins florissante que celle de leurs collègues masculins. Ainsi, près de la moitié sont des gestionnaires salariées, tant cadres supérieures qu'intermédiaires, ou même fonctionnaires. Le reste se compose, d'une part, de professionnelles salariées et, d'autre part, d'employées de bureau et, à un niveau moindre, de professions libérales et de petites exploitantes. Deux cinquièmes opèrent dans le secteur de la vente, alors que la finance en accueille pratiquement un quart. Les autres s'impliquent dans le transport, la santé, l'assistance-conseil, l'action sociale, l'éducation, la fabrication, le fonctionnement de l'État et la récréation.

Un souci d'efficacité

Les structures du pouvoir ne subissent aucune modification importante de 1951 à 1981 et les membres, en théorie du moins, conservent toujours un droit de regard fondamental sur la gestion du mouvement. Ils ont d'ailleurs l'occasion d'exercer ce privilège lors des assemblées générales qui doivent se tenir à chaque

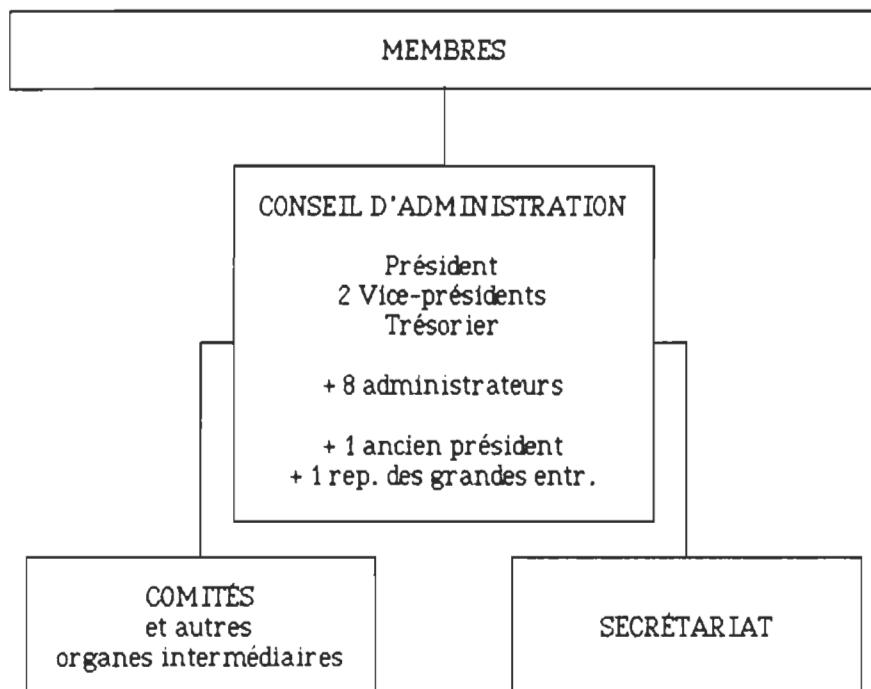
trimestre, incluant l'assemblée générale annuelle, ou lors des assemblées générales spéciales convoquées au besoin. Le quorum y est fixé à 21 personnes tout au long de la période.

En pratique, la situation diffère quelque peu de cet idéal démocratique. D'une part, les assemblées générales sont moins nombreuses que prévues, même si elles enregistrent une légère hausse en comparaison des années précédentes⁶. D'autre part, le rôle des participants se limite le plus souvent à entériner les résolutions des élus, à l'intérieur d'un processus décisionnel de plus en plus long et complexe où interviennent à la fois les comités, les permanents et divers conseillers. Malgré tout, les membres démontrent un intérêt plus soutenu qu'auparavant et la moyenne des assistances oscille de 60 à 75 personnes, soit près de 15% des effectifs. Les dirigeants font également preuve d'une assiduité digne de mention : le taux de présence des administrateurs atteint approximativement 65% et celui des membres du comité exécutif excède régulièrement 80%. Parmi les autres intéressés, la participation du représentant des grandes entreprises se rapproche de celle de l'ensemble des élus, tandis que l'implication du gérant de la ville de Trois-Rivières et du président de la Jeune Chambre de Commerce locale, qui n'ont qu'un statut d'observateur, flétrit rapidement une fois dissipé l'intérêt de la nouveauté. Le quorum est toujours largement dépassé, mais plusieurs

⁶ Nous avons relevé 74 assemblées générales, dont 7 spéciales, durant les 22 années pour lesquelles nous disposons de données précises. La moyenne s'établit donc à 3,36 assemblées, 3,05 en excluant les spéciales.

assemblées générales sont encore jumelées à des dîners-causeries afin d'en accroître l'attrait⁷.

Figure 29
Organisation interne (1951-1981)



Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

Tout comme avant, le pouvoir effectif se concentre entre les mains du conseil d'administration. Celui-ci se compose de douze administrateurs élus, des trois derniers présidents, un seul à partir de 1953⁸, et d'un représentant des

⁷ On doit tout de même proposer, en 1959, de modifier la date de l'assemblée générale annuelle pour ne pas qu'elle coïncide avec une partie des éliminatoires de hockey, "ce qui nuit sensiblement à grouper une assistance raisonnable". Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Procès-verbaux, Assemblée générale spéciale du 20 janvier 1959*.

⁸ Avec le temps, les présidents sortants prennent peu à peu leurs distances vis-à-vis l'exercice du pouvoir et sont rarement présents aux réunions, ce qui incite la direction à réduire leur concours au dernier exclusivement.

grandes entreprises sociétaires⁹, qui ont tous droit de vote lors des réunions, ainsi que des délégués des deux organismes invités susmentionnés, mais uniquement à titre consultatif.

Le scrutin se fait par l'intermédiaire de la poste, à l'aide d'un bulletin comportant les noms de dix-huit candidats proposés par un comité spécialement mandaté¹⁰, de même que ceux occasionnellement rajoutés par les membres¹¹. Le mandat des élus est d'un an, renouvelable une seconde année. Ces derniers doivent ensuite se retirer pendant douze mois avant d'être rééligible. En 1970, les règlements sont amendés afin de réduire le nombre de candidats à quinze et porter la période d'admissibilité à trois ans.

Bien que seuls les membres en règle soient habilités à voter, l'élection donne d'ailleurs l'opportunité de resserrer le contrôle des cotisations impayées et de rappeler à l'ordre les 5% à 10% de contrevenants, le taux de participation se maintient aux environs de 75% dès le milieu des années cinquante, après avoir connu une baisse momentanée. Les avantages simultanés d'un scrutin postal et d'une liste officielle de candidats, qui simplifient grandement le processus électoral, ne sont sans doute pas étrangers à cette performance fort respectable.

Une fois le nouveau conseil d'administration constitué, les dirigeants se réunissent pour déterminer lesquels d'entre eux accéderont au comité exécutif. Le

⁹ A partir de 1959, la Canadian Westinghouse Company Limited et la Reynolds Aluminium Company of Canada Limited se joignent aux six autres grandes entreprises dans le choix d'un représentant.

¹⁰Comme par le passé, le comité de mise en candidature se compose habituellement des administrateurs non rééligibles.

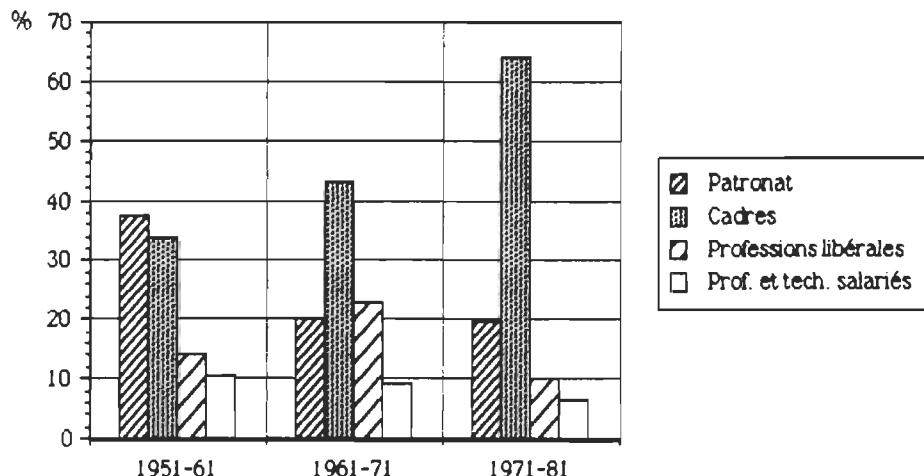
¹¹De 1951 à 1972, les membres présentent quatre candidats dont aucun n'est élu.

choix du président, du vice-président, d'un second vice-président à partir de 1953, et du trésorier se fait habituellement par consensus et relève d'un fragile équilibre entre la répartition des deux groupes linguistiques et les aspirations des principaux candidats. Ainsi, la tradition veut qu'un président non francophone soit secondé par des vice-présidents francophones. De même, un certain cheminement doit être respecté jusqu'à la présidence, passant successivement par les étapes d'administrateur et de vice-président ou de trésorier.

Avec des effectifs dépassant couramment le demi-millier, très peu de sociétaires peuvent dorénavant s'élever jusqu'aux fonctions de direction. De 1951 à 1981, seulement 5% parviennent au conseil d'administration et moins de 2% au comité exécutif, un net recul en regard des années antérieures. Fait à noter, aucune femme n'est associée à ce groupe select et il faudra attendre encore quelque temps avant de voir les premières administratrices élues.

Le profil linguistique des dirigeants montre néanmoins des similitudes indéniables avec celui de la base. A peine remarque-t-on, au cours des deux premières décennies, une légère sous-représentation des non-francophones au sein du conseil d'administration, mais cette tendance s'inverse dès les années suivantes. La disparité s'élargit toutefois au niveau du comité exécutif où la sur-représentation des francophones atteint plus de 10% en 1951-61, avant de se résorber partiellement. Cependant, si on compare les moyennes individuelles, aucun groupe ne reste en fonction vraiment plus longtemps que l'autre.

Figure 30
Membres du conseil d'administration (1951-1981),
d'après les principales catégories socio-professionnelles

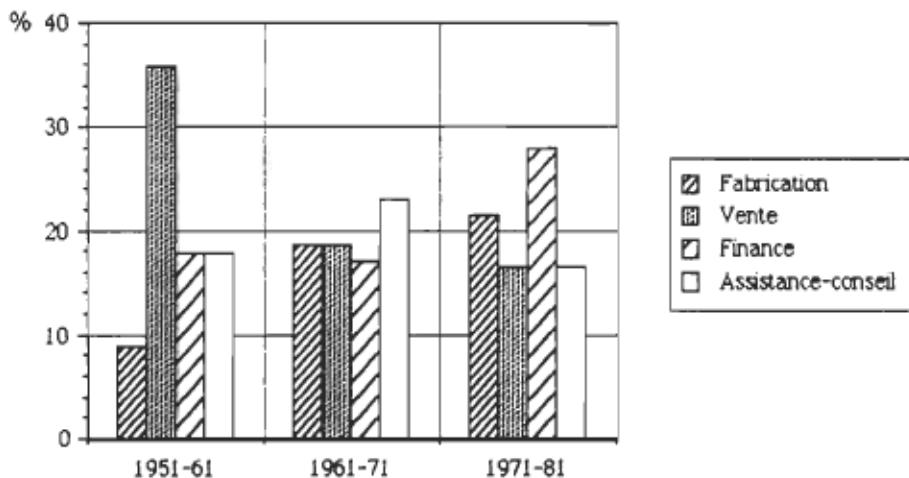


Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières.*

La répartition des catégories socio-professionnelles au sein du conseil d'administration révèle une fois de plus des particularités. Si le poids du patronat réussit à se maintenir aux environs de 37% à l'ouverture de la période, il chute brusquement à 20% par la suite, un recul se chiffrant jusqu'à une douzaine de points en regard de l'ensemble des membres. Les petits exploitants sont un peu plus présents que les propriétaires de grandes et de moyennes entreprises à la première décennie, mais leur avantage disparaît rapidement et un équilibre s'instaure pendant les vingt dernières années. La progression des gestionnaires salariés suit un rythme modéré de 1951 à 1971, s'élevant à 34%, puis à 43%, avant de faire un bond des plus appréciable, les portant à 64% en 1971-81. Au début, ils comptent deux fois plus de cadres supérieurs que de cadres intermédiaires, bien que cette supériorité s'estompe presque complètement au fil des ans, alors qu'on retrace également quelques fonctionnaires. Les professions libérales enregistrent un gain notable, passant de 14% à 23% en l'espace de deux décennies, pour ensuite

retraiter à 10%. Il en est de même des professionnels salariés qui atteignent 11%, avant de descendre lentement jusqu'à 6%. Les autres professions, qui ne sont plus représentées que par un employé de bureau, s'éclipsent bientôt définitivement.

Figure 31
Membres du conseil d'administration (1951-1981),
d'après les principaux secteurs d'activités économiques



Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

Pour ce qui est des secteurs d'activités économiques, le profil des élus se distingue passablement de celui de la base. La vente demeure la principale occupation des administrateurs durant une dizaine d'années encore, avant de perdre considérablement de l'importance ; de 36% en 1951-61, soit son poids parmi les membres, elle diminue de plus de la moitié au cours des deux décennies ultérieures. Elle est ainsi devancée par plusieurs activités, dont la finance qui se hisse à 28% après s'être stabilisée longuement autour de 18%, et l'assistance-conseil, associée aux services professionnels, qui délaissé momentanément ce seuil pour grimper à 23% en milieu de période. La fabrication éprouve des difficultés initialement, avec seulement 9%, mais elle double sa part dès la décennie suivante et regroupe finalement jusqu'à 21% du conseil d'administration. Les autres

secteurs évoluent de 19% à 23%, avant de redescendre à 18%. Ce sont la construction, le transport, les communications, la santé et, occasionnellement, la production de matières premières et d'énergie et la réparation.

La situation du comité exécutif, malgré de nombreuses analogies, est encore plus caractérisée. La proportion du patronat est légèrement supérieure au commencement, dépassant 42%, mais sa baisse est aussi fortement accentuée, terminant la période en dessous de 15%. Les petits exploitants distancent constamment les propriétaires de grandes et de moyennes entreprises, dans des rapports s'élevant jusqu'à deux pour un. Par ailleurs, les gestionnaires salariés connaissent une évolution digne de mention, progressant de 37% à 67%. Les cadres supérieurs y sont largement majoritaires jusqu'en 1971, avant d'être supplanté par les cadres intermédiaires, un fonctionnaire est en outre présent. Les professions libérales et les professionnels salariés sont nez à nez pendant deux décennies, augmentant leurs parts respectives de 10% à 22%, puis les premiers reculent à 5% et les seconds à 15%. Parmi les secteurs économiques, la vente perd moins promptement de l'importance, mais elle est tout de même devancée par la finance, régulièrement rattachée à la fonction de trésorier, et l'assistance-conseil, tandis que la fabrication reste habituellement en arrière. Les autres activités se maintiennent pour la plupart, à l'exception de la réparation, alors que la construction et les communications se distinguent particulièrement, approchant 10% à certains moments.

Devant le retrait massif des propriétaires, les fonctions de direction, tant au conseil d'administration qu'au comité exécutif, se concentrent rapidement entre les mains des gestionnaires salariés, qu'ils soient cadres supérieurs ou

intermédiaires. Ils constituent une élite économique en pleine expansion, prenant assise sur le grand capital. A tel point que les professions libérales et les professionnels salariés, qui avaient réussi à s'imposer en partie dans le passé, voient leur influence s'amoindrir à la dernière décennie, au moment où les professions de faible prestige ne sont déjà plus impliquées.

Avec les restrictions apportées au renouvellement des mandats, les élus se succèdent à un rythme rapide et passent rarement plus de deux ans en fonction. Les noyaux compacts de dirigeants disparaissent alors définitivement au profit d'une lente ascension. Les membres doivent initialement s'impliquer dans les organes intermédiaires en attendant de se faire remarquer par le comité de mise en candidature qui, tôt ou tard, les inscrira sur le bulletin de vote. Une fois élu, il leur reste à se tailler une place au sein du conseil d'administration s'ils espèrent en gravir les échelons.

En principe, les réunions des administrateurs sont mensuelles, mais ils s'en ajoutent d'autres convoquées lors d'occasions spéciales. Le quorum est fixé à sept personnes, même lorsque le nombre des anciens présidents est réduit à un seul. Le comité exécutif doit aussi se réunir deux fois par mois et, bien qu'il compte un vice-président supplémentaire, le quorum y est toujours de deux personnes.

Dans les faits, les réunions du conseil d'administration sont plus nombreuses que prévues, ce qui démontre bien avec quel sérieux les élus

remplissent leurs tâches¹². Les administrateurs, y compris le représentant des grandes entreprises, font preuve de constance et sont présents dans près de 65% des cas, alors que la participation des membres du comité exécutif atteint 80%. Par contre, celle des observateurs des deux organismes invités ne dépasse guère 50%, mais cet apparent désintérêt semble lié à leur statut particulier qui les empêche de prendre part au processus décisionnel. Les sujets abordés sont nettement planifiés et touchent surtout les aspects financiers, la mobilisation des membres, les rapports des comités et les actions à entreprendre.

Afin d'alléger les séances de travail qui se prolongent, le conseil d'administration confie, en 1952, le règlement des affaires courantes au comité exécutif. Cette délégation de responsabilité officialise une pratique datant de plusieurs années déjà et confirme le rôle accru de ce dernier. Nous ne connaissons pas les détails de leurs réunions, mais de fréquentes mentions en prouvent la régularité.

De même, les organes intermédiaires constituent des auxiliaires de tout premier ordre pour les dirigeants. Les comités, plus nombreux et mieux structurés que jamais, s'occupent du suivi des principaux dossiers et sont souvent à l'origine d'importantes prises de décision¹³. Habituellement reconduits d'une

¹²Nous avons relevé 309 réunions du conseil d'administration, dont 23 spéciales, durant les 22 années pour lesquelles nous disposons de données précises. La moyenne s'établit donc à 14,05 réunions, 13,00 en excluant les spéciales.

¹³Le président résume leurs fonctions en ces termes : "Les Comités dans une Chambre sont la base et la cellule par lesquels le mouvement se maintient en activité. Le travail des Comités consiste surtout à rechercher, analyser des situations d'actualité et de faire aux autorités concernées des propositions concrètes." Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Procès-verbaux, Assemblée générale annuelle du 21 mai 1969*.

année à l'autre, ils se composent en moyenne de huit à douze sociétaires chacun, dont un administrateur qui tient le rôle de président et assure la liaison avec le conseil d'administration. Les membres du comité exécutif se chargent de la coordination générale et voient à ce que les efforts ne soient pas dispersés en vain.

De 1951 à 1972¹⁴, on relève près de deux cents comités, tant réguliers que spéciaux, soit une dizaine par année. Un tiers agissent exclusivement à l'aspect interne, se consacrant aux diverses facettes de la vie associative, notamment le recrutement et les activités sociales, alors que les deux autres tiers s'orientent plutôt vers des sujets d'intervention externe. A cet égard, quelques thèmes majeurs accaparent l'attention de la Chambre de Commerce à titre de groupe de pression. Il s'agit des projets de construction d'une traverse routière enjambant le fleuve, d'un aéroport régional, d'un institut psychiatrique et de la mise en valeur du site historique des Forges du Saint-Maurice. Les autres comités réguliers touchent les affaires municipales, les affaires nationales, l'éducation, l'industrie et le commerce, la publicité et le tourisme, le transport et les communications, l'urbanisme. Des comités spéciaux sont créés le temps de résoudre des problèmes urgents, tels l'achat d'un traversier ou l'adoption du budget municipal, avant d'être invariablement dissous.

Les nominations à des fonctions internes et les représentations auprès des organismes entretenant des relations avec l'association sont également plus fréquentes, bien que leur importance ne soit pas aussi apparente que celle des comités. Tous les mandats sont dorénavant comblés par le conseil d'adminis-

¹⁴Nous n'avons pas été autorisé à consulter les procès-verbaux ultérieurs à 1972.

tration, ou par le comité exécutif avec son consentement implicite, à l'exception des vérificateurs qui sont expressément nommés par l'assemblée générale afin de préserver l'intégrité du contrôle financier.

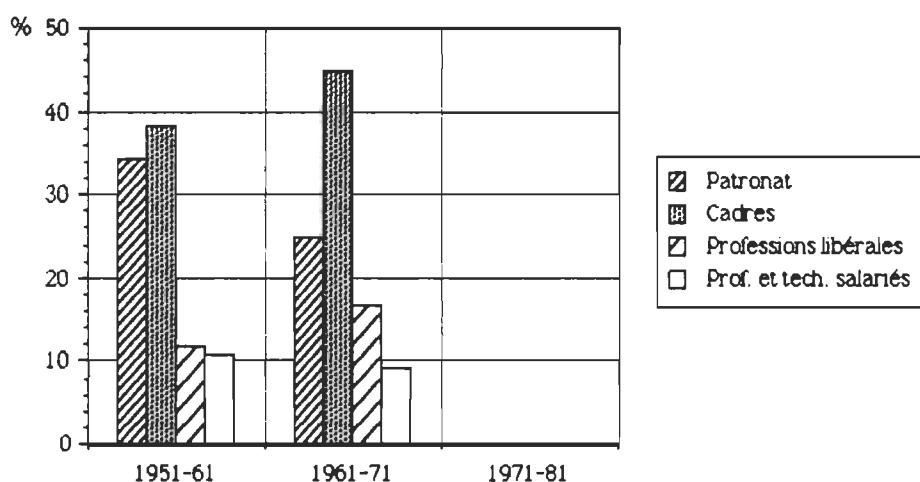
Devant la multiplication des fonctions intermédiaires, on recense bientôt plus d'un millier de mandats individuels par décennie, les élus ne suffisent plus à la tâche et doivent finalement en confier les trois quarts à de simples membres. Comme les mandats disponibles augmentent pratiquement au même rythme que les effectifs, près de 25% des membres actifs ont désormais l'occasion de s'impliquer : chaque participant s'acquittant généralement de trois à quatre fonctions par tranche de dix ans. Il faut cependant attendre le début des années soixante-dix avant que les premières femmes en soient titulaires.

Le profil linguistique des participants intermédiaires suit assez fidèlement celui de la base, nonobstant une légère sur-représentation des francophones. Aucun groupe ne se démarque non plus réellement par l'intensité de son implication ; les francophones détiennent sensiblement plus de mandats par individu lors de la décennie initiale et les non-francophones en font autant à la décennie suivante.

Les caractéristiques socio-professionnelles des titulaires de fonctions intermédiaires se situent approximativement à mi-chemin de celles des membres et des administrateurs. Ainsi, de 1951 à 1971, années pour lesquelles nous disposons de données précises, la part du patronat s'affaiblit considérablement, reculant à 34%, puis à 25%. On y relève près de deux fois plus de petits exploitants que de propriétaires de grandes et de moyennes entreprises lors de la première décennie, mais l'écart se comble quelque peu par la suite. Les gestionnaires

salariés s'impliquent massivement, comptant jusqu'à 45% des participants en 1961-71, leur plus forte représentation au sein de l'association. Les cadres supérieurs sont toujours plus nombreux que les cadres intermédiaires, bien qu'ils tendent à s'équilibrer avec le temps, et on remarque constamment quelques fonctionnaires. Les professions libérales se multiplient, atteignant successivement 12%, puis 17% du groupe, alors que les professionnels salariés perdent deux points, pour se retrouver finalement à 9%. Les autres professions, essentiellement des employés de bureau et de rares contremaîtres, se maintiennent aux environs de 2%.

Figure 32
Participants intermédiaires (1951-1981),
d'après les principales catégories socio-professionnelles

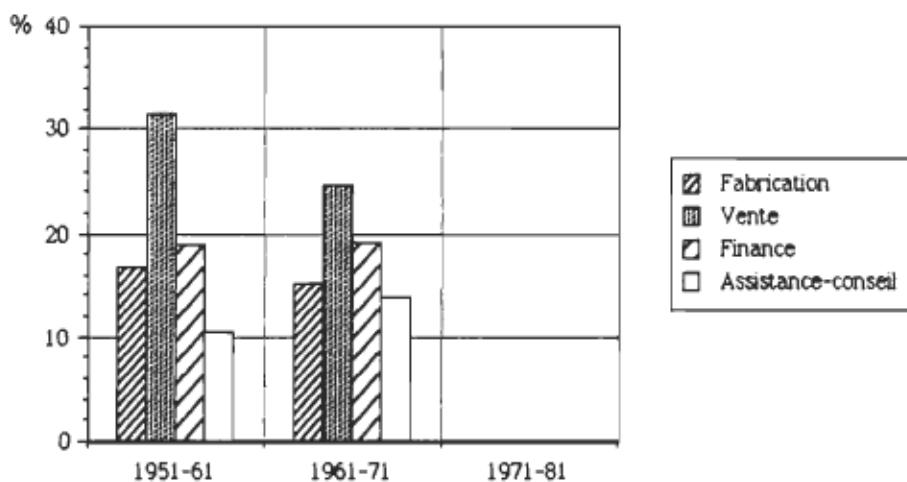


Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

En ce qui concerne les secteurs d'activités économiques, le profil des participants aux organes intermédiaires se rapproche éminemment de celui de la base. La vente domine encore nettement, même si son poids diminue de 31% à 25%. Par ailleurs, la finance fait preuve d'une grande stabilité, se fixant à 19% au cours de ces deux décennies. La fabrication, qui avait passablement régressée à la

l'époque précédente, se hisse à près de 17% au début de celle-ci, avant de perdre légèrement du terrain et présenter un bilan de 15%. L'assistance-conseil, regroupant la plupart des services professionnels, voit sa proportion augmenter de 10% à 14%. Les autres secteurs cèdent près d'une dizaine de points en 1951-61, pour ensuite progresser de 21% à 27% en l'espace d'une décennie. Parmi eux, la production de matières premières et d'énergie, la construction et surtout la santé, connaissent une expansion appréciable, alors que la réparation, le transport, les communications, le fonctionnement de l'État, l'éducation, l'action sociale et la récréation sont désormais moins actifs.

Figure 33
Participants intermédiaires (1951-1981),
d'après les principaux secteurs d'activités économiques



Source : *Archives de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*.

En dépit d'une implication moins prononcée de la part des administrateurs, les fonctions intermédiaires se détachent quelque peu de l'ensemble des membres, pour passer aux mains d'un groupe plus select qui, à défaut d'être aussi prestigieux que celui des dirigeants, n'en constitue pas moins son prolongement. Le recul marqué des professions de faible rayonnement, en particulier les

employés de bureau et les travailleurs manuels, démontre que la participation aux organes intermédiaires remplit plus une fonction de sélection des candidats aux élections qu'elle ne joue désormais un rôle d'intégration.

Le secrétariat s'organise définitivement et devient lui aussi un outil essentiel à la bonne marche du mouvement, assumant à la fois des tâches administratives et le suivi de plusieurs dossiers. Les titulaires du poste font preuve d'une grande constance car deux seulement se succèdent durant toute la période¹⁵. Avec le temps, ils acquièrent une influence notable auprès du conseil d'administration, dont ils sont à vrai dire les collaborateurs privilégiés. En outre, un personnel salarié de plus en plus nombreux et qualifié les seconde dans leur travail quotidien¹⁶.

L'association entretient toujours des relations étroites avec les différentes fédérations des Chambres de Commerce, déléguant régulièrement des représentants aux congrès nationaux, provinciaux et régionaux. Elle occupe également des fonctions de direction au sein de l'organisation provinciale, où elle siège d'ailleurs en permanence à titre d'administrateur régional. Pour des raisons inconnues, la Chambre de Commerce locale prend ses distances vis-à-vis ces groupements au milieu des années soixante, sans que nous ne sachions

¹⁵ Il s'agit de Marguerite Bourassa qui occupe cette fonction de 1946 à 1967, avant de se retirer pour des raisons de santé, et de Mario Côté qui prend la relève en 1968, avec le titre de "directeur général", et est encore en poste à la fin de la période.

¹⁶ On relève jusqu'à trois assistantes-secrétaires à certains moments. L'entretien du secrétariat compte d'ailleurs pour 80% du budget de l'association.

combien de temps la situation perdure¹⁷. Par contre, elle s'implique plus que jamais au niveau de la localité, multipliant ses rapports avec le conseil municipal et les divers intervenants économiques.

Suite à l'admission des membres institutionnels et stimulés par un recrutement intensif, les effectifs grimpent en flèche jusqu'au milieu des années soixante, dépassant le cap des 500 adhérents. L'arrivée de délégués des grandes et des moyennes entreprises se solde par un recul marqué des propriétaires, au profit des cadres supérieurs et intermédiaires, tandis que les professions libérales, les professionnels et techniciens salariés et les employés de bureau réussissent plus ou moins à préserver leurs acquis. Si bien, qu'à la fin de la période, les gestionnaires salariés composent 50% du groupe et le patronat seulement 23%. Les femmes, qui ont fait leur entrée en 1944, sont encore peu nombreuses et il faut attendre la décennie 1971-81 avant de voir leur proportion s'élever à près de 6%. Les non-francophones, quant à eux, sont de moins en moins présents et leur part diminue de plus de la moitié en l'espace de trente ans pour se retrouver sous les 9%.

Cette croissance rapide accentue cependant la distanciation entre les élus et la base et seul un très faible pourcentage des sociétaires accèdent maintenant aux fonctions de direction. L'assemblée générale s'apparente à une simple formalité,

¹⁷"Le Président Provincial reproche amèrement à la Chambre de Trois-Rivières son manque de collaboration à l'égard de la Chambre Provinciale, en ce sens qu'elle n'a pratiquement jamais été représentée aux réunions de la Chambre Provinciale." Chambre de Commerce de Trois-Rivières, *Procès-verbaux, Assemblée générale annuelle du 17 mai 1966*.

tandis que l'exercice du pouvoir se concentre réellement entre les mains du conseil d'administration, voire même du comité exécutif, secondé dans sa tâche par un secrétariat en pleine expansion. Les comités, souvent reconduits d'une année à l'autre, s'orientent selon les principaux axes d'intervention de la Chambre de Commerce et font de plus en plus appel aux qualifications des membres qui ont ainsi l'opportunité de se faire valoir et d'acquérir la visibilité nécessaire pour accéder aux fonctions électives.

La chute des effectifs, au début des années soixante-dix, doit être mise en rapport avec des structures administratives trop rigides, où priment avant tout la réalisation des buts instrumentaux, un relâchement des efforts de mobilisation et un affaiblissement des pratiques de sociabilité. Les ajustements apportés ultérieurement ne réussissent pas à redresser entièrement la situation. Mais on peut se demander jusqu'à quel point le développement de nouvelles tribunes socio-économiques, que ce soit les corporations professionnelles ou les regroupements économiques régionaux, n'a pas contribué au recul relatif de la Chambre de Commerce.

CONCLUSION

L'évolution, au cours d'un siècle, d'un club select réservé aux principaux représentants du capital régional à un groupe de pression doté de visées communautaires, s'accompagne d'importantes modifications sur le plan interne. Ces transformations mettent en relief les interactions entre l'assise sociale du mouvement, le processus de structuration administrative, la mobilisation des membres et les moyens mis en oeuvre pour réaliser les objectifs fixés, tout en étant soumise aux influences extérieures, notamment au contexte économique.

Ainsi, la première version de la Chambre de Commerce, en 1871, basée exclusivement sur la bourgeoisie d'affaires régionale, à forte majorité anglophone, apparaît avant tout comme un organisme de prestige qui vient confirmer un statut établi plus qu'il ne contribue à l'ascension sociale de ses membres. Le mouvement fait preuve d'une grande sélectivité et ses effectifs demeurent peu élevés, même après quelques années d'existence. Malgré ses dimensions modestes, l'association possède une structure formelle assez élaborée, incluant un conseil d'administration, mais les relations de pouvoir et d'autorité sont réduites au minimum, d'autant plus qu'une forte proportion des sociétaires ont l'occasion d'accéder aux fonctions de direction. D'ailleurs, la présence d'une "chambre de lecture" démontre jusqu'à quel point la sociabilité joue un rôle de premier plan dans l'établissement d'un climat propice aux discussions d'affaires.

La crise du bois de sciage met en veilleuse les aspirations de sociabilité bourgeoises de l'élite économique qui, sollicitée par des problèmes plus immédiats, déserte ce groupement apparenté dans biens des aspects au club britannique ou au cercle français. C'est donc pour répondre à de nouveaux besoins que la seconde version de la Chambre de Commerce, en 1881, s'oriente résolument vers une association d'affaires tout en misant sur une assise sociale élargie. L'arrivée de professions moins prestigieuses, notamment des petits exploitants d'origine francophone, offre des possibilités de concertation sur une plus vaste échelle, bien qu'on ne puisse encore parler d'un véritable groupe de pression.

L'ouverture de l'organisme n'est que partielle et, jusqu'au tournant du siècle, le recrutement se limite principalement aux commerçants, aux industriels et aux financiers. Les effectifs n'excèdent pas encore une centaine d'adhérents, mais la structure administrative, inspirée d'associations similaires, est déjà complexe et la publication de statuts et règlements, ainsi que l'enregistrement auprès du Secrétariat d'État, lui confèrent un caractère officiel. Dans la pratique, les relations entre les élus et la base, compte tenu du faible nombre de sociétaires, restent personnalisées et on accorde toujours de l'importance aux manifestations de sociabilité pour renforcer la cohésion du groupe. L'ascendant du noyau des fondateurs se fait nettement sentir sur les fonctions de direction, même si une part appréciable des membres ont l'opportunité de s'impliquer. Les organes intermédiaires sont peu développés et, en l'absence de planification à long terme, on se contente habituellement de réagir aux événements en misant sur le prestige individuel des dirigeants. Ainsi, il n'est pas rare de voir le président s'adresser directement aux autorités concernées pour défendre un dossier spécifique.

L'industrialisation massive de la région, au début du siècle, crée de nouvelles réalités, tant sur le plan économique que social. La Chambre de Commerce tente de s'y adapter en ouvrant ses portes aux professions libérales, puis aux fonctionnaires municipaux. Mais la disparition du noyau de fondateurs, qui assurait jusqu'alors le leadership de l'association, entraîne de sérieux problèmes de participation. En fait, il faut attendre près de deux décennies et plusieurs tentatives de réorganisation pour qu'un second groupe de militants prenne la relève et relance définitivement le mouvement. La révision des statuts et règlements et l'incorporation auprès du gouvernement provincial, en 1921, mettent officiellement un terme à cet intermède et confirment une nette volonté de changement.

L'assouplissement de la procédure d'admission, en favorisant l'adhésion de cadres, de professionnels et de spécialistes, qui s'ajoutent aux propriétaires toujours fortement présents, permet d'augmenter les effectifs aux environs de 200, depuis les années vingt jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, et ce malgré un certain ralentissement causé par la crise économique en milieu de période. L'organisme délaisse alors de plus en plus sa vocation élitiste et trop souvent exclusive pour se consacrer à la promotion et à la défense des intérêts économiques de ses membres, se transformant ainsi en groupe de pression organisé. Parallèlement à cet accroissement de la taille et de l'activité, les structures du pouvoir deviennent plus formelles. D'une part, un moins grand nombre de sociétaires accèdent aux fonctions de direction, ce qui instaure une distanciation marquée entre les élus et la base, d'autre part, le conseil d'administration supplante progressivement l'assemblée générale, ce qui éloigne

la plupart des membres du processus décisionnel. En contrepartie, le développement de stratégies de mobilisation et un meilleur accès aux fonctions intermédiaires contribuent au maintien de l'intérêt de ces derniers. Les actions diversifiées, plus fréquentes et mieux planifiées, rejoignent les principaux aspects de la vie économique. Elles s'élaborent à l'intérieur des comités, sous la supervision constante des administrateurs, et sont souvent entreprises en collaboration avec d'autres organismes afin de donner du poids aux revendications. Un secrétaire rémunéré s'acquitte enfin de maintes tâches administratives.

Il faut bien reconnaître que la participation à la Chambre de Commerce n'est plus nécessairement motivée par les mêmes raisons qu'auparavant. A mesure que le mouvement prend de l'ampleur, l'engagement réel fait souvent place à une obligation sociale s'inscrivant dans un plan de carrière, que ce soit pour faciliter les contacts professionnels ou pour acquérir une visibilité servant à se positionner dans les réseaux de pouvoirs locaux. Les disparités socio-économiques deviennent aussi plus évidentes entre les sociétaires, favorisant jusqu'à un certain point les professions de prestige. Les détenteurs de fonctions de responsabilités ont une plus forte propension à se recruter parmi les dirigeants des grandes et moyennes entreprises, tant propriétaires que gestionnaires salariés, que chez les petits exploitants et les employés subalternes.

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la multiplication des activités et les dépenses encourues par l'entretien d'un secrétariat permanent obligent l'association à trouver de nouvelles formes de financement. Dans un premier temps, les restrictions d'admission sont abolies, le recrutement est

intensifié, les cotisations sont majorées et des campagnes de souscription sont organisées, puis, à l'instar de la fédération provinciale, on instaure une catégorie de membres institutionnels et on introduit une échelle de cotisation graduée.

Ces mesures, et plus particulièrement l'arrivée des délégués des entreprises, portent les effectifs au-dessus de 500 en l'espace de deux décennies. Le recul des propriétaires, au profit des gestionnaires salariés et autres spécialistes, souvent rattachés aux secteurs des services, modifient sensiblement la vocation de la Chambre de Commerce qui se fait progressivement le porte-parole de la société trifluvienne. Le processus de structuration s'intensifie et seule une très faible proportion des sociétaires peuvent dorénavant accéder aux fonctions électives, après s'être distingué par leur implication au niveau des organes intermédiaires. Cette hiérarchisation croissante, combinée à des efforts de mobilisation moins soutenus, entraîne un relâchement de la participation et, concurremment, une forte diminution des effectifs. Les ajustements apportés, au début des années soixante-dix, permettent cependant de redresser en partie la situation. Entre temps, les prises de position et les interventions générées par les comités, maintenant créés sur une base régulière, touchent pratiquement tous les aspects de la vie économique et sociale de la région. Le secrétariat prend de l'expansion et, après s'être momentanément occupé de promotion industrielle et de tourisme, se dote d'un directeur général qui assure la coordination des principaux dossiers, sans qu'on remarque encore un quelconque glissement du pouvoir décisionnel vers les employés permanents.

Les limites de notre recherche nous ont obligées à laisser dans l'ombre plusieurs aspects fondamentaux de la vie associative. Au delà des règles générales

qui semblent régir la participation, il serait intéressant de procéder à des études de cas afin d'appréhender les motivations réelles des sociétaires et de suivre leurs cheminements, non seulement à l'intérieur de la Chambre de Commerce, mais aussi dans les autres organismes, y compris l'appareil politique local. De même, une analyse détaillée des actions entreprises par le mouvement permettrait de voir quelle perception les membres ont de leur environnement social et quels moyens ils privilégient pour le transformer. Enfin, une meilleure connaissance de l'assise financière, et des obligations et contraintes qui lui sont rattachées, apporterait sans doute un éclairage nouveau sur le processus de structuration administrative.

APPENDICE I

LE CLASSEMENT DES PROFESSIONS

L'étape la plus délicate du traitement des données fut sans doute de caractériser les membres de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières d'après leurs intitulés professionnels. Le choix d'un système de classement adéquat s'est avéré primordial car il représente l'instrument sur lequel repose toute la dimension sociographique de notre recherche. Après maints essais, nous avons finalement opté pour la double grille élaborée par Gérard Bouchard et Christian Pouyez dans le cadre du *Programme de recherches sur la société saguenayenne de l'Université du Québec à Chicoutimi*¹.

Il s'agit en fait de deux systèmes autonomes, mais ayant avantage à être utilisés de façon complémentaire, qui permettent de détailler convenablement les professions en groupes homogènes tout en conservant le maximum d'informations disponibles compte tenu de l'ambiguïté quasi constante des énoncés professionnels. La première grille est un indicateur social qui subdivise les professions en catégories socio-professionnelles, étape préalable à la construction de hiérarchies sociales, alors que la seconde est un indicateur économique qui répartit les individus au sein des principaux secteurs d'activités.

¹ Les deux systèmes de classement sont exposés en détail dans plusieurs documents de travail dont nous nous contenterons de citer les plus importants. On en trouvera cependant une liste exhaustive dans la bibliographie, sous la rubrique "Le classement des professions".

Nous avons cependant été dans l'obligation d'apporter quelques modifications aux critères de classement afin d'en simplifier l'application et de les adapter à nos besoins spécifiques. Le but de cette note est de présenter succinctement les grilles originales et modifiées, tout en exposant les motifs qui ont présidé aux transformations.

Les catégories socio-professionnelles

Les professions sont, en sciences sociales, l'indicateur le plus couramment utilisé pour caractériser les acteurs sociaux, et leur classement par catégories socio-professionnelles représente, comme nous le notions précédemment, une étape préalable à l'élaboration de hiérarchies sociales.

Toutefois, les grilles de classement généralement employées ne sont pas exemptes de défauts et leur analyse fait ressortir de nombreuses faiblesses de conception dont les plus importantes sont la confusion classement-hiérarchisation, l'empîtement et l'hétérogénéité de certaines catégories, ainsi que l'imprécision des critères de définition et de classement. C'est pourquoi les auteurs ont décidé de créer leur propre système, basé sur un ensemble de règles et de critères stricts destinés à ramener l'ensemble des intitulés professionnels à un nombre restreint de sous-ensembles relativement homogènes, fonctionnels et aussi neutres que possible².

² Sur le classement des professions par catégories socio-professionnelles, voir en particulier : Gérard Bouchard et Christian Pouyez, *Le problème des catégories socio-professionnelles dans les sciences humaines : un essai de construction empirique*, Université du Québec à Chicoutimi, Programme de recherches sur la société saguenayenne (Document de travail

Dès le départ, trois règles préliminaires sont formulées: ne faire appel qu'à des critères renvoyant à la dimension interne du travail, associer chacun d'eux à un aspect particulier de l'activité de travail, édicter un ordre de préséance en régissant l'application. Les critères qui prévalent à l'élaboration de la grille sont ensuite définis par ordre de priorité. Il s'agit de deux critères fondamentaux d'application universelle et de trois critères auxiliaires d'application facultative.

Les critères fondamentaux sont la nature de l'effort requis par la tâche et sa complexité inhérente. Le premier répartit les professions en deux sous-ensembles, selon le clivage classique manuel/non manuel basé sur la dominante physique ou intellectuelle de l'effort. Le second, qui s'applique à l'aide de deux indicateurs, divise les tâches manuelles et non manuelles d'après leurs degrés de qualification, établissant ainsi une hiérarchie reposant strictement sur la dimension interne du travail, donc respectant la règle de neutralité. La difficulté technique d'exécution, qui comporte deux niveaux (haut et bas), renvoie à l'apprentissage requis qu'il soit de nature académique ou professionnel, alors que la responsabilité associée à la tâche, qui comporte jusqu'à trois niveaux (haut, intermédiaire et bas), est assimilable au fardeau de gestion et ne s'utilise que pour les tâches de haut niveau de difficulté technique. De nombreuses catégories résiduelles sont également prévues pour accueillir les intitulés non classables, indéterminés, semi-indéterminés ou partiellement définis.

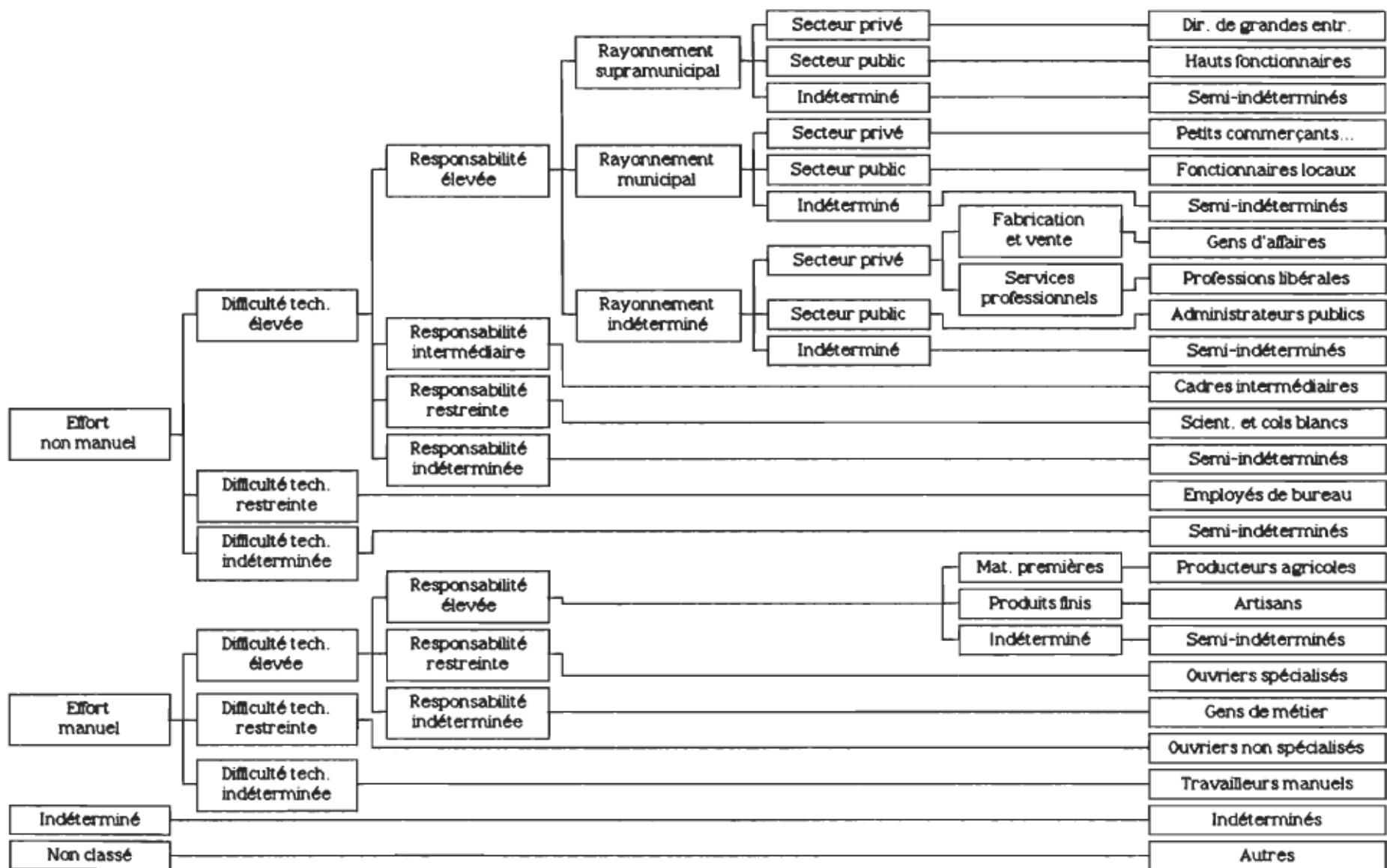
no 35), février 1979, 31 p. plus annexe (dictionnaire des professions), et des mêmes auteurs : *Les catégories socio-professionnelles en histoire: une nouvelle grille de classement (Présentation d'ensemble)*, Université du Québec à Chicoutimi, Programme de recherches sur la société saguenayenne (Document de travail no 92), octobre 1983, 55 p.

L'application de ces critères est facilitée par l'usage de la *Classification canadienne descriptive des professions* du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration³ qui s'avère un outil de référence relativement sûr en ce domaine, les auteurs lui ayant fait subir de multiples tests comparatifs.

Les critères auxiliaires visent à spécifier certaines catégories jugées trop larges. Ils font intervenir des aspects qui ne sont pas exclusivement liés à la dimension interne du travail, mais demeurent tout de même neutres car ils n'introduisent pas de hiérarchisation socialement définie. Le rayonnement géographique de l'unité de gestion, qui s'adresse uniquement aux tâches non manuelles de hauts niveaux de difficulté technique et de responsabilité, se mesure par l'étendue de l'aire administrative ou de la zone d'opération et établit une démarcation entre niveaux municipal et supramunicipal. Le statut juridique de l'unité de gestion s'applique aux mêmes tâches que le critère précédent et permet de séparer le domaine privé du public et parapublic. Enfin, le secteur d'activité économique sert à différencier certains groupes de professions entre la fabrication et la vente, les services professionnels, la production de matières premières et la production de produits finis. Chaque critère se double en outre de catégories résiduelles destinées à recueillir les intitulés semi-indéterminés ou partiellement définis.

³ Canada. Ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, *Classification canadienne descriptive des professions*, Ottawa, Main-d'œuvre et Immigration, 1971, 2 vol.

Figure 34
Grille de classement des professions par catégories socio-professionnelles,
forme originale d'après G. Bouchard et C. Pouyez



A la fin du processus de décomposition, nous sommes en présence de 24 catégories socio-professionnelles, dont 16 parfaitement ou partiellement définies sont conservées intégralement dans la présentation sous forme standardisée. Les autres, qui comportent une trop grande part d'imprécision, sont fusionnées dans une même catégorie résiduelle et leur contenu, qui selon les auteurs ne représente qu'un faible pourcentage de l'ensemble, est dès lors perdu. Signalons qu'un dictionnaire, contenant près de mille intitulés professionnels courants, permet d'établir des concordances et de procéder assez rapidement au classement.

L'examen de la grille originale nous révèle que ce sont les tâches non manuelles, en particulier celles de hauts niveaux de difficulté technique et de responsabilité, qui sont les plus détaillées. En contrepartie, elles recèlent également le plus grand nombre de catégories semi-indéterminées, donc inutilisables. Cela représente un handicap dans la mesure où la majorité des sociétaires dont nous voulons établir le profil appartiennent à ce genre de professions. Une vérification, sur un échantillon de près de cinq cents membres, a d'ailleurs confirmé nos appréhensions alors qu'environ 12% de ceux-ci ont été classés dans des catégories résiduelles, soit beaucoup plus que ce que nous étions en droit de nous attendre d'après l'estimation des concepteurs.

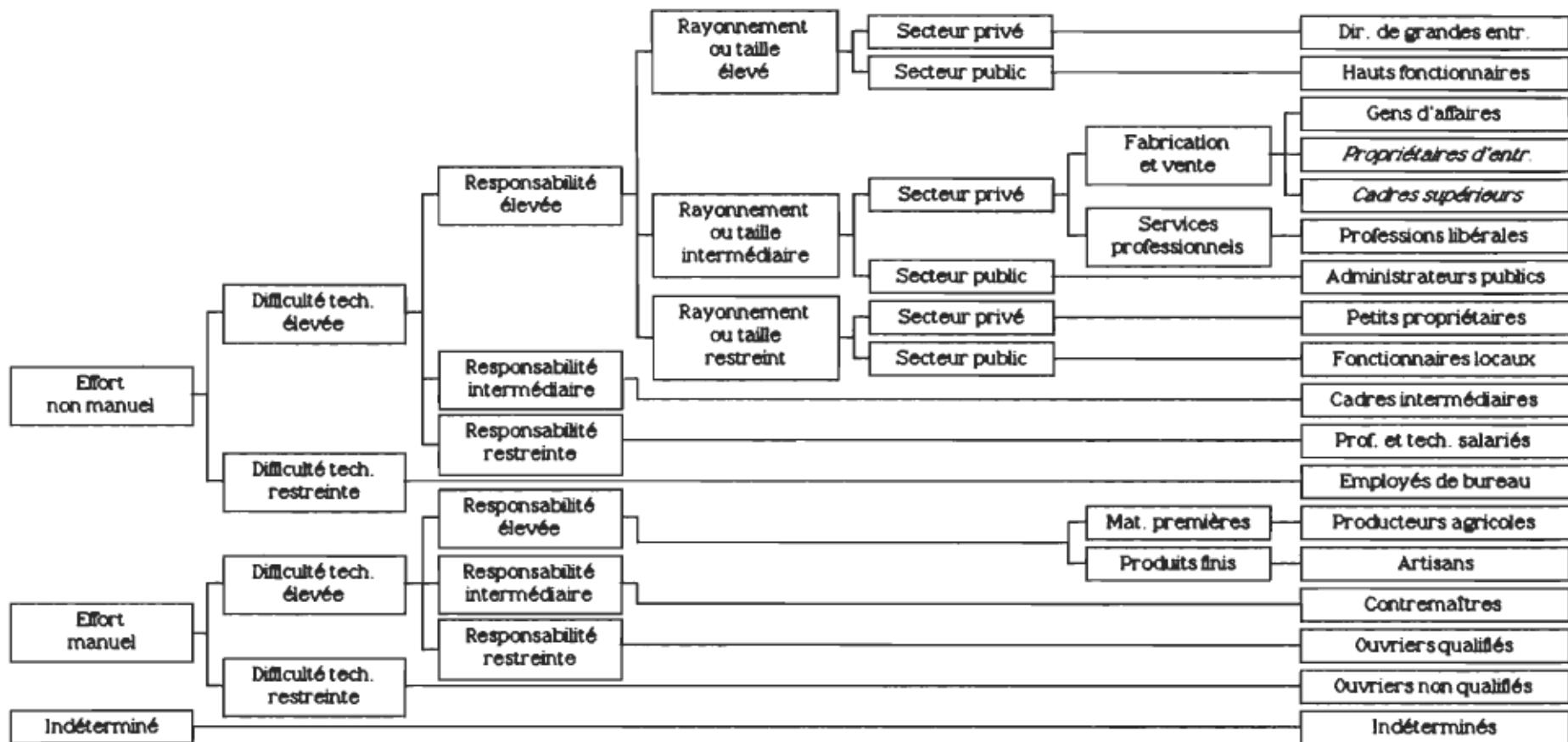
Pourtant la plupart des intitulés ainsi éliminés comportent assez d'indications pour effectuer des recouplements logiques et tenter de les classer sans trop de risques de se tromper. C'est le cas entre autres des "agents négociants" qui sont vraisemblablement apparentés aux "agents commerciaux". Un problème analogue se pose dans le cas des catégories partiellement définies, tout en prenant des dimensions beaucoup plus considérables. Ainsi, les *gens*

d'affaires, dont le rayonnement géographique est indéterminé, comptent trois fois plus de représentants que les *petits commerçants et industriels*, ce qui ne correspond guère à la réalité.

La solution à ce dilemne repose de toute évidence sur une réduction des catégories semi-indéterminées et sur un ajustement de celles partiellement définies. Les modifications proposées touchent essentiellement les modalités d'attribution des critères d'évaluation afin d'en accroître la précision et ne contreviennent en rien aux règles de classement édictées plus haut.

Parmi les critères fondamentaux, celui de la nature de l'effort requis par la tâche ne comporte aucune difficulté d'attribution majeure et est conservé comme tel. Tout au plus nous contentons-nous, par commodité, de fusionner les deux catégories résiduelles en une seule. Par contre, celui de la complexité inhérente à la tâche donne naissance à de nombreuses catégories semi-indéterminées, dans le cas des tâches non manuelles, et partiellement définies, dans le cas des tâches manuelles, qu'il convient de corriger. Ainsi, l'indicateur de difficulté technique d'exécution possède des niveaux résiduels dont le contenu s'apparente généralement aux tâches de bas niveaux d'après le classement proposé par le dictionnaire des professions. C'est pourquoi nous prenons le parti d'incorporer les premiers aux seconds. Un problème identique se pose pour l'indicateur de responsabilité associée à la tâche et il est résolu de la même façon. Nous y ajoutons en outre un niveau intermédiaire destiné aux tâches manuelles de haut niveau de difficulté technique comportant des fonctions d'encadrement, tels les contremaîtres, qui existe uniquement pour les tâches non manuelles dans la grille originale.

Figure 35
Grille de classement des professions par catégories socio-professionnelles,
forme modifiée



Les critères auxiliaires donnent également lieu à de nombreux ajustements dont les plus importants concernent le rayonnement géographique de l'unité de gestion. Celui-ci s'attribue de façon rudimentaire entre deux niveaux, municipal et supramunicipal, la majorité des intitulés venant en réalité gonfler artificiellement les catégories partiellement définies. La solution adoptée consiste à redéfinir le critère d'évaluation pour qu'il inclue non seulement le rayonnement géographique, surtout utile dans le domaine public ou parapublic, mais aussi la taille de l'unité de gestion, particulièrement efficace dans le domaine privé, et à le doter de trois niveaux, dont un intermédiaire. Les cas incertains étant classés dans le niveau inférieur. Le statut juridique de l'unité de gestion ne conserve, pour sa part, que ses deux niveaux bien définis, les intitulés imprécis rejoignant le domaine privé auxquels ils appartiennent selon toute probabilité. Enfin, le secteur économique dont relève la tâche voit sa catégorie résiduelle éliminée, faute d'exemples concrets.

Nous ajoutons également un nouveau critère auxiliaire destiné à cerner la propriété des moyens de production, apportant ainsi une distinction fondamentale entre les travailleurs salariés, des simples employés jusqu'aux cadres supérieurs, et les propriétaires, qu'ils soient travailleurs autonomes ou chefs d'entreprises. Cette opération, qui se veut aussi simple que possible afin de ne pas alourdir inutilement le classement, repose en grande partie sur l'indicateur de responsabilité associée à la tâche. Ainsi, nous considérons que les tâches de niveau restreint ou intermédiaire de responsabilité sont détenues exclusivement par des travailleurs salariés. Dans le cas des tâches de haut niveau de responsabilité, nous devons tenir compte du rapport des gestionnaires envers le capital. Règle

générale, nous prenons pour acquis que les *hauts fonctionnaires*, les *administrateurs publics* et les *fonctionnaires locaux* sont des cadres supérieurs salariés, donc non propriétaires. Les *petits propriétaires*, les *producteurs agricoles* et les *artisans* sont pour leur part des propriétaires. Il en est ainsi des membres des *professions libérales* qui opèrent le plus souvent en tant que travailleurs autonomes, les rares exceptions ne justifiant pas de précisions additionnelles, et des *dirigeants de grandes entreprises* qui, bien qu'ils soient rarement propriétaires à part entière, participent fréquemment au capital. Les *gens d'affaires*, tant qu'à eux, regroupent à la fois des propriétaires et des cadres supérieurs, deux sous-catégories ont donc été prévues pour les distinguer.

Ces diverses modifications réduisent le nombre des catégories à 16, dont 15 sont parfaitement définies et recoupent, à l'exception des *contremaîtres*, celles conservées par les auteurs dans la présentation sous forme standardisée. Elles sont cependant beaucoup plus précises, seulement 3% de l'échantillon retenu a été classé dans la catégorie résiduelle, tout en offrant des possibilités de comparaison avec la grille originale. A titre d'indication, nous décrivons brièvement le contenu de chacune des catégories socio-professionnelles de la grille modifiée, tout en donnant quelques exemples d'intitulés usuels correspondants :

Hauts fonctionnaires, administrateurs publics, fonctionnaires locaux, ce sont des cadres supérieurs oeuvrant dans le domaine public ou parapublic. Le rayonnement local, régional ou extra-régional de l'unité de gestion détermine la catégorie d'appartenance (sous-ministre, directeur de services régionaux, gérant municipal).

Dirigeants de grandes entreprises, ce sont des gestionnaires d'établissements relevant du domaine privé et dont la taille atteint plusieurs centaines d'employés. Ils ne sont généralement pas propriétaires exclusifs des moyens de production concernés, mais participent souvent au capital en tant qu'actionnaires (président de Wabasso, gérant de C.I.P., directeur-gérant du Nouvelliste).

Gens d'affaires, ce sont des gestionnaires d'établissements relevant du domaine privé et dont la taille est assez élevée pour nécessiter des tâches de gestion à part entière, mais reste en deçà de celle des grandes entreprises. Deux sous-catégories permettent de faire la distinction entre les propriétaires (manufacturier de gants, président de Baptist Transportation) et les cadres supérieurs (banquier, gérant de Canadian Tire).

Professions libérales, ce sont habituellement des travailleurs autonomes, mais aussi en certaines circonstances des salariés, dont la tâche, à caractère non manuel, comporte des responsabilités élevées et qui oeuvrent essentiellement dans les services professionnels (avocat, médecin, notaire).

Petits propriétaires, ce sont des propriétaires d'établissements relevant du domaine privé et dont la taille se limite tout au plus à quelques employés. Outre les fonctions de gestion, ils participent couramment aux activités de production ou de mise en marché (épicier, fabricant de portes et chassis, hôtelier).

Cadres intermédiaires, ce sont des salariés dont la tâche, à caractère non manuel, comporte des responsabilités intermédiaires, assujetties au contrôle de supérieurs hiérarchiques. Ils proviennent indifféremment du domaine privé,

public ou parapublic, quel que soit la taille ou le rayonnement de l'unité de gestion (gérant du personnel, ingénieur en chef, secrétaire-trésorier).

Professionnels et techniciens salariés, ce sont des salariés dont la tâche, à caractère non manuel, comporte peu de responsabilité, mais requiert une qualification particulière (comptable, enseignant, technicien).

Employés de bureau et cols blancs non spécialisés, ce sont des salariés dont la tâche, à caractère non manuel, ne comporte pas de responsabilité et ne requiert aucune qualification particulière (commis de bureau, teneur de livre, vendeur).

Producteurs agricoles, ce sont des travailleurs autonomes dont la tâche, à caractère manuel, comporte des responsabilités élevées et se rattache à la production alimentaire (agriculteur, apiculteur, éleveur).

Artisans, ce sont des travailleurs autonomes dont la tâche, à caractère manuel, comporte des responsabilités élevées et se rattache à la production de biens de consommation (cordonnier, forgeron, garagiste).

Contremaîtres, ce sont des salariés dont la tâche, à caractère manuel, comporte des responsabilités intermédiaires, assujetties au contrôle de supérieurs hiérarchiques (chef de chantier, conducteur de travaux, surveillant).

Ouvriers qualifiés, ce sont des salariés dont la tâche, à caractère manuel, comporte peu de responsabilité, mais requiert une qualification particulière (électricien, menuisier, plombier).

Ouvriers non qualifiés, ce sont des salariés dont la tâche, à caractère manuel, ne comporte pas de responsabilité et ne requiert aucune qualification particulière (blanchisseur, déménageur, manœuvre).

Indéterminés, ensemble résiduel regroupant les intitulés incomplets ou imprécis (engagé, étudiant, rentier).

Les secteurs d'activités économiques

Le classement des professions par secteurs d'activités économiques s'avère une entreprise profitable car il permet de connaître la répartition et le mouvement des travailleurs au sein de l'appareil de production. Son utilisation conjointe avec le classement par catégories socio-professionnelles offre en outre des possibilités d'analyse extrêmement détaillée.

La conception de la grille originale repose sur la même règle de neutralité observée dans le cas précédent et s'appuie, elle aussi, sur des divisions homogènes et décomposées⁴. Les auteurs proposent 17 secteurs identifiés aux principaux domaines d'activités de l'univers du travail, ainsi que deux catégories

⁴ Sur le classement des professions par secteurs d'activités économiques, voir en particulier : Gérard Bouchard, Christian Pouyez et Raymond Roy, *Grille de classement des professions selon la fonction, les secteurs et les sous-secteurs de l'activité économique*, Université du Québec à Chicoutimi, Programme de recherches sur la société saguenayenne (Document de travail no 37), novembre 1978, 31 p., et des mêmes auteurs : *Le classement des professions par secteurs d'activités : aperçu critique et présentation d'une nouvelle grille*, Université du Québec à Chicoutimi, Programme de recherches sur la société saguenayenne (Document de travail no 46), juin 1979, 35 p.

résiduelles, dont une semi-indéterminée, devant contenir les intitulés imprécis ou non classables :

Production de matières premières et d'énergie

Fabrication de produits finis et semi-finis

Construction

Réparation

Semi-indéterminé des trois secteurs précédents

Transport

Communication

Vente en gros

Vente au détail

Finance

Protection civique, fonctionnement de l'État et services connexes

Santé

Éducation

Culte

Action sociale et communautaire

Récréation

Création littéraire et artistique

Assistance-conseil aux entreprises et aux particuliers

Indéterminé

Les secteurs d'activités retenus sont divisés en sous-secteurs qui sont eux-mêmes subdivisés pour la plupart. A ce niveau, les divisions et subdivisions reprennent le système adopté par *Recensement du Canada* de 1971, qui constitue

dès lors une source de référence de tout premier ordre. Il est d'ailleurs possible de compléter le processus de décomposition afin de l'adapter à l'évolution de la structure économique.

Bien que la grille soit fort bien construite et que son utilisation ne comporte aucun inconvénient majeur, hormis une certaine confusion entre secteurs apparentés, nous lui avons apporté quelques modifications dans le but d'en maximiser l'application. Ainsi, le secteur *semi-indéterminé* est incorporé à celui de la *réparation* dont les fonctions, très proches, sont presque indissociables. De même, les secteurs de *vente en gros* et de *vente au détail* sont fusionnés en un seul, surtout que les deux activités cohabitent couramment ensemble. Enfin, les secteurs du *culte* et de la *création littéraire et artistique* sont éliminés, faute de représentants.

Ces ajustements, qui réduisent le nombre des secteurs d'activités à 14, plus un ensemble résiduel, allègent considérablement le classement sans en altérer réellement la teneur. Si nous avons également attribué les divisions et subdivisions lors du traitement des données, nous ne pouvons en tenir compte dans la présentation des résultats afin de garder le corpus sociographique à l'intérieur de limites raisonnables. A titre d'indication, nous décrivons le contenu sommaire de chacun des secteurs de la grille modifiée :

Production de matières premières et d'énergie, regroupe l'agriculture, les pêcheries, l'exploitation forestière, l'extraction de minerais, la production d'électricité...

Fabrication de produits finis et semi-finis, réunit l'ensemble de l'industrie manufacturière.

Construction, comprend la construction industrielle et domiciliaire, l'aménagement de voies de circulation...

Réparation, inclut tout genre d'entretien, que ce soit à l'échelle industrielle, domestique ou personnelle.

Transport, englobe toute forme de transport, qu'il soit aérien, maritime ou terrestre, ainsi que la manipulation et l'entreposage de biens d'usage.

Communication, regroupe les transmissions par ondes, le téléphone, le télégraphe, la poste et autres systèmes de messagerie, la presse écrite, les médias électroniques...

Vente, comprend tout établissement de vente, en gros ou au détail, de biens de consommation.

Finance, inclut les institutions financières, tant de dépôts, de change ou d'investissements, les agences de recouvrement, d'assurances et immobilières...

Fonctionnement de l'Etat, protection civique et services connexes, réunit les services de défense militaire, les forces policières et l'ensemble de l'appareil gouvernemental, incluant le niveau municipal.

Santé, englobe les établissements de soins médicaux, les cabinets de médecins et autres professionnels de la santé, les services d'hygiène, les secours d'urgence...

Education, comprend les jardins d'enfants, les établissements d'enseignement, les centres de formation professionnelle, les bibliothèques, les musées...

Action sociale et communautaire, inclut les organismes d'assistance sociale, les syndicats ouvriers et autres associations professionnelles...

Récréation, regroupe les salles de loisirs et de spectacles, les installations sportives...

Assistance-conseil aux entreprises et aux particuliers, réunit les services juridiques, de comptabilité, d'architecture, de génie, de publicité, de relations industrielles...

Indéterminés, ensemble résiduel des secteurs précédents.

APPENDICE II

TABLEAUX

Tableau 1
Fondateurs, d'après le groupe linguistique

	1871		1881	
	nbre	%	nbre	%
Francophones	1	7.14	21	52.50
Non-francophones	13	92.86	19	47.50
Total:	14	100.00	40	100.00

Tableau 2
Membres, d'après la catégorie d'adhésion

	1881-91	1891-01	1901-11	1911-21	1921-31	1931-41	1941-51	1951-61	1961-71	1971-81		
	nbre	%										
Réguliers	89	100.00	114	100.00	129	98.47	184	100.00	226	100.00		
Honoraires				2	1.53			5	0.95	2	0.19	
Spéciaux							9	1.71				
Adhérents								2	0.19			
Total:	89	100.00	114	100.00	131	100.00	184	100.00	226	100.00	311	100.00
							526	100.00	1032	100.00	1237	100.00
									1240	100.00		

Tableau 3
Membres, d'après le sexe

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%																		
Hommes	89	100.00	114	100.00	131	100.00	184	100.00	226	100.00	311	100.00	518	98.48	1022	99.03	1224	98.95	1169	94.27
Femmes													8	1.52	10	0.97	13	1.05	71	5.73
Total:	89	100.00	114	100.00	131	100.00	184	100.00	226	100.00	311	100.00	526	100.00	1032	100.00	1237	100.00	1240	100.00

Tableau 4
Membres, d'après le groupe linguistique

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%																		
Francophones	54	60.67	85	74.56	94	71.76	141	76.63	150	66.37	227	72.99	415	78.90	869	84.21	1086	87.79	1131	91.21
Non-francophones	35	39.33	29	25.44	37	28.24	43	23.37	76	33.63	84	27.01	111	21.10	163	15.79	151	12.21	109	8.79
Total:	89	100.00	114	100.00	131	100.00	184	100.00	226	100.00	311	100.00	526	100.00	1032	100.00	1237	100.00	1240	100.00

Tableau 5
Adhésions et retraits des membres

	1881-91	1891-01	1901-11	1911-21	1921-31	1931-41	1941-51	1951-61	1961-71	1971-81
	nombre									
<i>Actifs au début de la décennie</i>	-	36	48	63	52	104	137	304	511	467
<i>Adhésions</i>	89	79	83	127	176	217	427	777	784	851
<i>Premières adhésions</i>	85	63	22	90	60	136	323	673	644	750
<i>Premières mentions</i>	4	10	60	13	110	55	26	50	66	0
<i>Secondes adhésions et plus</i>	0	6	1	17	2	24	76	46	52	101
<i>Secondes mentions et plus</i>	0	0	0	7	4	2	2	8	22	0
<i>Actifs durant la décennie</i>	89	114	131	184	226	311	526	1032	1237	1240
<i>Retraits</i>	53	67	68	138	124	184	260	570	828	841
<i>Retraits officiels</i>	2	0	35	82	78	58	122	460	635	841
<i>Dernières mentions</i>	51	67	33	56	46	126	138	110	193	0
<i>Actifs à la fin de la décennie</i>	36	48	63	52	104	137	304	511	467	477

Les sous-catégories "en italiques" sont incluses dans les catégories principales.

Tableau 6
Raisons invoquées lors des retraits des membres

	1881-91	1891-01	1901-11	1911-21	1921-31	1931-41	1941-51	1951-61	1961-71	1971-81	
	nbre	%									
Résignation			17	48.57	53	64.63	49	62.82	23	39.66	
Remplacé					7	8.97			72	15.65	
Quitte la ville				14	17.07	14	17.95	13	22.41	22	18.03
Difficulté financière									23	5.00	
Retiré des affaires									20	4.35	
Santé									15	3.26	
Décès	2	100.00			1	1.22	8	10.26	3	5.17	
Non-paiement					9	10.98			28	22.95	
Autres			1	2.86					7	5.74	
Sans mention			17	48.57	5	6.10		19	32.76	21	17.21
Total:	2	100.00			35	100.00	82	100.00	78	100.00	
							58	100.00	122	100.00	
								460	100.00	635	100.00

Les données ne sont pas disponibles pour la décennie 1971-81.

Tableau 7
Durée moyenne d'adhésion des membres

	1881-91 années	1891-01 années	1901-11 années	1911-21 années	1921-31 années	1931-41 années	1941-51 années	1951-61 années	1961-71 années	1971-81 années
Nombre d'années d'adhésion	10.36	7.67	7.00	7.14	6.55	7.36	9.12	6.20	(5.06)	

(): Durée d'adhésion inférieure à la réalité, car des membres sont encore actifs à la fin de la période étudiée.

Les données ne sont pas disponibles pour la décennie 1971-81.

Tableau 8
Répartition de la durée moyenne d'adhésion des membres

	1881-91 nbre %	1891-01 nbre %	1901-11 nbre %	1911-21 nbre %	1921-31 nbre %	1931-41 nbre %	1941-51 nbre %	1951-61 nbre %	1961-71 nbre %	1971-81 nbre %
0-5 ans	52 58.43	49 62.03	52 62.65	91 71.65	119 67.61	133 61.29	212 49.65	491 63.19	549 70.03	
6-10 ans	8 8.99	8 10.13	18 21.69	7 5.51	32 18.18	41 18.89	69 16.16	137 17.63	108 13.78	
11-15 ans	3 3.37	12 15.19	2 2.41	9 7.09	8 4.55	10 4.61	55 12.88	67 8.62	(127 16.20)	
16-20 ans	8 8.99	5 6.33	3 3.61	11 8.66	4 2.27	12 5.53	45 10.54	36 4.63		
21 ans et +	18 20.22	5 6.33	8 9.64	9 7.09	13 7.39	21 9.68	46 10.77	46 5.92		
Total:	89 100.00	79 100.00	83 100.00	127 100.00	176 100.00	217 100.00	427 100.00	777 100.00	784 100.00	

(): Adhésions de plus de 10 ans.

Les données ne sont pas disponibles pour la décennie 1971-81.

Tableau 9
Présence des membres aux assemblées générales *

	1881-91	1891-01	1901-11	1911-21	1921-31	1931-41	1941-51	1951-61	1961-71	1971-81
	nombre									
Moyenne des assistances	8.56	10.15	12.75	9.92	16.80	16.66	34.17	57.92	75.49	

* : A l'exclusion des administrateurs.

Les données ne sont pas disponibles pour la décennie 1971-81.

Tableau 10
Participation des membres aux élections

	Membres	Votants
	nbre	nbre %
1881-82	40	
1882-83		23
1883-84		
1884-85		13
1885-86		(16)
1886-87		(14)
1887-88		
1888-89		15
1889-90		
1890-91		

(): Élections partielles.

	Membres	Votants
	nbre	nbre %
1894-95		29
1898-99		30
1907-08	131	
1914-15	120	

	Membres	Votants
	nbre	nbre %
1921-22		145
1922-23	187	90 48.13
1923-24		
1924-25		
1925-26		98
1926-27		94
1927-28		90
1928-29		94
1929-30		102
1930-31		103

	Membres	Votants
	nbre	nbre %
1931-32		71
1932-33	175	68 38.86
1933-34		65
1934-35		77
1935-36		84
1936-37		84
1937-38		72
1938-39		88
1939-40		
1940-41		114

Tableau 10 (suite)
Participation des membres aux élections

	Membres		En règle		Votants	
	nbre	nbre	%	nbre	%	
1941-42				81		
1942-43		122		[82] [67.21]		
1943-44	182					
1944-45	192	191	99.48	[132] [69.11]		
1945-46	254			144	56.69	
1946-47	288			170	59.03	
1947-48	319	288	90.28	[248] [86.11]		
1948-49	310	294	94.84	[218] [74.15]		
1949-50	365	349	95.62	[262] [75.07]		
1950-51	346	323	93.35	[226] [69.97]		
1951-52	360	353	98.06	[217] [61.47]		
1952-53	401	381	95.01	[259] [67.98]		
1953-54	426	406	95.31	[292] [71.92]		
1954-55	428	406	94.86	[268] [66.01]		
1955-56	450	437	97.11	[283] [64.76]		
1956-57	460	424	92.17	[290] [68.40]		
1957-58	450	417	92.67	[305] [73.14]		
1958-59	507	492	97.04	[378] [76.83]		
1959-60	569	533	93.67	[416] [78.05]		
1960-61	552	516	93.48	[375] [72.67]		

[] : Membres en règle.

	Membres		En règle		Votants	
	nbre	nbre	%	nbre	%	
1961-62	531	507	95.48	[400] [78.90]		
1962-63	537	517	96.28	[393] [76.02]		
1963-64	545	507	93.03	[393] [77.51]		
1964-65	527	508	96.39	[382] [75.20]		
1965-66	537	510	94.97	[360] [70.59]		
1966-67	508	462	90.94	[324] [70.13]		
1967-68	473	428	90.49	[324] [75.70]		
1968-69	461	441	95.66	[328] [74.38]		
1969-70	450	415	92.22	[303] [73.01]		
1970-71	472	470	99.58	[350] [74.47]		
1971-72	388	387	99.74	[275] [71.06]		
1972-73						
1973-74	442					
1974-75	475					
1975-76	428					
1976-77	429					
1977-78	451					
1978-79	465					
1979-80	475					
1980-81	477					

Tableau 11
Titulaires de fonctions intermédiaires, d'après le groupe linguistique

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%	nbre	%																
Francophones	6	46.15	21	63.64	28	77.78	44	70.97	28	65.12	66	74.16	91	82.73	234	84.78	273	88.64		
Non-francophones	7	53.85	12	36.36	8	22.22	18	29.03	15	34.88	23	25.84	19	17.27	42	15.22	35	11.36		
Total:	13	100.00	33	100.00	36	100.00	62	100.00	43	100.00	89	100.00	110	100.00	276	100.00	308	100.00		

Les données ne sont pas disponibles pour la décennie 1971-81.

Tableau 12
Proportion des membres titulaires de fonctions intermédiaires, d'après le groupe linguistique

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%	nbre	%																
Francophones	6	11.11	21	24.71	28	29.79	44	31.21	28	18.67	66	29.07	91	21.93	234	26.93	273	25.14		
Non-francophones	7	20.00	12	41.38	8	21.62	18	41.86	15	19.74	23	27.38	19	17.12	42	25.77	35	23.18		
Ensemble:	13	14.61	33	28.95	36	27.48	62	33.70	43	19.03	89	28.62	110	20.91	276	26.74	308	24.90		

Les données ne sont pas disponibles pour la décennie 1971-81.

Tableau 13
Fonctions intermédiaires détenues, d'après le groupe linguistique

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%	nbre	%																
Francophones	9	52.94	54	66.67	53	86.89	139	68.14	89	65.93	242	70.14	323	75.82	765	86.34	1003	87.29		
Non-francophones	8	47.06	27	33.33	8	13.11	65	31.86	46	34.07	103	29.86	103	24.18	121	13.66	146	12.71		
Total:	17	100.00	81	100.00	61	100.00	204	100.00	135	100.00	345	100.00	426	100.00	886	100.00	1149	100.00		

Les données ne sont pas disponibles pour la décennie 1971-81.

Tableau 14
Moyenne des fonctions intermédiaires détenues, d'après le groupe linguistique

	1881-91	1891-01	1901-11	1911-21	1921-31	1931-41	1941-51	1951-61	1961-71	1971-81
	nombre									
Francophones	1.50	2.57	1.89	3.16	3.18	3.67	3.55	3.27	3.67	
Non-francophones	1.14	2.25	1.00	3.61	3.07	4.48	5.42	2.88	4.17	
Ensemble:	1.31	2.45	1.69	3.29	3.14	3.88	3.87	3.21	3.73	

Les données ne sont pas disponibles pour la décennie 1971-81.

Tableau 15
Fonctions intermédiaires, d'après le niveau de responsabilité des titulaires

	1881-91	1891-01	1901-11	1911-21	1921-31	1931-41	1941-51	1951-61	1961-71	1971-81	
	nbre	%									
Administrateurs	10	58.82	38	46.91	27	44.26	99	48.53	58	42.96	
Simples membres	7	41.18	43	53.09	34	55.74	105	51.47	77	57.04	
Total:	17	100.00	81	100.00	61	100.00	204	100.00	135	100.00	
							345	100.00	426	100.00	
								886	100.00	1149	100.00

Les données ne sont pas disponibles pour la décennie 1971-81.

Tableau 16
Niveau d'intervention des comités

	1881-91	1891-01	1901-11	1911-21	1921-31	1931-41	1941-51	1951-61	1961-71	1971-81	
	nbre	%									
Interne	1	50.00	3	37.50	1	12.50	8	30.77	3	25.00	
Externe	1	50.00	5	62.50	7	87.50	18	69.23	9	75.00	
Total:	2	100.00	8	100.00	8	100.00	26	100.00	12	100.00	
							64	100.00	86	100.00	
								125	100.00	128	100.00

Les données ne sont pas disponibles pour la décennie 1971-81.

Tableau 17
Titulaires de fonctions au Conseil d'administration, d'après le groupe linguistique

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%																		
Francophones	15	65.22	19	63.33	29	76.32	19	70.37	16	64.00	21	65.63	36	87.80	49	87.50	59	90.77	55	90.16
Non-francophones	8	34.78	11	36.67	9	23.68	8	29.63	9	36.00	11	34.37	5	12.20	7	12.50	6	9.23	6	9.84
Total:	23	100.00	30	100.00	38	100.00	27	100.00	25	100.00	32	100.00	41	100.00	56	100.00	65	100.00	61	100.00

Tableau 18
Proportion des membres titulaires de fonctions au Conseil d'administration, d'après le groupe linguistique

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%										
Francophones	15	27.78	19	22.35	29	30.85	19	13.48	16	10.67	21	9.25	36	8.67	49	5.64	59	5.43	55	4.86
Non-francophones	8	22.86	11	37.93	9	24.32	8	18.60	9	11.84	11	13.10	5	4.50	7	4.29	6	3.97	6	5.50
Ensemble:	23	25.84	30	26.32	38	29.01	27	14.67	25	11.06	32	10.29	41	7.79	56	5.43	65	5.25	61	4.92

Tableau 19
Fonctions détenues au Conseil d'administration, d'après le groupe linguistique

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%																		
Francophones	67	66.34	68	68.00	77	81.91	64	71.11	72	60.50	84	70.00	107	79.26	120	82.19	131	93.57	128	91.43
Non-francophones	34	33.66	32	32.00	17	18.09	26	28.89	47	39.50	36	30.00	28	20.74	26	17.81	9	6.43	12	8.57
Total:	101	100.00	100	100.00	94	100.00	90	100.00	119	100.00	120	100.00	135	100.00	146	100.00	140	100.00	140	100.00

Tableau 20
Moyenne des fonctions détenues au Conseil d'administration, d'après le groupe linguistique

	1881-91	1891-01	1901-11	1911-21	1921-31	1931-41	1941-51	1951-61	1961-71	1971-81
	nombre									
Francophones	4.47	3.58	2.66	3.37	4.50	4.00	2.97	2.45	2.22	2.33
Non-francophones	4.25	2.91	1.89	3.25	5.22	3.27	5.60	3.71	1.50	2.00
Ensemble:	4.39	3.33	2.47	3.33	4.76	3.75	3.29	2.61	2.15	2.30

Tableau 21
Titulaires de fonctions au Comité exécutif, d'après le groupe linguistique

	1881-91	1891-01	1901-11	1911-21	1921-31	1931-41	1941-51	1951-61	1961-71	1971-81
	nbre	%								
Francophones	5	62.50	6	60.00	8	72.73	8	80.00	6	60.00
Non-francophones	3	37.50	4	40.00	3	27.27	2	20.00	4	40.00
Total:	8	100.00	10	100.00	11	100.00	10	100.00	10	100.00

Tableau 22
Proportion des membres titulaires de fonctions au Comité exécutif, d'après le groupe linguistique

	1881-91	1891-01	1901-11	1911-21	1921-31	1931-41	1941-51	1951-61	1961-71	1971-81
	nbre	%								
Francophones	5	9.26	6	7.06	8	8.51	8	5.67	6	4.00
Non-francophones	3	8.57	4	13.79	3	8.11	2	4.65	4	5.26
Ensemble:	8	8.99	10	8.77	11	8.40	10	5.43	10	4.42

Tableau 23
Fonctions détenues au Comité exécutif, d'après le groupe linguistique

	1881-91	1891-01	1901-11	1911-21	1921-31	1931-41	1941-51	1951-61	1961-71	1971-81
	nbre %									
Francophones	13 43.33	16 55.17	24 82.76	20 76.92	19 65.52	20 64.52	25 69.44	35 89.74	37 92.50	38 95.00
Non-francophones	17 56.67	13 44.83	5 17.24	6 23.08	10 34.48	11 35.48	11 30.56	4 10.26	3 7.50	2 5.00
Total:	30 100.00	29 100.00	29 100.00	26 100.00	29 100.00	31 100.00	36 100.00	39 100.00	40 100.00	40 100.00

Tableau 24
Moyenne des fonctions détenues au Comité exécutif, d'après le groupe linguistique

	1881-91	1891-01	1901-11	1911-21	1921-31	1931-41	1941-51	1951-61	1961-71	1971-81
	nombre									
Francophones	2.60	2.67	3.00	2.50	3.17	2.86	2.08	1.94	1.76	1.90
Non-francophones	5.67	3.25	1.67	3.00	2.50	2.20	2.75	4.00	1.50	2.00
Ensemble:	3.75	2.90	2.64	2.60	2.90	2.58	2.25	2.05	1.74	1.90

Tableau 25

Taux de présence des dirigeants aux assemblées générales, d'après le niveau de responsabilité

	1881-91	1891-01	1901-11	1911-21	1921-31	1931-41	1941-51	1951-61	1961-71	1971-81
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Membres de l'exécutif	67.06	67.65	40.00	83.33	57.78	68.28	75.00	81.02	83.16	
Administrateurs	60.53	45.05	42.50	35.43	53.04	45.45	61.57	58.98	68.62	
Représentants exter.							59.18	73.53	64.29	
Ensemble:	62.55	51.20	41.82	48.56	54.38	52.11	64.81	67.00	72.16	

Les données ne sont pas disponibles pour la décennie 1971-81.

Tableau 26

Taux de présence des dirigeants aux réunions du Conseil d'administration, d'après le niveau de responsabilité

	1881-91	1891-01	1901-11	1911-21	1921-31	1931-41	1941-51	1951-61	1961-71	1971-81
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Membres de l'exécutif	66.67	63.64	33.33	89.66	58.47	75.24	74.27	75.09	84.49	
Administrateurs	58.33	53.41	75.00	45.41	49.01	54.31	61.01	63.99	66.88	
Représentants exter.							61.17	46.91	52.92	
Ensemble:	60.61	56.20	63.64	57.59	51.53	59.93	64.66	63.77	69.92	

Les données ne sont pas disponibles pour la décennie 1971-81.

Tableau 27
Fondateurs dont la profession est connue, d'après le groupe linguistique

	1871		1881	
	nbre	%	nbre	%
Francophones	1	100.00	21	100.00
Non-francophones	13	100.00	19	100.00
Ensemble:	14	100.00	40	100.00

Tableau 28
Fondateurs, d'après les catégories socio-professionnelles

	1871	1881
	nbre %	nbre %
Hauts fonctionnaires		
Administrateurs pub.		
Fonctionnaires locaux		
Dir. de grandes entr.		
Gens d'affaires	8 57.14	24 60.00
Propriétaires d'entr.	8 57.14	20 50.00
Cadres supérieurs		4 10.00
Professions libérales	3 21.43	2 5.00
Petits propriétaires		10 25.00
Cadres intermédiaires	3 21.43	2 5.00
Prof. et tech. salariés		
Employés de bureau		1 2.50
Producteurs agricoles		
Artisans		1 2.50
Contremaîtres		
Ouvriers qualifiés		
Ouvriers non qualifiés		
Indéterminés		
Total:	14 100.00	40 100.00

Les données des sous-catégories *Propriétaires* et *Cadres supérieurs* sont incluses dans la catégorie "Gens d'affaires".

Tableau 29
Fondateurs francophones, d'après les catégories socio-professionnelles

	1871	1881
	nbre %	nbre %
Hauts fonctionnaires		
Administrateurs pub.		
Fonctionnaires locaux		
Dir. de grandes entr.		
Gens d'affaires		9 22.50
<i>Propriétaires d'entr.</i>		<i>8 20.00</i>
<i>Cadres supérieurs</i>		<i>1 2.50</i>
Professions libérales	1 7.14	1 2.50
Petits propriétaires		8 20.00
Cadres intermédiaires		1 2.50
Prof. et tech. salariés		
Employés de bureau		1 2.50
Producteurs agricoles		
Artisans		1 2.50
Contremaîtres		
Ouvriers qualifiés		
Ouvriers non qualifiés		
Indéterminés		
Total:	1 7.14	21 52.50

Les données des sous-catégories *Propriétaires* et *Cadres supérieurs* sont incluses dans la catégorie "Gens d'affaires".

Tableau 30
Fondateurs non francophones, d'après les catégories socio-professionnelles

	1871	1881
	nbre %	nbre %
Hauts fonctionnaires		
Administrateurs pub.		
Fonctionnaires locaux		
Dir. de grandes entr.		
Gens d'affaires	8 57.14	15 37.50
Propriétaires d'entr.	8 57.14	12 30.00
Cadres supérieurs		3 7.50
Professions libérales	2 14.29	1 2.50
Petits propriétaires		2 5.00
Cadres intermédiaires	3 21.43	1 2.50
Prof. et tech. salariés		
Employés de bureau		
Producteurs agricoles		
Artisans		
Contremaîtres		
Ouvriers qualifiés		
Ouvriers non qualifiés		
Indéterminés		
Total:	13 92.86	19 47.50

Les données des sous-catégories *Propriétaires* et *Cadres supérieurs* sont incluses dans la catégorie "Gens d'affaires".

Tableau 31
Fondateurs, d'après les secteurs d'activités économiques

	1871		1881	
	nbre	%	nbre	%
Prod. de mat. prem.				
Fabrication	6	42.86	12	30.00
Construction			1	2.50
Réparation				
Transport			1	2.50
Communication				
Vente	3	21.43	20	50.00
Finance	2	14.29	4	10.00
Fonct. de l'Etat			1	2.50
Santé				
Education				
Action sociale				
Récréation				
Assistance-conseil	3	21.43	1	2.50
Indéterminés				
Total:	14	100.00	40	100.00

Tableau 32
Fondateurs francophones, d'après les secteurs d'activités économiques

	1871	1881
	nbre %	nbre %
Prod. de mat. prem.		
Fabrication		3 7.50
Construction		1 2.50
Réparation		
Transport		1 2.50
Communication		
Vente		13 32.50
Finance		2 5.00
Fonct. de l'Etat		
Santé		
Education		
Action sociale		
Récréation		
Assistance-conseil	1 7.14	1 2.50
Indéterminés		
Total:	1 7.14	21 52.50

Tableau 33
Fondateurs non francophones, d'après les secteurs d'activités économiques

	1871	1881
	nbre %	nbre %
Prod. de mat. prem.		
Fabrication	6 42.86	9 22.50
Construction		
Réparation		
Transport		
Communication		
Vente	3 21.43	7 17.50
Finance	2 14.29	2 5.00
Fonct. de l'Etat		1 2.50
Santé		
Education		
Action sociale		
Récréation		
Assistance-conseil	2 14.29	
Indéterminés		
Total:	13 92.86	19 47.50

Tableau 34
Membres dont la profession est connue, d'après le sexe

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%												
Hommes	86	96.63	103	90.35	123	93.89	177	96.20	206	91.15	286	91.96	469	90.54	1009	98.73	1163	95.02	1154	98.72
Femmes													8	100.00	10	100.00	13	100.00	68	95.77
Ensemble:	86	96.63	103	90.35	123	93.89	177	96.20	206	91.15	286	91.96	477	90.68	1019	98.74	1176	95.07	1222	98.55

Tableau 35
Membres dont la profession est connue, d'après le groupe linguistique

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%
Francophones	51	94.44	76	89.41	90	95.74	136	96.45	142	94.67	211	92.95	381	91.81	859	98.85	1029	94.75	1115	98.59
Non-francophones	35	100.00	27	93.10	33	89.19	41	95.35	64	84.21	75	89.29	96	86.49	160	98.16	147	97.35	107	98.17
Ensemble:	86	96.63	103	90.35	123	93.89	177	96.20	206	91.15	286	91.96	477	90.68	1019	98.74	1176	95.07	1222	98.55

Tableau 36
Membres, d'après les catégories socio-professionnelles

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%																		
Hauts fonctionnaires	1	1.16																	1	0.08
Administrateurs pub.											1	0.35	3	0.63	2	0.20	3	0.26	13	1.06
Fonctionnaires locaux					1	0.81	1	0.56			4	1.40	11	2.31	15	1.47	24	2.04	25	2.05
Dir. de grandes entr.					1	0.81	1	0.56	5	2.43	10	3.50	11	2.31	20	1.96	17	1.45	24	1.96
Gens d'affaires	39	45.35	42	40.78	38	30.89	53	29.94	49	23.79	80	27.97	139	29.14	308	30.23	362	30.78	380	31.10
Propriétaires d'entr.	32	37.21	31	30.10	25	20.33	26	14.69	20	9.71	27	9.44	44	9.22	86	8.44	75	6.38	63	5.16
Cadres supérieurs	6	6.98	10	9.71	12	9.76	24	13.56	21	10.19	39	13.64	80	16.77	214	21.00	272	23.13	281	23.00
Professions libérales	3	3.49	6	5.83	17	13.82	27	15.25	39	18.93	46	16.08	47	9.85	99	9.72	131	11.14	115	9.41
Petits propriétaires	31	36.05	34	33.01	39	31.71	48	27.12	40	19.42	56	19.58	118	24.74	255	25.02	237	20.15	181	14.81
Cadres intermédiaires	4	4.65	4	3.88	4	3.25	13	7.34	24	11.65	24	8.39	42	8.81	112	10.99	201	17.09	295	24.14
Prof. et tech. salariés	1	1.16	4	3.88	7	5.69	10	5.65	20	9.71	28	9.79	44	9.22	73	7.16	75	6.38	96	7.86
Employés de bureau	1	1.16	2	1.94	8	6.50	6	3.39	8	3.88	7	2.45	13	2.73	33	3.24	47	4.00	68	5.56
Producteurs agricoles													2	0.42	3	0.29	1	0.09		
Artisans	6	6.98	6	5.83	5	4.07	9	5.08	11	5.34	18	6.29	25	5.24	57	5.59	45	3.83	18	1.47
Contremaîtres							2	1.13	1	0.49					6	0.59	1	0.09		
Ouvriers qualifiés							2	1.13	1	0.49	3	1.05	7	1.47	10	0.98	4	0.34		
Ouvriers non qualifiés													1	0.21						
Indéterminés			5	4.85	3	2.44	5	2.82	8	3.88	9	3.15	14	2.94	26	2.55	28	2.38	6	0.49
Total:	86	100.00	103	100.00	123	100.00	177	100.00	206	100.00	286	100.00	477	100.00	1019	100.00	1176	100.00	1222	100.00

Les données des sous-catégories *Propriétaires* et *Cadres supérieurs* sont incluses dans la catégorie "Gens d'affaires".

Tableau 37
Membres masculins, d'après les catégories socio-professionnelles

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%										
Hauts fonctionnaires	1	1.16																	1	0.08
Administrateurs pub.											1	0.35	3	0.63	2	0.20	3	0.26	12	0.98
Fonctionnaires locaux					1	0.81	1	0.56			4	1.40	11	2.31	15	1.47	23	1.96	24	1.96
Dir. de grandes entr.					1	0.81	1	0.56	5	2.43	10	3.50	11	2.31	20	1.96	17	1.45	24	1.96
Gens d'affaires	39	45.35	42	40.78	38	30.89	53	29.94	49	23.79	80	27.97	138	28.93	304	29.83	359	30.53	365	29.87
Propriétaires d'entr.	32	37.21	31	30.10	25	20.33	26	14.69	20	9.71	27	9.44	44	9.22	86	8.44	75	6.38	63	5.16
Cadres supérieurs	6	6.98	10	9.71	12	9.76	24	13.56	21	10.19	39	13.64	79	16.56	210	20.61	270	22.96	268	21.93
Professions libérales	3	3.49	6	5.83	17	13.82	27	15.25	39	18.93	46	16.08	46	9.64	99	9.72	131	11.14	111	9.08
Petits propriétaires	31	36.05	34	33.01	39	31.71	48	27.12	40	19.42	56	19.58	114	23.90	252	24.73	236	20.07	176	14.40
Cadres intermédiaires	4	4.65	4	3.88	4	3.25	13	7.34	24	11.65	24	8.39	42	8.81	111	10.89	197	16.75	280	22.91
Prof. et tech. salariés	1	1.16	4	3.88	7	5.69	10	5.65	20	9.71	28	9.79	43	9.01	72	7.07	73	6.21	79	6.46
Employés de bureau	1	1.16	2	1.94	8	6.50	6	3.39	8	3.88	7	2.45	13	2.73	33	3.24	46	3.91	58	4.75
Producteurs agricoles													2	0.42	3	0.29	1	0.09		
Artisans	6	6.98	6	5.83	5	4.07	9	5.08	11	5.34	18	6.29	24	5.03	56	5.50	44	3.74	18	1.47
Contremaîtres							2	1.13	1	0.49					6	0.59	1	0.09		
Ouvriers qualifiés							2	1.13	1	0.49	3	1.05	7	1.47	10	0.98	4	0.34		
Ouvriers non qualifiés													1	0.21						
Indéterminés			5	4.85	3	2.44	5	2.82	8	3.88	9	3.15	14	2.94	26	2.55	28	2.38	6	0.49
Total:	86	100.00	103	100.00	123	100.00	177	100.00	206	100.00	286	100.00	469	98.32	1009	99.02	1163	98.89	1154	94.44

Les données des sous-catégories *Propriétaires* et *Cadres supérieurs* sont incluses dans la catégorie "Gens d'affaires".

Tableau 38
Membres féminins, d'après les catégories socio-professionnelles

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81		
	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%													
Hauts fonctionnaires																					
Administrateurs pub.																				1 0.08	
Fonctionnaires locaux																		1 0.09	1 0.08		
Dir. de grandes entr.																					
Gens d'affaires													1 0.21	4 0.39	3 0.26	15 1.23					
<i>Propriétaires d'entr.</i>																					
Cadres supérieurs													1 0.21	4 0.39	2 0.17	13 1.06					
Professions libérales													1 0.21						4 0.33		
Petits propriétaires													4 0.84	3 0.29	1 0.09	5 0.41					
Cadres intermédiaires															1 0.10	4 0.34	15 1.23				
Prof. et tech. salariés													1 0.21	1 0.10	2 0.17	17 1.39					
Employés de bureau																	1 0.09	10 0.82			
Producteurs agricoles																					
Artisans													1 0.21	1 0.10	1 0.09						
Contremaîtres																					
Ouvriers qualifiés																					
Ouvriers non qualifiés																					
Indéterminés																					
Total:													8 1.68	10 0.98	13 1.11	68 5.56					

Les données des sous-catégories *Propriétaires* et *Cadres supérieurs* sont incluses dans la catégorie "Gens d'affaires".

Tableau 39
Membres francophones, d'après les catégories socio-professionnelles

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%
Hauts fonctionnaires																				1 0.08
Administrateurs pub.											1 0.35	2 0.42	2 0.20	3 0.26	13 1.06					
Fonctionnaires locaux				1 0.81	1 0.56					3 1.05	9 1.89	13 1.28	24 2.04	23 1.88						
Dir. de grandes entr.									1 0.49	1 0.35	1 0.21	6 0.59	2 0.17	11 0.90						
Gens d'affaires	15 17.44	23 22.33	20 16.26	35 19.77	28 13.59	53 18.53	109 22.85	260 25.52	326 27.72	354 28.97										
Propriétaires d'entr.	14 16.28	18 17.48	14 11.38	19 10.73	12 5.83	17 5.94	34 7.13	72 7.08	66 5.61	58 4.75										
Cadres supérieurs	1 1.16	4 3.88	5 4.07	14 7.91	11 5.34	27 9.44	64 13.42	182 17.86	247 21.00	262 21.44										
Professions libérales	1 1.16	4 3.88	14 11.38	23 12.99	34 16.50	40 13.99	44 9.22	93 9.13	123 10.46	111 9.08										
Petits propriétaires	27 31.40	32 31.07	37 30.08	44 24.86	35 16.99	50 17.48	98 20.55	224 21.98	212 18.03	170 13.91										
Cadres intermédiaires	3 3.49	3 2.91	2 1.63	8 4.52	8 3.88	12 4.20	29 6.08	74 7.26	161 13.69	254 20.79										
Prof. et tech. salariés	1 1.16	3 2.91	5 4.07	8 4.52	17 8.25	22 7.69	38 7.97	69 6.77	70 5.95	89 7.28										
Employés de bureau	1 1.16	2 1.94	5 4.07	3 1.69	4 1.94	5 1.75	12 2.52	30 2.94	40 3.40	66 5.40										
Producteurs agricoles									2 0.42	3 0.29	1 0.09									
Artisans	3 3.49	4 3.88	4 3.25	8 4.52	11 5.34	16 5.59	24 5.03	53 5.20	43 3.66	17 1.39										
Contremaires					1 0.56						6 0.59	1 0.09								
Ouvriers qualifiés					2 1.13	1 0.49	3 1.05	4 0.84	8 0.79	4 0.34										
Ouvriers non qualifiés									1 0.21											
Indéterminés		5 4.85	2 1.63	3 1.69	3 1.46	5 1.75	8 1.68	18 1.77	19 1.62	6 0.49										
Total:	51 59.30	76 73.79	90 73.17	136 76.84	142 68.93	211 73.78	381 79.87	859 84.30	1029 87.50	1115 91.24										

Les données des sous-catégories *Propriétaires* et *Cadres supérieurs* sont incluses dans la catégorie "Gens d'affaires".

Tableau 40
Membres non francophones, d'après les catégories socio-professionnelles

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%																		
Hauts fonctionnaires	1	1.16																		
Administrateurs pub.															1	0.21				
Fonctionnaires locaux													1	0.35	2	0.42	2	0.20		2 0.16
Dir. de grandes entr.					1	0.81	1	0.56	4	1.94	9	3.15	10	2.10	14	1.37	15	1.28	13	1.06
Gens d'affaires	24	27.91	19	18.45	18	14.63	18	10.17	21	10.19	27	9.44	30	6.29	48	4.71	36	3.06	26	2.13
Propriétaires d'entr.	18	20.93	13	12.62	11	8.94	7	3.95	8	3.88	10	3.50	10	2.10	14	1.37	9	0.77	5	0.41
Cadres supérieurs	5	5.81	6	5.83	7	5.69	10	5.65	9	4.37	12	4.20	16	3.35	32	3.14	25	2.13	19	1.55
Professions libérales	2	2.33	2	1.94	3	2.44	4	2.26	5	2.43	6	2.10	3	0.63	6	0.59	8	0.68	4	0.33
Petits propriétaires	4	4.65	2	1.94	2	1.63	4	2.26	5	2.43	6	2.10	20	4.19	31	3.04	25	2.13	11	0.90
Cadres intermédiaires	1	1.16	1	0.97	2	1.63	5	2.83	16	7.77	12	4.20	13	2.73	38	3.73	40	3.40	41	3.36
Prof. et tech. salariés			1	0.97	2	1.63	2	1.13	5	2.43	6	2.10	6	1.26	4	0.39	5	0.43	7	0.57
Employés de bureau					3	2.44	3	1.69	2	0.97	2	0.70	1	0.21	3	0.29	7	0.60	2	0.16
Producteurs agricoles																				
Artisans	3	3.49	2	1.94	1	0.81	1	0.56			2	0.70	1	0.21	4	0.39	2	0.17	1	0.08
Contremaîtres							1	0.56	1	0.49										
Ouvriers qualifiés													3	0.63	2	0.20				
Ouvriers non qualifiés																				
Indéterminés					1	0.81	2	1.13	5	2.43	4	1.40	6	1.26	8	0.79	9	0.77		
Total:	35	40.70	27	26.21	33	26.83	41	23.16	64	31.07	75	26.22	96	20.13	160	15.70	147	12.50	107	8.76

Les données des sous-catégories *Propriétaires* et *Cadres supérieurs* sont incluses dans la catégorie "Gens d'affaires".

Tableau 41
Membres, d'après les secteurs d'activités économiques

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81			
	nbre	%																				
Prod. de mat. prem.			1	0.97	2	1.63	5	2.82	6	2.91	4	1.40	8	1.68	12	1.18	13	1.11	14	1.15		
Fabrication	20	23.26	20	19.42	18	14.63	25	14.12	35	16.99	44	15.38	75	15.72	169	16.58	214	18.20	229	18.74		
Construction	1	1.16	1	0.97	3	2.44	2	1.13	6	2.91	8	2.80	17	3.56	52	5.10	49	4.17	32	2.62		
Réparation							2	1.13	4	1.94	7	2.45	16	3.35	55	5.40	42	3.57	22	1.80		
Transport	2	2.33	1	0.97	3	2.44	4	2.26	7	3.40	13	4.55	24	5.03	38	3.73	46	3.91	47	3.85		
Communication			1	0.97	1	0.81	4	2.26	4	1.94	9	3.15	10	2.10	36	3.53	33	2.81	52	4.26		
Vente	52	60.47	58	56.31	58	47.15	68	38.42	50	24.27	90	31.47	170	35.64	362	35.53	358	30.44	351	28.72		
Finance	7	8.14	11	10.68	12	9.76	21	11.86	25	12.14	31	10.84	59	12.37	151	14.82	194	16.50	206	16.86		
Fonct. de l'Etat	3	3.49	2	1.94	1	0.81	3	1.69	5	2.43	3	1.05	5	1.05	5	0.49	10	0.85	15	1.23		
Santé					3	2.44	8	4.52	7	3.40	11	3.85	11	2.31	31	3.04	61	5.19	48	3.93		
Education							1	0.56			3	1.05	5	1.05	7	0.69	17	1.45	30	2.45		
Action sociale											2	0.70	5	1.05	9	0.88	13	1.11	15	1.23		
Récréation									2	0.97	2	0.70	4	0.84	3	0.29	11	0.94	5	0.41		
Assistance-conseil	1	1.16	5	4.85	19	15.45	25	14.12	37	17.96	42	14.69	47	9.85	74	7.26	89	7.57	126	10.31		
Indéterminés					3	2.91	3	2.44	9	5.08	18	8.74	17	5.94	21	4.40	15	1.47	26	2.21	30	2.45
Total:	86	100.00	103	100.00	123	100.00	177	100.00	206	100.00	286	100.00	477	100.00	1019	100.00	1176	100.00	1222	100.00		

Tableau 42
Membres masculins, d'après les secteurs d'activités économiques

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81			
	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%												
Prod. de mat. prem.			1	0.97	2	1.63	5	2.82	6	2.91	4	1.40	8	1.68	12	1.18	13	1.11	14	1.15		
Fabrication	20	23.26	20	19.42	18	14.63	25	14.12	35	16.99	44	15.38	75	15.72	169	16.58	214	18.20	228	18.66		
Construction	1	1.16	1	0.97	3	2.44	2	1.13	6	2.91	8	2.80	17	3.56	52	5.10	49	4.17	32	2.62		
Réparation							2	1.13	4	1.94	7	2.45	16	3.35	55	5.40	42	3.57	22	1.80		
Transport	2	2.33	1	0.97	3	2.44	4	2.26	7	3.40	13	4.55	24	5.03	38	3.73	46	3.91	47	3.85		
Communication			1	0.97	1	0.81	4	2.26	4	1.94	9	3.15	10	2.10	36	3.53	33	2.81	46	3.76		
Vente	52	60.47	58	56.31	58	47.15	68	38.42	50	24.27	90	31.47	164	34.38	354	34.74	355	30.19	324	26.51		
Finance	7	8.14	11	10.68	12	9.76	21	11.86	25	12.14	31	10.84	58	12.16	150	14.72	192	16.33	190	15.55		
Fonct. de l'Etat	3	3.49	2	1.94	1	0.81	3	1.69	5	2.43	3	1.05	5	1.05	5	0.49	10	0.85	14	1.15		
Santé					3	2.44	8	4.52	7	3.40	11	3.85	10	2.10	31	3.04	59	5.02	44	3.60		
Education							1	0.56			3	1.05	5	1.05	7	0.69	16	1.36	28	2.29		
Action sociale											2	0.70	5	1.05	9	0.88	13	1.11	12	0.98		
Récréation										2	0.97	2	0.70	4	0.84	3	0.29	10	0.85	4	0.33	
Assistance-conseil	1	1.16	5	4.85	19	15.45	25	14.12	37	17.96	42	14.69	47	9.85	73	7.16	86	7.31	122	9.98		
Indéterminés					3	2.91	3	2.44	9	5.08	18	8.74	17	5.94	21	4.40	15	1.47	25	2.13	27	2.21
Total:	86	100.00	103	100.00	123	100.00	177	100.00	206	100.00	286	100.00	469	98.32	1009	99.02	1163	98.89	1154	94.44		

Tableau 43
Membres féminins, d'après les secteurs d'activités économiques

	1881-91	1891-01	1901-11	1911-21	1921-31	1931-41	1941-51	1951-61	1961-71	1971-81
	nbre	%								
Prod. de mat. prem.										
Fabrication										1 0.08
Construction										
Réparation										
Transport										
Communication										6 0.49
Vente							6 1.26	8 0.79	3 0.26	27 2.21
Finance							1 0.21	1 0.10	2 0.17	16 1.31
Fonct. de l'Etat										1 0.08
Santé							1 0.21		2 0.17	4 0.33
Education									1 0.09	2 0.16
Action sociale										3 0.25
Récréation									1 0.09	1 0.08
Assistance-conseil							1 0.10	3 0.26	4 0.33	
Indéterminés									1 0.09	3 0.25
Total:							8 1.68	10 0.98	13 1.11	68 5.56

Tableau 44
Membres francophones, d'après les secteurs d'activités économiques

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%																		
Prod. de mat. prem.			1	0.97			1	0.56			1	0.35	4	0.84	8	0.79	11	0.94	14	1.15
Fabrication	4	4.65	11	10.68	5	4.07	8	4.52	13	6.31	17	5.94	41	8.60	102	10.01	139	11.82	178	14.57
Construction	1	1.16	1	0.97	3	2.44	2	1.13	6	2.91	6	2.10	16	3.35	49	4.81	46	3.91	31	2.54
Réparation							2	1.13	4	1.94	6	2.10	16	3.35	51	5.00	40	3.40	19	1.55
Transport	2	2.33	1	0.97	3	2.44	4	2.26	3	1.46	9	3.15	17	3.56	31	3.04	39	3.32	40	3.27
Communication			1	0.97	1	0.81	4	2.26	4	1.94	8	2.80	8	1.68	26	2.55	30	2.55	51	4.17
Vente	39	45.35	47	45.63	51	41.46	63	35.59	45	21.84	77	26.92	141	29.56	314	30.81	322	27.38	327	26.76
Finance	3	3.49	7	6.80	9	7.32	15	8.47	17	8.25	23	8.04	55	11.53	144	14.13	187	15.90	197	16.12
Fonct. de l'Etat	1	1.16	1	0.97			3	1.69	5	2.43	3	1.05	5	1.05	4	0.39	10	0.85	15	1.23
Santé					2	1.63	7	3.95	6	2.91	9	3.15	10	2.10	30	2.94	58	4.93	45	3.68
Education							1	0.56			3	1.05	5	1.05	7	0.69	17	1.45	29	2.37
Action sociale											2	0.70	4	0.84	9	0.88	13	1.11	15	1.23
Récréation									1	0.49	2	0.70	3	0.63	2	0.20	10	0.85	4	0.33
Assistance-conseil	1	1.16	3	2.91	14	11.38	19	10.73	28	13.59	34	11.89	40	8.39	68	6.67	83	7.06	121	9.90
Indéterminés			3	2.91	2	1.63	7	3.95	10	4.85	11	3.85	16	3.35	14	1.37	24	2.04	29	2.37
Total:	51	59.30	76	73.79	90	73.17	136	76.84	142	68.93	211	73.78	381	79.87	859	84.30	1029	87.50	1115	91.24

Tableau 45
Membres non francophones, d'après les secteurs d'activités économiques

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81		
	nbre	%	nbre	%																	
Prod. de mat. prem.					2	1.63	4	2.26	6	2.91	3	1.05	4	0.84	4	0.39	2	0.17			
Fabrication	16	18.60	9	8.74	13	10.57	17	9.60	22	10.68	27	9.43	34	7.13	67	6.58	75	6.38	51	4.17	
Construction											2	0.70	1	0.21	3	0.29	3	0.26	1	0.08	
Réparation											1	0.35			4	0.39	2	0.17	3	0.25	
Transport									4	1.94	4	1.40	7	1.47	7	0.69	7	0.60	7	0.57	
Communication											1	0.35	2	0.42	10	0.98	3	0.26	1	0.08	
Vente	13	15.12	11	10.68	7	5.69	5	2.83	5	2.43	13	4.55	29	6.08	48	4.71	36	3.06	24	1.96	
Finance	4	4.65	4	3.88	3	2.44	6	3.39	8	3.88	8	2.80	4	0.84	7	0.69	7	0.60	9	0.74	
Fonct. de l'Etat	2	2.33	1	0.97	1	0.81									1	0.10					
Santé					1	0.81	1	0.56	1	0.49	2	0.70	1	0.21	1	0.10	3	0.26	3	0.25	
Education																			1	0.08	
Action sociale													1	0.21							
Récréation									1	0.49			1	0.21	1	0.10	1	0.09	1	0.08	
Assistance-conseil			2	1.94	5	4.07	6	3.39	9	4.37	8	2.80	7	1.47	6	0.59	6	0.51	5	0.41	
Indéterminés						1	0.81	2	1.13	8	3.88	6	2.10	5	1.05	1	0.10	2	0.17	1	0.08
Total:	35	40.70	27	26.21	33	26.83	41	23.16	64	31.07	75	26.22	96	20.13	160	15.70	147	12.50	107	8.76	

Tableau 46
Participants intermédiaires dont la profession est connue, d'après le groupe linguistique

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%	nbre	%																
Francophones	6	100.00	21	100.00	28	100.00	43	97.73	28	100.00	66	100.00	87	95.60	233	99.57	269	98.53		
Non-francophones	7	100.00	12	100.00	8	100.00	18	100.00	14	93.33	23	100.00	19	100.00	42	100.00	35	100.00		
Ensemble:	13	100.00	33	100.00	36	100.00	61	98.39	42	97.67	89	100.00	106	96.36	275	99.64	304	98.70		

Les données ne sont pas disponibles pour la décennie 1971-81.

Tableau 47
Participants intermédiaires, d'après les catégories socio-professionnelles

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%	nbre	%																
Hauts fonctionnaires																				
Administrateurs pub.																				
Fonctionnaires locaux																				
Dir. de grandes entr.																				
Gens d'affaires	7	53.85	14	42.42	13	36.11	28	45.90	8	19.05	31	34.83	36	33.96	97	35.27	102	33.55		
Propriétaires d'entr.	4	30.77	10	30.30	9	25.00	16	26.23	6	14.29	13	14.61	18	16.98	26	9.45	26	8.55		
Cadres supérieurs	3	23.08	4	12.12	4	11.11	11	18.03	2	4.76	17	19.10	16	15.09	68	24.73	72	23.68		
Professions libérales	1	7.69	3	9.09	9	25.00	13	21.31	9	21.43	17	19.10	11	10.38	32	11.64	51	16.78		
Petits propriétaires	3	23.08	8	24.24	11	30.56	11	18.03	5	11.90	8	8.99	19	17.92	51	18.55	43	14.14		
Cadres intermédiaires	1	7.69	3	9.09	1	2.78			7	16.67	8	8.99	8	7.55	32	11.64	54	17.76		
Prof. et tech. salariés			2	6.06	1	2.78	3	4.92	7	16.67	12	13.48	11	10.38	30	10.91	28	9.21		
Employés de bureau	1	7.69					2	3.28	1	2.38	4	4.49	1	0.94	6	2.18	4	1.32		
Producteurs agricoles																				
Artisans			1	3.03	1	2.78	1	1.64	1	2.38	1	1.12	5	4.72	9	3.27	2	0.66		
Contremaîtres										1	2.38						1	0.36	1	0.33
Ouvriers qualifiés								1	1.64	1	2.38	1	1.12	2	1.89					
Ouvriers non qualifiés																				
Indéterminés			2	6.06			1	1.64			2	2.25	2	1.89	4	1.45	4	1.32		
Total:	13	100.00	33	100.00	36	100.00	61	100.00	42	100.00	89	100.00	106	100.00	275	100.00	304	100.00		

Les données des sous-catégories *Propriétaires* et *Cadres supérieurs* sont incluses dans la catégorie "Gens d'affaires".

Les données ne sont pas disponibles pour la décennie 1971-81.

Tableau 48
Participants intermédiaires francophones, d'après les catégories socio-professionnelles

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%	nbre	%																
Hauts fonctionnaires																				
Administrateurs pub.																	1	0.36		
Fonctionnaires locaux											1	1.12	4	3.77	4	1.45	10	3.29		
Dir. de grandes entr.									1	2.38	1	1.12	1	0.94	3	1.09	1	0.33		
Gens d'affaires	3	23.08	5	15.15	9	25.00	17	27.87	5	11.90	21	23.60	27	25.47	81	29.45	88	28.95		
Propriétaires d'entr.	3	23.08	4	12.12	7	19.44	12	19.67	4	9.52	8	8.99	14	13.21	21	7.64	22	7.24		
Cadres supérieurs			1	3.03	2	5.56	5	8.20	1	2.38	13	14.61	11	10.38	58	21.09	63	20.72		
Professions libérales			2	6.06	6	16.67	12	19.67	8	19.05	16	17.98	11	10.38	30	10.91	50	16.45		
Petits propriétaires	2	15.38	8	24.24	10	27.78	9	14.75	4	9.52	7	7.87	19	17.92	47	17.09	39	12.83		
Cadres intermédiaires			2	6.06	1	2.78			3	7.14	5	5.62	7	6.60	22	8.00	47	15.46		
Prof. et tech. salariés			2	6.06	1	2.78	2	3.28	4	9.52	9	10.11	10	9.43	30	10.91	25	8.22		
Employés de bureau	1	7.69					1	1.64	1	2.38	3	3.37	1	0.94	4	1.45	3	0.99		
Producteurs agricoles																				
Artisans					1	2.78			1	2.38	1	1.12	4	3.77	8	2.91	2	0.66		
Contremaîtres																1	0.36	1	0.33	
Ouvriers qualifiés									1	2.38	1	1.12	1	0.94						
Ouvriers non qualifiés																				
Indéterminés			2	6.06			2	3.28			1	1.12	2	1.89	2	0.73	3	0.99		
Total:	6	46.15	21	63.64	28	77.78	43	70.49	28	66.67	66	74.16	87	82.08	233	84.73	269	88.49		

Les données des sous-catégories *Propriétaires* et *Cadres supérieurs* sont incluses dans la catégorie "Gens d'affaires".

Les données ne sont pas disponibles pour la décennie 1971-81.

Tableau 49
Participants intermédiaires non francophones, d'après les catégories socio-professionnelles

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%	nbre	%																
Hauts fonctionnaires																				
Administrateurs pub.															1	0.94				
Fonctionnaires locaux															1	0.94				
Dir. de grandes entr.							1	1.64	1	2.38	3	3.37	4	3.77	5	1.82	4	1.32		
Gens d'affaires	4	30.77	9	27.27	4	11.11	11	18.03	3	7.14	10	11.24	9	8.49	16	5.82	14	4.61		
Propriétaires d'entr.	1	7.69	6	18.18	2	5.56	4	6.56	2	4.76	5	5.62	4	3.77	5	1.82	4	1.32		
Cadres supérieurs	3	23.08	3	9.09	2	5.56	6	9.84	1	2.38	4	4.49	5	4.72	10	3.64	9	2.96		
Professions libérales	1	7.69	1	3.03	3	8.33	1	1.64	1	2.38	1	1.12			2	0.73	1	0.33		
Petits propriétaires	1	7.69			1	2.78	2	3.28	1	2.38	1	1.12			4	1.45	4	1.32		
Cadres intermédiaires	1	7.69	1	3.03					4	9.52	3	3.37	1	0.94	10	3.64	7	2.30		
Prof. et tech. salariés							1	1.64	3	7.14	3	3.37	1	0.94			3	0.99		
Employés de bureau							1	1.64			1	1.12			2	0.73	1	0.33		
Producteurs agricoles																				
Artisans			1	3.03			1	1.64					1	0.94	1	0.36				
Contremaîtres									1	2.38										
Ouvriers qualifiés													1	0.94						
Ouvriers non qualifiés																				
Indéterminés											1	1.12			2	0.73	1	0.33		
Total:	7	53.85	12	36.36	8	22.22	18	29.15	14	33.33	23	25.84	19	17.92	42	15.27	35	11.51		

Les données des sous-catégories *Propriétaires* et *Cadres supérieurs* sont incluses dans la catégorie "Gens d'affaires".

Les données ne sont pas disponibles pour la décennie 1971-81.

Tableau 50
Participants intermédiaires, d'après les secteurs d'activités économiques

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%	nbre	%																
Prod. de mat. prem.											2	2.25	1	0.94	2	0.73	5	1.64		
Fabrication	1	7.69	7	21.21	2	5.56	13	21.31	10	23.81	9	10.11	11	10.38	46	16.73	46	15.13		
Construction							1	1.64	1	2.38	2	2.25	2	1.89	8	2.91	12	3.95		
Réparation							1	1.64					3	2.83	5	1.82	3	0.99		
Transport			1	3.03	2	5.56			2	4.76	9	10.11	12	11.32	17	6.18	19	6.25		
Communication					1	2.78	1	1.64	3	7.14	5	5.62	6	5.66	9	3.27	13	4.28		
Vente	8	61.54	17	51.52	21	58.33	22	36.07	8	19.05	21	23.60	35	33.02	86	31.27	75	24.67		
Finance	3	23.08	5	15.15	3	8.33	7	11.48	4	9.52	14	15.73	16	15.09	52	18.91	58	19.08		
Fonct. de l'Etat	1	7.69	1	3.03			1	1.64			1	1.12	2	1.89	2	0.73	4	1.32		
Santé					2	5.56	3	4.92	2	4.76	2	2.25	1	0.94	10	3.64	16	5.26		
Education											2	2.25	2	1.89	3	1.09	4	1.32		
Action sociale													2	1.89	2	0.73	4	1.32		
Récréation													1	0.94	1	0.36	1	0.33		
Assistance-conseil			1	3.03	4	11.11	10	16.39	11	26.19	19	21.35	11	10.38	29	10.55	42	13.82		
Indéterminés			1	3.03	1	2.78	2	3.28	1	2.38	3	3.37	1	0.94	3	1.09	2	0.66		
Total:	13	100.00	33	100.00	36	100.00	61	100.00	42	100.00	89	100.00	106	100.00	275	100.00	304	100.00		

Les données ne sont pas disponibles pour la décennie 1971-81.

Tableau 51
Participants intermédiaires francophones, d'après les secteurs d'activités économiques

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%	nbre	%																
Prod. de mat. prem.											1	1.12							3	0.99
Fabrication			2	6.06			3	4.92	1	2.38	2	2.25	6	5.66	23	8.36	33	10.86		
Construction							1	1.64	1	2.38	1	1.12	2	1.89	7	2.55	12	3.95		
Réparation							1	1.64					3	2.83	5	1.82	2	0.66		
Transport			1	3.03	2	5.56			2	4.76	6	6.74	7	6.60	13	4.73	15	4.93		
Communication					1	2.78	1	1.64	3	7.14	4	4.49	4	3.77	6	2.18	12	3.95		
Vente	5	38.46	12	36.36	18	50.00	19	31.15	7	16.67	18	20.22	32	30.19	80	29.09	68	22.37		
Finance	1	7.69	4	12.12	2	5.56	4	6.56	3	7.14	12	13.48	15	14.15	51	18.55	53	17.43		
Fonct. de l'Etat							1	1.64			1	1.12	2	1.89	2	0.73	4	1.32		
Santé					1	2.78	3	4.92	2	4.76	2	2.25	1	0.94	10	3.64	16	5.26		
Education											2	2.25	2	1.89	3	1.09	4	1.32		
Action sociale													1	0.94	2	0.73	4	1.32		
Récréation													1	0.94	1	0.36	1	0.33		
Assistance-conseil			1	3.03	3	8.33	8	13.11	8	19.05	16	17.98	10	9.43	27	9.82	40	13.16		
Indéterminés			1	3.03	1	2.78	2	3.28	1	2.38	1	1.12	1	0.94	3	1.09	2	0.66		
Total:	6	46.15	21	63.64	28	77.78	43	70.49	28	66.67	66	74.16	87	82.08	233	84.73	269	88.49		

Les données ne sont pas disponibles pour la décennie 1971-81.

Tableau 52
Participants intermédiaires non francophones, d'après les secteurs d'activités économiques

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%	nbre	%																
Prod. de mat. prem.											1	1.12	1	0.94	2	0.73	2	0.66		
Fabrication	1	7.69	5	15.15	2	5.56	10	16.39	9	21.43	7	7.87	5	4.72	23	8.36	13	4.28		
Construction											1	1.12			1	0.36				
Réparation																			1	0.33
Transport											3	3.37	5	4.72	4	1.45	4	1.32		
Communication											1	1.12	2	1.89	3	1.09	1	0.33		
Vente	3	23.08	5	15.15	3	8.33	3	4.92	1	2.38	3	3.37	3	2.83	6	2.18	7	2.30		
Finance	2	15.38	1	3.03	1	2.78	3	4.92	1	2.38	2	2.25	1	0.94	1	0.36	5	1.64		
Fonct. de l'Etat	1	7.69	1	3.03																
Santé					1	2.78														
Education																				
Action sociale													1	0.94						
Récréation																				
Assistance-consell					1	2.78	2	3.28	3	7.14	3	3.37	1	0.94	2	0.73	2	0.66		
Indéterminés											2	2.25								
Total:	7	53.85	12	36.36	8	22.22	18	29.51	14	33.33	23	25.84	19	17.92	42	15.27	35	11.51		

Les données ne sont pas disponibles pour la décennie 1971-81.

Tableau 53
Membres du Conseil d'administration dont la profession est connue, d'après le groupe linguistique

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%																		
Francophones	15	100.00	19	100.00	28	96.55	19	100.00	16	100.00	21	100.00	36	100.00	49	100.00	59	100.00	55	100.00
Non-francophones	8	100.00	11	100.00	9	100.00	8	100.00	9	100.00	11	100.00	5	100.00	7	100.00	6	100.00	6	100.00
Ensemble:	23	100.00	30	100.00	37	97.37	27	100.00	25	100.00	32	100.00	41	100.00	56	100.00	65	100.00	61	100.00

Tableau 54
Membres du Conseil d'administration, d'après les catégories socio-professionnelles

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%								
Hauts fonctionnaires																				
Administrateurs pub.																				
Fonctionnaires locaux																				3 4.92
Dir. de grandes entr.							1 3.70	2 8.00	6 18.75	4 9.76	3 5.36	1 1.54	1 1.64							
Gens d'affaires	13	56.52	16	53.33	19	51.35	14	51.85	7 28.00	10 31.25	17 41.46	20 35.71	24 36.92	24 39.34						
Propriétaires d'entr.	11	47.83	13	43.33	14	37.84	9	33.33	5 20.00	4 12.50	9 21.95	6 10.71	7 10.77	5 8.20						
Cadres supérieurs	2	8.70	3	10.00	5	13.51	5	18.52	2 8.00	6 18.75	7 17.07	13 23.21	16 24.62	19 31.15						
Professions libérales	1	4.35	2	6.67	3	8.11	4	14.81	4 16.00	3 9.38	6 14.63	8 14.29	15 23.08	6 9.84						
Petits propriétaires	6	26.09	7	23.33	11	29.73	7	25.93	6 24.00	4 12.50	7 17.07	11 19.64	5 7.69	6 9.84						
Cadres intermédiaires	2	8.70	2	6.67	2	5.41			2 8.00	3 9.38	2 4.88	6 10.71	12 18.46	17 27.87						
Prof. et tech. salariés			1	3.33					2 8.00	3 9.38	5 12.20	6 10.71	6 9.23	4 6.56						
Employés de bureau	1	4.35	1	3.33	1	2.70			1 4.00	2 6.25			1 1.79							
Producteurs agricoles																				
Artisans			1	3.33									1 1.79							
Contremaîtres									1 4.00											
Ouvriers qualifiés																				
Ouvriers non qualifiés																				
Indéterminés					1	2.70	1	3.70		1 3.13						2 3.08				
Total:	23	100.00	30	100.00	37	100.00	27	100.00	25	100.00	32	100.00	41	100.00	56	100.00	65	100.00	61	100.00

Les données des sous-catégories *Propriétaires* et *Cadres supérieurs* sont incluses dans la catégorie "Gens d'affaires".

Tableau 55

Membres francophones du Conseil d'administration, d'après les catégories socio-professionnelles

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%								
Hauts fonctionnaires																				
Administrateurs pub.																				
Fonctionnaires locaux																				3 4.92
Dir. de grandes entr.										2 6.25	2 4.88	1 1.79								1 1.64
Gens d'affaires	6 26.09	9 30.00	11 29.73	8 29.63	4 16.00	8 25.00	14 34.15	19 33.93	22 33.85	23 37.70										
Propriétaires d'entr.	5 21.74	8 26.67	9 24.32	6 22.22	3 12.00	3 9.38	7 17.07	5 8.93	6 9.23	5 8.20										
Cadres supérieurs	1 4.35	1 3.33	2 5.41	2 7.41	1 4.00	5 15.63	6 14.63	13 23.21	15 23.08	18 29.51										
Professions libérales	1 4.35	1 3.33	2 5.41	4 14.81	4 16.00	3 9.38	6 14.63	8 14.29	14 21.54	6 9.84										
Petits propriétaires	6 26.09	6 20.00	11 29.73	6 22.22	5 20.00	4 12.50	7 17.07	9 16.07	5 7.69	6 9.84										
Cadres intermédiaires	1 4.35	1 3.33	2 5.41				1 3.13	2 4.88	4 7.14	10 15.38	13 21.31									
Prof. et tech. salariés						2 8.00	2 6.25	5 12.20	6 10.71	6 9.23	3 4.92									
Employés de bureau	1 4.35	1 3.33	1 2.70			1 4.00	1 3.13			1 1.79										
Producteurs agricoles																				
Artisans			1 3.33																	
Contremaîtres																				
Ouvriers qualifiés																				
Ouvriers non qualifiés																				
Indéterminés				1 2.70	1 3.70												2 3.08			
Total:	15 65.22	19 63.33	28 75.68	19 70.37	16 64.00	21 65.63	36 87.80	49 87.50	59 90.77	55 90.16										

Les données des sous-catégories Propriétaires et Cadres supérieurs sont incluses dans la catégorie "Gens d'affaires".

Tableau 56

Membres non francophones du Conseil d'administration, d'après les catégories socio-professionnelles

	1881-91 nbre %	1891-01 nbre %	1901-11 nbre %	1911-21 nbre %	1921-31 nbre %	1931-41 nbre %	1941-51 nbre %	1951-61 nbre %	1961-71 nbre %	1971-81 nbre %
Hauts fonctionnaires										
Administrateurs pub.										
Fonctionnaires locaux										
Dir. de grandes entr.				1 3.70	2 8.00	4 12.50	2 4.88	2 3.57	1 1.54	
Gens d'affaires	7 30.43	7 23.33	8 21.62	6 22.22	3 12.00	2 6.25	3 7.32	1 1.79	2 3.08	1 1.64
Propriétaires d'entr.	6 26.09	5 16.67	5 13.51	3 11.11	2 8.00	1 3.13	2 4.88	1 1.79	1 1.54	
Cadres supérieurs	1 4.35	2 6.67	3 8.11	3 11.11	1 4.00	1 3.13	1 2.44		1 1.54	1 1.64
Professions libérales		1 3.33	1 2.70						1 1.54	
Petits propriétaires		1 3.33		1 3.70	1 4.00			2 3.57		
Cadres intermédiaires	1 4.35	1 3.33			2 8.00	2 6.25		2 3.57	2 3.08	4 6.56
Prof. et tech. salariés		1 3.33				1 3.13				1 1.64
Employés de bureau						1 3.13				
Producteurs agricoles										
Artisans										
Contremaîtres					1 4.00					
Ouvriers qualifiés										
Ouvriers non qualifiés										
Indéterminés						1 3.13				
Total:	8 34.78	11 36.67	9 24.32	8 29.63	9 36.00	11 34.37	5 12.20	7 12.50	6 9.23	6 9.84

Les données des sous-catégories *Propriétaires* et *Cadres supérieurs* sont incluses dans la catégorie "Gens d'affaires".

Tableau 57
Membres du Conseil d'administration, d'après les secteurs d'activités économiques

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%																		
Prod. de mat. prem.							1	3.70	1	4.00	1	3.13	1	2.44	3	5.36	2	3.08		
Fabrication	4	17.39	3	10.00	6	16.22	4	14.81	7	28.00	7	21.88	1	2.44	5	8.93	12	18.46	13	21.31
Construction					1	2.70			1	4.00			2	4.88	3	5.36	2	3.08	1	1.64
Réparation																			1	1.54
Transport	1	4.35	1	3.33	1	2.70					2	6.25	2	4.88	2	3.57	3	4.62	3	4.92
Communication					1	2.70	1	3.70			2	6.25	3	7.32	2	3.57	4	6.15	6	9.84
Vente	13	56.52	19	63.33	22	59.46	16	59.26	9	36.00	8	25.00	15	36.59	20	35.71	12	18.46	10	16.39
Finance	3	13.04	4	13.33	4	10.81	2	7.41	1	4.00	6	18.75	9	21.95	10	17.86	11	16.92	17	27.87
Fonct. de l'Etat	1	4.35	1	3.33																
Santé							2	7.41					1	2.44	1	1.79	3	4.62	1	1.64
Education																				
Action sociale																				
Récréation																				
Assistance-conseil	1	4.35	2	6.67	1	2.70			5	20.00	4	12.50	7	17.07	10	17.86	15	23.08	10	16.39
Indéterminés							1	2.70	1	3.70	1	4.00	2	6.25						
Total:	23	100.00	30	100.00	37	100.00	27	100.00	25	100.00	32	100.00	41	100.00	56	100.00	65	100.00	61	100.00

Tableau 58

Membres francophones du Conseil d'administration, d'après les secteurs d'activités économiques

	1881-91 nbre %	1891-01 nbre %	1901-11 nbre %	1911-21 nbre %	1921-31 nbre %	1931-41 nbre %	1941-51 nbre %	1951-61 nbre %	1961-71 nbre %	1971-81 nbre %
Prod. de mat. prem.						1 3.13	1 2.44	1 1.79	1 1.54	
Fabrication		1 3.33	1 2.70					3 5.36	9 13.85	9 14.75
Construction			1 2.70		1 4.00		2 4.88	2 3.57	2 3.08	1 1.64
Réparation									1 1.54	
Transport	1 4.35	1 3.33	1 2.70			1 3.13		1 1.79	2 3.08	3 4.92
Communication			1 2.70	1 3.70		1 3.13	2 4.88	2 3.57	4 6.15	5 8.20
Vente	11 47.83	14 46.67	19 51.35	14 51.85	8 32.00	7 21.88	14 34.15	19 33.93	12 18.46	10 16.39
Finance	2 8.70	2 6.67	3 8.11	1 3.70	1 4.00	6 18.75	9 21.95	10 17.86	10 15.38	17 27.87
Fonct. de l'Etat										
Santé				2 7.41			1 2.44	1 1.79	3 4.62	1 1.64
Education										
Action sociale										
Récréation										
Assistance-conseil	1 4.35	1 3.33	1 2.70		5 20.00	4 12.50	7 17.07	10 17.86	15 23.08	9 14.75
Indéterminés			1 2.70	1 3.70	1 4.00	1 3.13				
Total:	15 65.22	19 63.33	28 75.68	19 70.37	16 64.00	21 65.63	36 87.80	49 87.50	59 90.77	55 90.16

Tableau 59

Membres non francophones du Conseil d'administration, d'après les secteurs d'activités économiques

	1881-91 nbre %	1891-01 nbre %	1901-11 nbre %	1911-21 nbre %	1921-31 nbre %	1931-41 nbre %	1941-51 nbre %	1951-61 nbre %	1961-71 nbre %	1971-81 nbre %
Prod. de mat. prem.				1 3.70	1 4.00			2 3.57	1 1.54	
Fabrication	4 17.39	2 6.67	5 13.51	4 14.81	7 28.00	7 21.88	1 2.44	2 3.57	3 4.62	4 6.56
Construction								1 1.79		
Réparation										
Transport						1 3.13	2 4.88	1 1.79	1 1.54	
Communication						1 3.13	1 2.44			1 1.64
Vente	2 8.70	5 16.67	3 8.11	2 7.41	1 4.00	1 3.13	1 2.44	1 1.79		
Finance	1 4.35	2 6.67	1 2.70	1 3.70					1 1.54	
Fonct. de l'Etat	1 4.35	1 3.33								
Santé										
Education										
Action sociale										
Récréation										
Assistance-conseil		1 3.33								1 1.64
Indéterminés						1 3.13				
Total:	8 34.78	11 36.67	9 24.32	8 29.63	9 36.00	11 34.37	5 12.20	7 12.50	6 9.23	6 9.84

Tableau 60
Membres du comité exécutif dont la profession est connue, d'après le groupe linguistique

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81	
	nbre	%																		
Francophones	5	100.00	6	100.00	8	100.00	8	100.00	6	100.00	7	100.00	12	100.00	18	100.00	21	100.00	20	100.00
Non-francophones	3	100.00	4	100.00	3	100.00	2	100.00	4	100.00	5	100.00	4	100.00	1	100.00	2	100.00	1	100.00
Ensemble:	8	100.00	10	100.00	11	100.00	10	100.00	10	100.00	12	100.00	16	100.00	19	100.00	23	100.00	21	100.00

Tableau 61
Membres du Comité exécutif, d'après les catégories socio-professionnelles

	1881-91 nbre %	1891-01 nbre %	1901-11 nbre %	1911-21 nbre %	1921-31 nbre %	1931-41 nbre %	1941-51 nbre %	1951-61 nbre %	1961-71 nbre %	1971-81 nbre %
Hauts fonctionnaires										
Administrateurs pub.										
Fonctionnaires locaux										1 4.76
Dir. de grandes entr.				1 10.00			1 6.25	1 5.26		
Gens d'affaires	5 62.50	5 50.00	6 54.55	8 80.00	4 40.00	7 58.33	8 50.00	7 36.84	9 39.13	6 28.57
Propriétaires d'antr.	3 37.50	4 40.00	5 45.45	6 60.00	2 20.00	2 16.67	4 25.00	2 10.53	1 4.35	1 4.76
Cadres supérieurs	2 25.00	1 10.00	1 9.09	2 20.00	2 20.00	5 41.67	4 25.00	5 26.32	8 34.78	5 23.81
Professions libérales		1 10.00	3 27.27		4 40.00	1 8.33	1 6.25	2 10.53	5 21.74	1 4.76
Petits propriétaires	1 12.50	1 10.00		1 10.00		1 8.33	3 18.75	5 26.32	2 8.70	2 9.52
Cadres intermédiaires	1 12.50	2 20.00	1 9.09			1 8.33		2 10.53	2 8.70	8 38.10
Prof. et tech. salariés					1 10.00	1 8.33	3 18.75	2 10.53	5 21.74	3 14.29
Employés de bureau	1 12.50	1 10.00	1 9.09			1 8.33				
Producteurs agricoles						-				
Artisans										
Contremaîtres					1 10.00					
Ouvriers qualifiés										
Ouvriers non qualifiés										
Indéterminés										
Total:	8 100.00	10 100.00	11 100.00	10 100.00	10 100.00	12 100.00	16 100.00	19 100.00	23 100.00	21 100.00

Les données des sous-catégories Propriétaires et Cadres supérieurs sont incluses dans la catégorie "Gens d'affaires".

Tableau 62
Membres francophones du Comité exécutif, d'après les catégories socio-professionnelles

	1881-91	1891-01	1901-11	1911-21	1921-31	1931-41	1941-51	1951-61	1961-71	1971-81
	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%
Hauts fonctionnaires										
Administrateurs pub.										
Fonctionnaires locaux										1 4.76
Dir. de grandes entr.								1 5.26		
Gens d'affaires	3 37.50	3 30.00	4 36.36	7 70.00	3 30.00	5 41.67	5 31.25	7 36.84	9 39.13	6 28.57
Propriétaires d'entr.	2 25.00	3 30.00	4 36.36	5 50.00	2 20.00	1 8.33	2 12.50	2 10.53	1 4.35	1 4.76
Cadres supérieurs	1 12.50			2 20.00	1 10.00	4 33.33	3 18.75	5 26.32	8 34.78	5 23.81
Professions libérales			2 18.18		2 20.00	1 8.33	1 6.25	2 10.53	4 17.39	1 4.76
Petits propriétaires	1 12.50	1 10.00		1 10.00		1 8.33	3 18.75	5 26.32	2 8.70	2 9.52
Cadres intermédiaires		1 10.00	1 9.09					1 5.26	1 4.35	7 33.33
Prof. et tech. salariés					1 10.00		3 18.75	2 10.53	5 21.74	3 14.29
Employés de bureau	1 12.50	1 10.00	1 9.09							
Producteurs agricoles										
Artisans										
Contremaîtres										
Ouvriers qualifiés										
Ouvriers non qualifiés										
Indéterminés										
Total:	5 62.50	6 60.00	8 72.73	8 80.00	6 60.00	7 58.33	12 75.00	18 94.74	21 91.30	20 95.24

Les données des sous-catégories Propriétaires et Cadres supérieurs sont incluses dans la catégorie "Gens d'affaires".

Tableau 63
Membres non francophones du Comité exécutif, d'après les catégories socio-professionnelles

	1881-91		1891-01		1901-11		1911-21		1921-31		1931-41		1941-51		1951-61		1961-71		1971-81		
	nbre	%	nbre	%	nbre	%	nbre	%													
Hauts fonctionnaires																					
Administrateurs pub.																					
Fonctionnaires locaux																					
Dir. de grandes entr.							1	10.00					1	6.25							
Gens d'affaires	2	25.00	2	20.00	2	18.18	1	10.00	1	10.00	2	16.67	3	18.75							
Propriétaires d'entr.	1	12.50	1	10.00	1	9.09	1	10.00			1	8.33	2	12.50							
Cadres supérieurs	1	12.50	1	10.00	1	9.09			1	10.00	1	8.33	1	6.25							
Professions libérales					1	10.00	1	9.09			2	20.00						1	4.35		
Petits propriétaires																					
Cadres intermédiaires	1	12.50	1	10.00							1	8.33			1	5.26	1	4.35	1	4.76	
Prof. et tech. salariés											1	8.33									
Employés de bureau											1	8.33									
Producteurs agricoles																					
Artisans																					
Contremaîtres									1	10.00											
Ouvriers qualifiés																					
Ouvriers non qualifiés																					
Indéterminés																					
Total:	3	37.50	4	40.00	3	27.27	2	20.00	4	40.00	5	41.67	4	25.00	1	5.26	2	8.70	1	4.76	

Les données des sous-catégories *Propriétaires* et *Cadres supérieurs* sont incluses dans la catégorie "Gens d'affaires".

Tableau 64
Membres du Comité exécutif, d'après les secteurs d'activités économiques

	1881-91	1891-01	1901-11	1911-21	1921-31	1931-41	1941-51	1951-61	1961-71	1971-81
	nbre %	nbre %	nbre %	nbre %	nbre %	nbre %	nbre %	nbre %	nbre %	nbre %
Prod. de mat. prem.					1 10.00				1 5.26	1 4.35
Fabrication	1 12.50	1 10.00	1 9.09	2 20.00	3 30.00	2 16.67			1 5.26	4 17.39
Construction									2 10.53	1 4.35
Réparation										1 4.76
Transport		1 10.00	1 9.09			1 8.33	2 12.50		1 4.35	1 4.76
Communication			1 9.09	1 10.00		1 8.33	2 12.50	1 5.26		2 9.52
Vente	3 37.50	5 50.00	7 63.64	5 50.00	2 20.00	3 25.00	6 37.50	7 36.84	5 21.74	4 19.05
Finance	3 37.50	2 20.00		2 20.00	1 10.00	4 33.33	3 18.75	3 15.79	3 13.04	5 23.81
Fonct. de l'Etat	1 12.50	1 10.00								
Santé								1 5.26		
Education										
Action sociale										
Récréation										
Assistance-conseil			1 9.09		3 30.00	1 8.33	3 18.75	3 15.79	8 34.78	5 23.81
Indéterminés										
Total:	8 100.00	10 100.00	11 100.00	10 100.00	10 100.00	12 100.00	16 100.00	19 100.00	23 100.00	21 100.00

Tableau 65
Membres francophones du Comité exécutif, d'après les secteurs d'activités économiques

	1881-91 nbre %	1891-01 nbre %	1901-11 nbre %	1911-21 nbre %	1921-31 nbre %	1931-41 nbre %	1941-51 nbre %	1951-61 nbre %	1961-71 nbre %	1971-81 nbre %
Prod. de mat. prem.									1 4.35	
Fabrication								1 5.26	3 13.04	2 9.52
Construction								2 10.53	1 4.35	1 4.76
Réparation										
Transport		1 10.00	1 9.09							1 4.76
Communication			1 9.09	1 10.00			1 6.25	1 5.26		2 9.52
Vente	3 37.50	4 40.00	5 45.45	5 50.00	2 20.00	2 16.67	5 31.25	7 36.84	5 21.74	4 19.05
Finance	2 25.00	1 10.00		2 20.00	1 10.00	4 33.33	3 18.75	3 15.79	3 13.04	5 23.81
Fonct. de l'Etat										
Santé								1 5.26		
Education										
Action sociale										
Récréation										
Assistance-conseil			1 9.09		3 30.00	1 8.33	3 18.75	3 15.79	8 34.78	5 23.81
Indéterminés										
Total:	5 62.50	6 60.00	8 72.73	8 80.00	6 60.00	7 58.33	12 75.00	18 94.74	21 91.30	20 95.24

Tableau 66
Membres non francophones du Comité exécutif, d'après les secteurs d'activités économiques

	1881-91 nbre %	1891-01 nbre %	1901-11 nbre %	1911-21 nbre %	1921-31 nbre %	1931-41 nbre %	1941-51 nbre %	1951-61 nbre %	1961-71 nbre %	1971-81 nbre %
Prod. de mat. prem.					1 10.00			1 5.26		
Fabrication	1 12.50	1 10.00	1 9.09	2 20.00	3 30.00	2 16.67			1 4.35	1 4.76
Construction										
Réparation										
Transport						1 8.33	2 12.50		1 4.35	
Communication						1 8.33	1 6.25			
Vente		1 10.00	2 18.18			1 8.33	1 6.25			
Finance	1 12.50	1 10.00								
Fonct. de l'Etat	1 12.50	1 10.00								
Santé										
Education										
Action sociale										
Récréation										
Assistance-conseil										
Indéterminés										
Total:	3 37.50	4 40.00	3 27.27	2 20.00	4 40.00	5 41.67	4 25.00	1 5.26	2 8.70	1 4.76

BIBLIOGRAPHIE

I. SOURCES

A) Sources manuscrites

CHAMBRE DE COMMERCE DE TROIS-RIVIERES, *Procès-verbaux*, 1881-1900, 1909-1917, 1926-1972.

B) Sources imprimées

1. Statuts et règlements

[s.a.], "Loi fédérale régissant les Chambres de Commerce du pays", in *Le Nouvelliste*, du 1^{er} au 22 octobre 1908.

CHAMBRE DE COMMERCE DE TROIS-RIVIERES, *Projet de refonte des règlements*, [s.l.], Chambre de Commerce de Trois-Rivières, février 1948.

CHAMBRE DE COMMERCE DE TROIS-RIVIERES, *Règlements de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières*, [s.l.], Imprimerie Commerciale, 1911, (Incluant l'Acte concernant l'incorporation des Chambres de Commerce: Chapitre 130 des statuts révisés du Canada).

2. Listes des membres

CHAMBRE DE COMMERCE DE TROIS-RIVIERES, *Bottins des membres*, [s.l.], [s.é.], 1970-71, 1974-1981 (9 volumes).

3. Rapports internes

CHAMBRE DE COMMERCE DE TROIS-RIVIERES, *Rapport du secrétaire*, [s.l.], [s.é.], 1886, 58 p.

TRÉPANIER, Léon, *Two Years in the Service of the Chamber of Commerce of Trois-Rivières*, Trois-Rivières, Chambre de Commerce de Trois-Rivières, 1947, 25 p.

4. Annuaires d'adresses

[s.a.], *Almanach des Adresses de Trois-Rivières*, Trois-Rivières, [éditeurs divers], 1880, 1881, 1884, 1886, 1889-1960 (75 volumes).

5. Listes électorales

- *Cahiers de votation*, 1892, 1894.
- *Listes des électeurs*, 1925, 1941.

6. Journaux

- *Le Constitutionnel*, 1871-1873.
- *Le Nouveau Trois-Rivières*, 1908-1909.
- *Le Nouvelliste*, 1920-1925.
- *Le TriFluvien*, 1900-1908, 1917-1920.
- *The St. Maurice Valley Chronicle*, 1920-1925.

7. Publications gouvernementales

GOUVERNEMENT DU CANADA, *Recensements du Canada*, 1871-1981.

II. Études

A) Ouvrages généraux et éléments méthodologiques

BASSO, Jacques-A., *Les groupes de pression*, Paris, Presses Universitaires de France, 1983, 127 p.

BAUDELOT, Christian, Roger ESTABLET et Jacques MALEMORT, *La petite bourgeoisie en France*, Paris, Maspero, 1974, 304 p.

BIRBAUM, Pierre, "Le pouvoir local : de la décision au système", in *Revue française de sociologie*, vol. XIV, no 3 (juillet-septembre 1973) : 336-351.

BLEITRACH, Danielle, "Région métropolitaine et appareils hégémoniques locaux", in *Espaces et sociétés*, nos 20-21 (mars-juin 1977) : 47-65.

TRACH, Danielle et Alain CHENU, "Les notables et la technocratie", in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LVI (janvier-juin 1974) : 159-174.

ANSKI, Luc, *Les cadres: formation d'un groupe social*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1982, 523 p.

DIEU, Pierre, "Le capital social", in *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 30 (janvier 1980) : 2-3.

AUD, Monique, "La classe d'alternative. Réflexion sur les acteurs du changement social dans les sociétés modernes", in *Sociologie du Travail*, no 4 (octobre-décembre 1981) : 384-405

Léon, *Société et politique: La vie des groupes*, tome premier : *Fondements de la société libérale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval (Droit et science politique), 1971, 444 p.

ZEDIER, Joffre et Nicole SAMUEL, *Société éducative et pouvoir culturel*, Paris, Seuil, 1976, 298 p.

ERT, Robert, *La société*, tome III : *Les appareils*, Paris, Seuil, 1978, 291 p.

BERG, Erhard, "L'analyse sociologique des organisations", in *Pour*, no 28 (1972) : 3-115.

ON, Pierre, *Le pouvoir périphérique. Bureaucrates et notables dans le système politique français*, Paris, Seuil, 1976, 477 p.

MAN, Jacques, "Pour une théorie de la localité", in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXXI (juillet-décembre 1981) : 321-328.

I, Alain, "Éléments d'analyse du pouvoir municipal", in *Espaces et sociétés*, nos 20-21 (mars-juin 1977) : 29-46

L, Georg, *Sociologie et épistémologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1981, 238 p.

, Pierre, "Approche des classes sociales dans l'analyse localisée", in *Sociologie du travail*, no 2 (avril-juin 1983) : 226-232.

B) La sociabilité et le phénomène associatif

- [s.a.], "Le fait associatif, des droits de l'homme aux droits sociaux", in *Informations sociales*, no 11 (octobre 1974) : 6-34.
- [s.a.], "Structures et fonctionnement, des principes aux réalités", in *Informations sociales*, no 11 (octobre 1974) : 35-54.
- AGULHON, Maurice, *Le cercle dans la France bourgeoise 1810-1848: étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, Armand Colin (Cahiers des Annales, 36), 1977, 105 p.
- AGULHON, Maurice, "Vers une histoire des associations", in *Esprit*, vol. 46, no 6 (juin 1978) : 13-18.
- AKOUN, André, "Sociabilité (formes de)", in *Encyclopaedia Universalis*, Paris, Encyclopaedia Universalis, 1985, Corpus 16 : 996-998.
- BABCHUK, Nicholas and Alan BOOTH, "Voluntary Associations Membership: a Longitudinal Analysis", in *American Sociological Review*, vol. 34, no 1 (february 1969) : 31-45.
- CHAPMAN, John W., "Voluntary Association and the Political Theory of Pluralism", in J. Rolland PENNOCK and John W. CHAPMAN (editors), *Voluntary Associations*, New-York, Atherton Press (Nomos, XI), 1969 : 87-118.
- DEGENNE, Alain, "Sur les réseaux de sociabilité", in *Revue française de sociologie*, vol. XXIV, no 1 (janvier-mars 1983) : 109-118.
- FORSE, Michel, "La sociabilité", in *Économie et statistique*, no 132 (avril 1981) : 39-48.
- GORDON, C. Wayne and Nicholas BABCHUK, "A Typology of Voluntary Associations", in William A. GLASER and David L. SILLS (editors), *The Government of Associations. Selections from the Behavioral Sciences*, Totowa, The Bedminster Press, 1966 : 24-28.
- GUNDELACH, Peter, "Social Transformation and New Forms of Voluntary Associations", in *Information sur les sciences sociales*, vol. 23, no 6 (1984) : 1049-1081.
- HAGEDORN, Robert and Sanford LABOVITZ, "Occupational Characteristics and Participation in Voluntary Associations", in *Social Forces*, vol. 47, no 1 (september 1968) : 16-27.

HAUSKNECHT, Murray, *The Joiners. A Sociological Description of Voluntary Association Membership in the United States*, New-York, The Bedminster Press, 1962, 141 p.

IMBERT, Maurice, "Pratiques associatives et changement culturel", in *Pour*, no 91 (septembre-octobre 1983) : 47-52.

KELLERHALS, Jean, *Les associations dans l'enjeu démocratique. Étude sur la participation aux groupements organisés*, Lausanne, Payot, 1974, 278 p.

LABELLE, Yvan, "Évolution des recherches sur la participation, des années vingt aux années soixante", in *Sociologie et société*, vol. 6, no 2 (novembre 1974) : 67-85.

LAMONDE, Yvan, "Les associations au Bas-Canada : de nouveaux marchés aux idées (1840-1867)", in *Histoire sociale*, vol. VIII, no 16 (novembre 1975) : 361-369.

LAMONDE, Yvan, "Le membership d'une association au 19^e siècle. Le cas de l'Institut Canadien de Longueuil (1857-1860)", in *Recherches sociographiques*, vol. XVI, no 2 (mai-août 1975) : 219-240.

LEMARCHAND, Guy, "Structures de sociabilité et société", in *La pensée*, no 244 (mars-avril 1985) : 112-119.

LEMEL, Patrick et Catherine PARADEISE, "Appartenance et participation à des associations", in *Économie et statistique*, no 55 (avril 1974) : 41-46.

LEMIEUX, Vincent, "Le conflit dans les organisations biculturelles", in *Recherches sociographiques*, vol. XIV, no 1 (janvier-avril 1973) : 41-57.

LEVASSEUR, Roger, "Le développement associatif et les couches intellectuelles", Communication présentée au colloque *L'animation en mouvement*, Université du Québec à Montréal, octobre 1984, 16 p.

LEVASSEUR, Roger, "Mutation des associations volontaires au Québec (1960-1980)", in *Les Cahiers de l'animation*, no 39 (mars 1983) : 41-55.

LEVASSEUR, Roger, "Le phénomène associatif", in *Les Cahiers de l'animation*, no 39 (mars 1983) : 33-40.

LEVASSEUR, Roger et Raymond BOULANGER, "Sociographie des associations volontaires incorporées au Québec 1942-1981. Résultats préliminaires", Communication présentée au *Congrès mondial sur le temps libre et le loisir*, Marly-Le-Roi, France, septembre 1984, 82 p.

- LEVASSEUR, Roger et Normand SÉGUIN, "Mouvement associatif et réseaux informels à Trois-Rivières, 1940-1980", Communication présentée au colloque *La sociabilité: spécificités et mutations*, Université du Québec à Trois-Rivières, septembre 1988, 16 p.
- MEHL, Dominique, "Culture et action associative", in *Sociologie du travail*, vol. 24, no 1 (janvier-mars 1982): 24-42.
- MEISEL, John and Vincent LEMIEUX, *Ethnic Relations in Canadian Voluntary Associations*, Ottawa, Royal Commission of Bilingualism and Biculturalism (Document 13), 1972, 354 p.
- MEISTER, Albert, *La participation dans les associations*, Paris, Les Éditions ouvrières (Initiation sociologique), 1974, 276 p.
- MEISTER, Albert, *Quelques aspects méthodologiques de la recherche sociologique dans les associations volontaires et les groupes coopératifs*, Paris, Bureau d'études coopératives et communautaires, 1962, 200 p.
- MEISTER, Albert, *Vers une sociologie des associations*, Paris, Les Éditions ouvrières (Relations sociales), 1972, 220 p.
- PALARD, Jacques, "Rapports sociaux, stratégie politique et action coopérative", in *Sociologie du travail*, vol. 23, no 3 (juillet-septembre 1981): 308-324.
- PARADEISE, Catherine, "Sociabilité et culture de classe", in *Revue française de sociologie*, vol. XXI, no 4 (octobre-décembre 1980): 571-597.
- PARÉ, Simone, "Participation aux associations volontaires dans une paroisse de la banlieue de Québec", in *Service social*, vol. 10, no 1 (mai-juin 1961): 24-42.
- POUJOL, Geneviève, "La dynamique sociale des associations", in *Les Cahiers de l'animation*, no 39 (mars 1983): 57-78.
- ROSE, Arnold M., "Some Functions of Voluntary Associations", in William A. GLASER and David L. SILLS (editors), *The Government of Associations. Selections from the Behavioral Sciences*, Totowa, The Bedminster Press, 1966: 57-58.
- ROSS, Jack C., *An Assembly of Good Fellows. Voluntary Associations in History*, Wesport, Greenwood Press, 1976, 325 p.
- ROSSI, Peter H., "Voluntary Associations in an Industrial City", in William A. GLASER and David L. SILLS (editors), *The Government of Associations. Selections from the Behavioral Sciences*, Totowa, The Bedminster Press, 1966: 66-71.

ROUSSEAU, Yvan, *Vie associative et rapports sociaux: le cas de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie, 1934-1975*, mémoire de maîtrise (Études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 1987, 283 p.

SILLS, David L., "Voluntary Associations: Sociological Aspects", in *International Encyclopaedia of the Social Sciences*, New-York, The Macmillan Company & The Free Press, 1968, vol. 16 : 362-379.

SMITH, Constance and Anne FREEDMAN, *Voluntary Associations. Perspectives in Literature*, Cambridge, Harvard University Press, 1972, 250 p.

TSOUDEROUS, John E., "Organizational Growth", in William A. GLASER and David L. SILLS (editors), *The Government of Associations. Selections from the Behavioral Sciences*, Totowa, The Bedminster Press, 1966 : 242-245.

C) Le mouvement Chambre de Commerce

BÉLANGER, Marc J.-D., *L'association volontaire: le cas des chambres de commerce*, thèse de doctorat (Sciences sociales), Université Laval, 1969, 447 p.

BÉLANGER, Marc J.-D., "Les chambres de commerce. Groupes de pression ou coopératives de développement", in *Recherches sociographiques*, vol. IX, nos 1-2 (janvier-août 1968) : 85-103.

CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, "La Chambre de Commerce de la Province de Québec. Faire le pont entre l'entreprise et l'État", in *Travail Québec*, vol. 14, no 2 (septembre 1978) : 33-38.

CORNELIER, André, "La Chambre de Commerce du Canada", in *Commerce*, vol. 64, no 1 (janvier 1962) : 45-48.

HUDON, Raymond, *La défense d'intérêts économiques au nom de la défense d'un système: La culture politique de la Chambre de Commerce de la province de Québec*, Université Laval, Faculté des sciences sociales, Département de science politique (Notes et travaux de recherche, 4), 1976, 2 vol.

LA TOUR, Gilbert-A., "La Chambre de Commerce du district de Montréal", in *Commerce*, vol. 64, no 1 (janvier 1962) : 73-78.

LA TOUR, Gilbert-A., "Le mouvement Chambre de Commerce dans le monde", in *Commerce*, vol. 64, no 1 (janvier 1962) : 21-30.

LÉTOURNEAU, Jean-Paul, "La Chambre de Commerce de la province de Québec", in *Commerce*, vol. 64, no 1 (janvier 1962) : 51-62.

LEVASSEUR, Roger et Normand SÉGUIN, "Étude sur deux associations trifluviennes au XX^e siècle : la Chambre de Commerce de Trois-Rivières et la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie", Demande de subvention 1986-1987 au *Fonds pour la Formation des Chercheurs et l'Aide à la Recherche*, Université du Québec à Trois-Rivières, Programme de maîtrise en Études québécoises, septembre 1985, [s.p.].

OUELLET, Fernand, *Histoire de la Chambre de Commerce de Québec 1809-1959*, Québec, Université Laval, Publication du Centre de Recherche de la Faculté de Commerce (Histoire économique), 1959, 105 p.

ROY, Pierre-Georges, *La Chambre de Commerce de Lévis 1872-1947*, Lévis, Le Quotidien Lté, 1947, 120 p.

D) Le Québec

ARMSTRONG, Robert, *Structure and Change. An Economic History of Quebec*, Toronto, Gage, 1984, 295 p.

BOURQUE, Gilles et Anne LEGARÉ, *Le Québec: la question nationale*, Paris, Maspero, 1979, 232 p.

DUROCHER, René et Paul-André LINTEAU, *Le retard du Québec et l'infériorité économique des Canadiens-français*, Montréal, Boréal Express, 1971, 127 p.

HAMELIN, Jean et Yves ROBY, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, 1971, 436 p.

LEGARÉ, Anne, *Les classes sociales au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1977, 197 p.

LINTEAU, Paul-André, "Quelques réflexions autour de la bourgeoisie québécoise", in *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, no 1 (juin 1976) : 55-66.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT, *Histoire du Québec contemporain*, tome I : *De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal Express, 1979, 658 p.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER, Jean-Claude ROBERT et François RICARD, *Histoire du Québec contemporain*, tome II : *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal Express, 1986, 739 p.

MCRROBERTS, Kenneth et Dale POSTGATE, *Développement et modernisation du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, 350 p.

MONIERE, Denis, *Le développement des idéologies au Québec, des origines à nos jours*, Montréal, Québec/Amérique, 1977, 381 p.

ROBERT, Jean-Claude, *Du Canada français au Québec libre. Histoire d'un mouvement indépendantiste*, Paris, Flammarion, 1975, 324 p.

E) Trois-Rivières et sa région

BELLAVANCE, Claude, *Le patronat de la grande entreprise en Mauricie: 1900-1950*, mémoire de maîtrise (Études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 1983, 149 p.

BELLAVANCE, Claude, "Patronat et entreprise au XX^e siècle : l'exemple mauricien", in *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, no 2 (automne 1984) : 181-201.

BELLEAU, Jacques, *L'industrialisation de Trois-Rivières: 1905-1925*, mémoire de maîtrise (Études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 1979, 99 p.

BLANCHARD, Raoul, *La Mauricie*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public (Histoire régionale), 1950, 159 p.

GAMELIN, Alain, René HARDY, Jean ROY, Normand SÉGUIN et Guy TOUPIN, *Trois-Rivières illustrée*, Trois-Rivières, La corporation des fêtes du 350^e anniversaire, 1984, 228 p.

GUÉRARD, François, *Les notables de Trois-Rivières au dernier tiers du XIX^e siècle*, mémoire de maîtrise (Études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 1984, 137 p.

GUÉRARD, François, "Les notables trifluviens au dernier tiers du 19^e siècle : stratégies matrimoniales et pratiques distinctives dans un contexte d'urbanisation", in *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, no 1 (été 1988) : 27-46.

HARDY, René, Alain GAMELIN et Carmen ROUSSEAU, *La Mauricie et les Bois-Francs. Chronologie 1850-1950*, Université du Québec à Trois-Rivières, Groupe de Recherche sur la Mauricie (Cahier no 1), 1979, 151 p.

HARDY, René et Normand SÉGUIN, *Forêt et société en Mauricie. La formation de la région de Trois-Rivières 1830-1930*, Montréal, Boréal Express/Musée national de l'Homme, 1984, 222 p.

LANTHIER, Pierre et Alain GAMILIN, *L'industrialisation de la Mauricie. Dossier statistique et chronologique 1870-1975*, Université du Québec à Trois-Rivières, Groupe de Recherche sur la Mauricie (Cahier no 6), 1981, 489 p.

STATISTIQUE CANADA, *Trois-Rivières: Profil d'une métropole*, Ottawa, Statistique Canada, 1984, 116 p.

TRÉPANIER, Guy et Richard COSSETTE, *Trois-Rivières et ses quartiers 1851-1931: données relatives à la population, à la structure professionnelle et à l'occupation de l'espace*, Trois-Rivières, Publication de la Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières, 1984, 57 p.

F) Le classement des professions

BOUCHARD, Gérard, *Le classement des données socio-professionnelles en histoire: le problème de la diachronie*, Université du Québec à Chicoutimi, Programme de recherches sur la société saguenayenne (Document de travail no 72), décembre 1982, 23 p.

BOUCHARD, Gérard, *Méthode d'évaluation et de classement des professions à l'aide de la Classification canadienne descriptive des professions du gouvernement canadien*, Université du Québec à Chicoutimi, Programme de recherches sur la société saguenayenne (Document de travail no 71), novembre 1982, 13 p.

BOUCHARD, Gérard et Christian POUYEZ, *Les catégories socio-professionnelles en histoire: une nouvelle grille de classement (Présentation d'ensemble)*, Université du Québec à Chicoutimi, Programme de recherches sur la société saguenayenne (Document de travail no 92), octobre 1983, 55 p.

BOUCHARD, Gérard et Christian POUYEZ, *Le classement des professions par secteurs d'activités: aperçu critique et présentation d'une nouvelle grille*, Université du Québec à Chicoutimi, Programme de recherches sur la société saguenayenne (Document de travail no 46), juin 1979, 35 p.

BOUCHARD, Gérard et Christian POUYEZ, *Une nouvelle grille de classement des professions. Explications complémentaires à l'intention des usagers*, Université du Québec à Chicoutimi, Programme de recherches sur la société saguenayenne (Document de travail no 74), décembre 1982, 7 p.

BOUCHARD, Gérard et Christian POUYEZ, *Le problème des catégories socio-professionnelles dans les sciences humaines: un essai de construction empirique*, Université du Québec à Chicoutimi, Programme de recherches sur la société saguenayenne (Document de travail no 35), février 1979, 31 p. plus annexe (dictionnaire des professions).

BOUCHARD, Gérard, Christian POUYEZ et Raymond ROY, *Grille de classement des professions selon la fonction, les secteurs et les sous-secteurs de l'activité économique*, Université du Québec à Chicoutimi, Programme de recherches sur la société saguenayenne (Document de travail no 37), novembre 1978, 31 p.

CANADA. MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION, *Classification canadienne descriptive des professions*, Ottawa, Main-d'oeuvre et Immigration, 1971, 2 vol.